Sotheby's

EST. 1744

IMPORTANTE ORFÈVRERIE EUROPÉENNE



PARIS JEUDI 29 JUIN 2006

RENSEIGNEMENTS SUR LA VENTE

SPÉCIALISTE RESPONSABLE DE LA VENTE

Thierry de Lachaise
33 (0)1 53 05 53 20
thierry.de.lachaise@sothebys.com

ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Agnès Léger
agnes.leger@sothebys.com
33 (0)1 53 05 53 21
Fax 33 (0)1 53 05 52 48

ORDRES D'ACHAT

Colette Lenay
33 (0)1 53 05 53 34
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

Les ordres d'achat concernant ce catalogue devront être accompagnés de la référence PF6006 "LANTERNE"

ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Isabella Comba
Bénédicte de Roquefeuil
Kate Aslangul
33 (0)1 53 05 53 48
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

Les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir 24 heures avant la vente. Ce service est offert pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 1 500 €.

ENCHÈRES DANS LA SALLE

Veronique Saulquin
33 (0)1 53 05 53 90
Fax 33 (0)1 53 05 52 21

PAIEMENT

Paiement des acheteurs
Marie du Vivier
33 (0)1 53 05 53 81
Fax 33 (0)1 53 05 52 11

Paiement des vendeurs
Colette Lenay
33 (0)1 53 05 53 34
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

TRANSPORT

Brigitte Lequeux
33 (0)1 53 05 53 13
Fax 33 (0)1 53 05 52 09

SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne
33 (0)1 53 05 53 66
Fax 33 (0)1 53 05 52 08

CATALOGUE

30 € dans nos bureaux
35 € expédié en Europe
40 € expédié dans le reste du monde

ABONNEMENTS AUX CATALOGUES

Brigitte Bassy
33 (0)1 53 05 53 85
Fax 33 (0)1 53 05 52 16

SOTHEBY'S WEB SITE

www.sothebys.com

SOTHEBY'S INSTITUTE OF ART

Information sur les cours
44 20 7462 3232
education@sothebys.com
Fax 44 20 7580 8160

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Lot 118

AU DOS DE LA COUVERTURE

Lot 122

INFORMATIONS GÉNÉRALES GENERAL ENQUIRI

STANDARD

33 (0)1 53 05 53 05
Fax 33 (0)1 47 42 22 32

NOTE IMPORTANTE IMPORTANT NOTIC

Note d'information à l'attention des acheteurs

Les lots sont offerts à la ve et vendus en conformité a la loi française et les Conditions Générales de V imprimées dans ce catalo En plus du prix marteau, le acheteurs paieront sur tou une commission d'achat majorée de la TVA au taux applicable.

Pour les lots marqués d'u ‡, α ou veuillez vous ré au texte sur la TVA dans le pages d'informations situ la fin du catalogue.

Pour toute information complémentaire veuillez v reporter aux pages en fin catalogue.

Notice to prospective bu

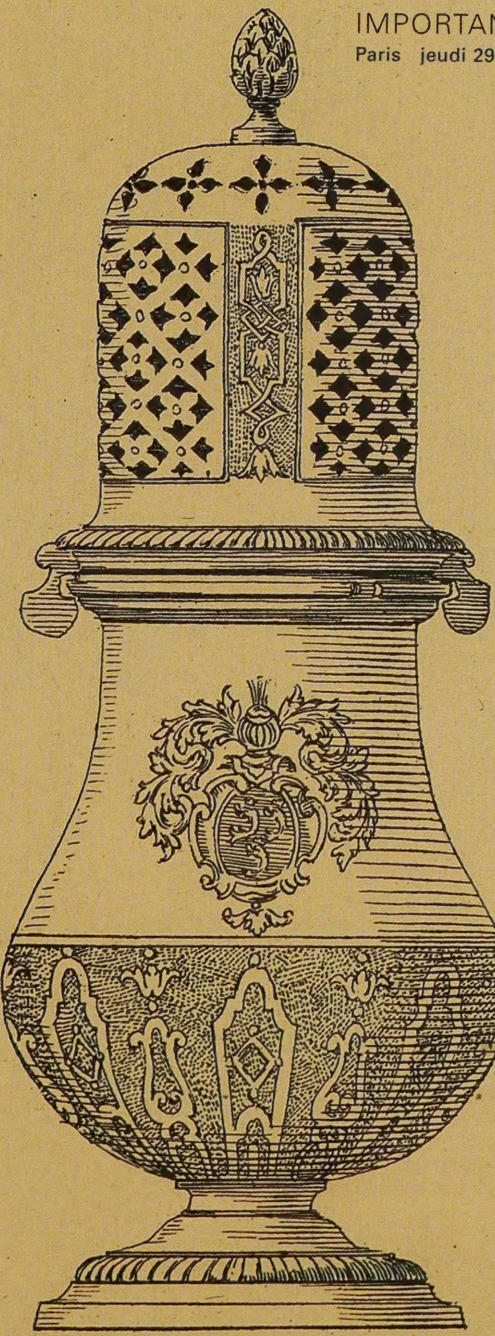
Each lot of property in the is being offered for sale ar sold under French law and Conditions of Sales in the section entitled Condition Sale. In addition to the hammer price, buyers sha pay a buyer's premium on each lot with the applicabl rate of VAT on the premiu

For all lots marked with a α or please refer to the information pages at the b of the catalogue.

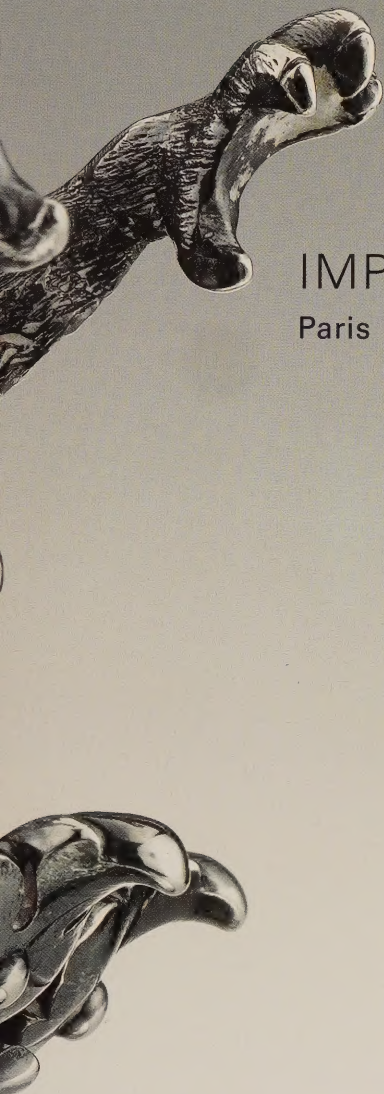
Please see the back of thi catalogue for further notic

IMPORTANTE ORFÈVRERIE EUROPÉENNE

Paris jeudi 29 juin 2006







IMPORTANTE ORFÈVRERIE EUROPÉENNE

Paris   jeudi 29 juin 2006

VENTE

Galerie Charpentier

76, rue du Faubourg
Saint-Honoré, 75008 Paris

jeudi 29 juin 2006
à 14 h 30

Dirigée par Philipp
Württemberg, Alain Renner et
Stéphanie Denizet,
Agrément du Conseil des
Ventes Volontaires de
meubles aux enchères
publiques n° 2001-002
du 25 octobre 2001

EXPOSITION

lundi 26 juin
10 h - 18 h

mardi 27 juin
10 h - 18 h

mercredi 28 juin
10 h - 18 h

SPÉCIALISTE RESPONSABLE DE LA VENTE



THIERRY DE LACHAISE

INTERNATIONAL SILVER AND VERTU DEPARTMENT

LONDON
Matthew Stuart-Lyon
Head of Silver & Vertu, Europe
+44 (0)20 7293 5510

Silver
Julia Cook
Harry Charteris
Consultant
+44 (0)20 7293 5100

Vertu
Julia Clarke
Darin Bloomquist
+44 (0)20 7293 5100

AMSTERDAM
Silver & Vertu
Jacob J. Roosjen
Claire Grindey
+31 20 550 2266

GENEVA
Silver & Vertu
Benjamin Lamers
Department Liaison
+41 22 908 4811

MILAN
Silver & Vertu
Thierry de Lachaise
Valeria Agosto
Roberto Valeriani
Consultant
+39 02 295 001

MUNICH
Vertu
Heinrich Graf von Spreti
+49 89 291 3151

PARIS
Silver & Vertu
Thierry de Lachaise
Agnès Léger
+33 1 5305 5320

BRUSSELS
Silver & Vertu
Michèle de Kerchove
+33 1 627 71 89

NEW YORK
Silver
Kevin Tierney
Ian Irving
John Ward
+1 212 606 7160

Vertu & Russian Works of Art
Gerard Hill
+1 212 606 7150

8/05 NBS.Silver.Div

SOMMAIRE



1

1 SERVICE À THÉ ET CAFÉ EN ARGENT, PAR P. BIBOLLET, PARIS, VERS 1930

chaque pièce reposant sur un léger piédouche, le corps ciselé de côtes par paire, l'anse en makassar, comprenant une cafetière, une théière, un pot à lait et un sucrier couvert
1.888 g. avec les anses ; 60.7 oz with handles
Haut. de la cafetière 18 cm ; the coffee-pot 7 in. high
(4)

D'après la tradition familiale, ce service aurait été commandé en 1934 pour le mariage des parents de l'actuel propriétaire.

A silver tea and coffee set, P. Bibollet, Paris, ca 1930

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$



2

2 GRAND BOL À PUNCH EN ARGENT, PAR HOLLAND, ALDWINCKLE ET SLATER, LONDRES, VERS 1905

rond, reposant sur un piédouche mouluré, le bord supérieur orné de huit crêtes sommées chacune d'une tête de putto, les deux anses en tête de lion tenant un anneau mobile dans la gueule *(bosses)*
3.248 g. ; 104.45 oz
Diam. 42 cm ; 16.53 in.

A large silver punch bowl, Holland, Aldwinckle & Slater, London, ca 1905

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$



3

4

3 PAIRE D'AIGUIÈRES EN CRISTAL TAILLÉ MONTÉES EN ARGENT, PAR PIERRE GAVARD, PARIS, 1886-1895

chacune reposant sur un piédouche ciselé de côtes et motifs de vagues à bord feuillagé, le col ciselé de motifs identiques et de panneaux d'écailles, la prise du couvercle en coquille, l'anse feuillagée
Haut. 31 cm ; 12.2 in. high
(2)

A pair of cut-glass silver-mounted ewers, Pierre Gavard, Paris, 1886-1895

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

4 PAIRE D'AIGUIÈRES EN CRISTAL TAILLÉ ET GRAVÉ MONTÉES EN ARGENT, ORFÈVRE GB, PARIS, VERS 1900

chacune reposant sur un piédouche mouluré d'une frise de vagues, le col orné d'un cartouche , de guirlandes de feuilles et de fleurs, l'anse en double console, le corps de forme légèrement cubique en cristal taillé et gravé de rinceaux et de côtes
Haut. 24 cm ; 9.45 in. high
(2)

A pair of cut-crystal silver-mounted ewers, Paris, ca 1900

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$



5

5 ENSEMBLE DE SIX ASSIETTES EN ARGENT, PAR ROBERT GARRARD, LONDRES, 1827

chacune à bord godronné, le marli gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de comte et de la devise *COMME JE FUS*
3.840 g. ; 123.47 oz
Diam. 26 cm ; 10.24 in.
(6)

Les armes sont celles de John William, earl (comte) de Dudley et 9ème baron Ward (1781-1833). Il fut Secrétaire aux Affaires Etrangères de 1827 à 1828. Il fut créé comte de Dudley le 5 octobre 1827, année où ces assiettes ont été commandées.

A set of six silver plates, Robert Garrard, London, 1827, engraved with arms

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$



6

6 ENSEMBLE DE SIX ASSIETTES EN ARGENT, FLORENCE, MODERNE

chacune, le bord godronné agrafé de six palmettes, le marli gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de comte et de la devise *LABORE ET PERSEVERANTIA*
4.230 g. ; 136 oz
Diam. 27 cm ; 10.63 in.
(6)

Les armes sont celles des comtes Kotzebue, d'Estonie. Cette famille a été anoblie en 1786 et a reçu le titre de comte en 1874.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A set of six silver plates engraved with arms, Florence, modern

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

7 PAIRE DE GRANDS CHANDELIERS À SEPT LUMIÈRES EN ARGENT DE STYLE LOUIS XV, PAR D. MORAND, PARIS, VERS 1900

chacun, le pied ciselé de motifs de vagues et coquilles, le bord mouluré d'une frise de filets rubans croisés, le fût balustre, les bras et bobèches feuillagés
10.526 g. ; 338.45 oz
Haut. 52 cm ; 20.47 oz high
(2)

A pair of silver large seven-light candelabra in the Louis XV style, D. Morand, Paris, ca 1900

‡ **10 000-15 000 €**
12 200-18 200 US$

8 MÉNAGÈRE DE COUVERTS À ENTREMETS EN VERMEIL DE STYLE LOUIS XVI, PAR PUIFORCAT, PARIS, VERS 1880

modèle à spatule entourée d'une frise de feuilles de laurier sur une face et sur l'autre appliquée d'une coquille, le fût cannelé, le bouton souligné d'un fruit grenu, la spatule gravée du monogramme LM, comprenant:
- 24 fourchettes à entremets
- 24 cuillères à entremets
- 24 couteaux à fromage
- 24 couteaux à fruits
- 24 cuillères à thé
- 1 pince à sucre
- 4 cuillères à crème
- 1 cuillère à saupoudrer
dans un coffret à la forme en chêne gravé *ODIOT ORFEVRE A PARIS (plaque manquante sur le couvercle du coffret, accidents au coffret)*
4.250 g. ; 136.66 oz
(126)

A silver-gilt dessert flatware service, Puiforcat, Paris, ca 1880

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$


7


8



9 10 11

9 FLACON EN CRISTAL GRAVÉ MONTÉ EN ARGENT, PAR MARIE-AMÉLIE CARDEILHAC, PARIS, VERS 1910

en forme de gourde, reposant sur un piédouche godronné, le corps en cristal gravé de motifs en treillis et fleurettes reposant dans une fausse coupe ciselée de godrons, la monture ornée de deux divinités marines dans un entourage de feuilles, la monture du col ciselée de godrons, le bouchon en argent à prise en anneau auquel sont suspendues deux chaînes
Haut. 29,5 cm ; 11.6 in. high

Le poinçon AC de Cardeilhac peut être attribué à Marie-Amélie, veuve d'Ernest Cardeilhac. Ce poinçon a été utilisé de 1904 à 1927.

A cut-crystal silver-mounted pilgrim flask, Marie-Améile Cardeilhac, Paris, ca 1910

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$

10 BOUGEOIR À MAIN ET BOÎTE À ALLUMETTES EN ARGENT ÉMAILLÉ, PAR GEORG ADAM SCHEID, VIENNE, VERS 1900

le bougeoir à main à base carrée, le plateau émaillé de deux coquelicots ouverts et de deux autres en bouton, le binet cylindrique, la bobèche unie, l'appui-pouce gravé *ES*, la boîte rectangulaire émaillée de deux boutons de coquelicots
214 g. ; 6.88 oz
Long. 9,4 cm ; 3.7 in.
(2)

A silver and enamelled chamberstick with matchbox, Georg Adam Scheid, Vienna, ca 1900, with red poppies

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

11 NAUTILE COUVERT EN ARGENT, PROBABLEMENT ALLEMAGNE, VERS 1880

le pied rond repoussé et ciselé d'une frise de coquilles et de dauphins, le fût formé d'un Hercule vêtu de la peau du lion de Némée, deux lézards et un scarabée à ses pieds, le nautile repoussé d'un triton et d'une naïade se tenant par un linge, le col repoussé d'une frise de tritons et sirènes, le couvercle ovale à bord dentelé repoussé d'une frise de dauphins, la prise formée d'un putto dressant une salamandre, le pied estampé *13 W I 13*
567 g. ; 18.23 oz
Haut. 30 cm ; 11.8 in.

A silver covered nautilus cup, probably Germany, ca 1880

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



12



12 DEUX PAIRES D'APPLIQUES EN ARGENT DE STYLE RÉGENCE FORMANT UN ENSEMBLE, PROBABLEMENT FRANCE, XIXE SIÈCLE

chacune à décor de tête de Bacchus coiffé de grappes de raisin dans un environnement de draperies et festons sur fond amati, le bras de lumière en double console feuillagée, la large bobèche godronnée *(légères différences dans l'amati entre les deux paires)*
3.615 g. ; 116.24 oz
Haut. 17,5 cm ; 6.9 in. high
(4)

Seule une paire est insculpée d'un poinçon peu lisible (une fleur de lys?).

A set of four silver wall-sconces, probably France, XIXth century (slight differences on the matted grounds)

7 000-10 000 €
8 500-12 200 US$



13



14

13 GRAND SURTOUT DE TABLE EN BRONZE ARGENTÉ, NON POINÇONNÉ, PROBABLEMENT FRANCE, VERS 1880

de forme ovale fortement chantournée, reposant sur quatre pieds en motifs de vagues, le bord agrafé de larges coquilles amaties, le centre serti d'un miroir
Long. 85 x 58 cm ; 33.5 x 22.83 in.

A large silver-plated mirror centrepiece, unmarked, probably France, ca 1880

3 500-5 500 €
4 250-6 700 US$

14 PAIRE DE FLAMBEAUX EN ARGENT DE STYLE LOUIS XV, NON POINÇONNÉS, PROBABLEMENT XIX[E] SIÈCLE

chacun, le pied à bord mouluré de filets agrafé de rinceaux, l'ombilic ciselé de canaux et motifs feuillagés, le fût balustre orné de coquilles, guirlandes et chutes de fleurs, sommé de motifs de vagues
712 g. ; 22.9 oz
Haut. 25 cm ; 9.84 in. high
(2)

Ce modèle peut être rapproché des oeuvres de François-Thomas Germain au siècle précédent. Un modèle similaire par cet orfèvre a figuré dans la collection Camille Plantevigne et est illustré dans l'ouvrage de Christiane Perrin, *François-Thomas Germain orfèvre des rois*, p. 117.

A pair of silver candlesticks in the Louis XV style, unmarked, probably XIXth century

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$



15

5 PAIRE DE COUPES EN ARGENT ET VERMEIL SUR BASES DE MARBRE VERT, PAR LIMOUSIN ET SOUCHE, PARIS, VERS 1910

chacune reposant sur une base carrée en marbre vert, le pied en argent formant une grande vague entourant un rocher en marbre vert protégeant une sirène bifide, la vague portant une coupe en argent martelé en forme de nef *(la coupe rapportée remplaçant probablement une coupe en cristal)*
Haut. 34 cm ; 13.38 in. high
(2)

Limousin et Souche ont travaillé à Paris entre 1905 et 1925. Nous remercions Olivier Gaube du Gers, président de Souche Lappara, pour sa précieuse aide.

A pair of large silver, silver-gilt and green marble cups, Limousin & Souche, Paris, ca 1910

14 000-18 000 €
17 000-21 800 US$

Pièces en Or - Gold Pieces

16 PAIRE DE PETITES TERRINES COUVERTES EN OR, NON POINÇONNÉES, PROBABLEMENT ESPAGNE, MODERNES

dans le style des années 1840, chacune reposant sur quatre pieds à attaches feuillagées, le corps et le couvercle ciselés de côtes, le bord orné d'une riche frise de coquilles, les anses à attaches feuillagées, le couvercle à prise en anneau feuillagé sur une terrasse feuillagée
3.624 g. ; 116.52 oz
Long. 24 cm ; 9.45 in.
(2)

A pair of gold small covered tureens, unmarked, probably Spain, modern

40 000-60 000 €
48 500-73 000 US$





17 détail



17

17 GRAND PLATEAU DE CHASSE À DEUX ANSES EN OR, SIGNÉ ANTONIO VERO, PROBABLEMENT ESPAGNE, DATÉ 1963

le marli richement ciselé de scènes de chasse au cerf accompagnées de chasseurs et chiens dans un environnement de rinceaux sur fond amati, les anses ciselées de coquilles et rinceaux feuillagés, ainsi que de quatre vases de fleurs, l'un signé *Antonio Vero*, un autre *Ano 1963 , dans un écrin à la forme de couleur verte.*
4.236 g. ; 136.2 oz
Long. 81,8 cm ; 32.2 in.

A gold two-handled tray with deer hunting scenes, signed Antonio Vero, dated 1963, probably Spain

45 000-65 000 €
54 500-79 000 US$



18

18 PAIRE DE GRANDS VASES EN BOIS LAQUÉ MONTÉS EN VERMEIL, PROBABLEMENT ALLEMAGNE, VERS 1840

chacun reposant sur un piédouche ciselé de quatre côtes séparant des cartouches repoussés de fleurs sur fond amati, la fausse coupe en forme de feuilles d'acanthe, les vases peints l'un d'une scène de reddition d'une reine, l'autre représentant une reine que l'on éloigne pendant que son mari est assassiné, dans le goût du XVIe siècle *(usures)*

Haut. 52 cm ; 20.47 in. high (2)

La peinture semble inspirée de scènes de la cour d'Angleterre au XVIe siècle. Il pourrait s'agir d'illustrations de la vie de Marie Stuart, reine d'Ecosse (1542-1587). Fille du roi Jacques V d'Ecosse et cousine issue de germaine de la reine Elizabeth I d'Angleterre, elle devient reine d'Ecosse à sa naissance, son père étant mort cette même année. Elle épousa en 1558 François II, roi de France, dont elle fut veuve deux ans après. Elle se remaria en 1565 avec Henry Stewart, lord Darnley, duc d'Albany, cousin des deux souveraines. Lord Darnley fut assassiné en 1567 dans des conditions mystérieuses. On ne put jamais prouver à quel point le comte de Bothwell, auteur du crime, avait impliqué la reine Mary dans ce forfait. De l'union entre la reine et lord Darnley naquit Jacques VI qui réunira comme héritier des deux souveraines les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, après qu'Elizabeth I ait fait décapiter Mary Stuart.

A pair of large lacquered silver-gilt mounted vases, probably German, ca 1840

9 000-12 000 €
10 900-14 600 US$



19



20

19 PETIT CENTRE DE TABLE EN VERMEIL, CRISTAL, CORAIL ET PERLES, PROBABLEMENT ALLEMAGNE, VERS 1860

le pied formé d'une chimère aux ailes éployées reposant sur trois pieds boules en cristal, portant sur son dos une salière en cristal sur le bord de laquelle sont assis un couple ailé bifide, le fût formé d'un noeud en cristal sur lequel est dressée une femme en argent soutenant une branche qui sert de tige à la coupe supérieure ronde à bord cordé ajourée et sertie de cabochons de corail, deux putti assis sur son bord *(restaurations)*
Haut. 30 cm ; 11.8 in. high

La monture ovale de la coupe inférieure est insculpée de deux poinçons non identifiés (aigle bicéphale dans un cartouche et une lettre, peut-être *L*, dans un carré).

A silver-gilt and crystal small centretable insert with corals and pearls, probably Germany, ca 1860

7 000-9 000 €
8 500-10 900 US$

20 PAIRE DE CHANDELIERS DE STYLE LOUIS XVI À QUATRE LUMIÈRES EN ARGENT, PAR BOIN-TABURET, PARIS, VERS 1900

chacun reposant sur une base ronde, l'ombilic ciselé de canaux, le haut de l'ombilic orné de feuilles et fleurs de laurier, le fût tronconique cannelé agrafé de guirlandes de feuilles, les trois bras de lumière agrafés de feuillages de laurier, les bobèches godronnées, la lumière centrale présentant un couvercle amovible à prise en fruit grenu, le pied estampé *Boin Taburet Paris*
5.146 g. ; 165.47 oz
Haut. 34 cm ; 13.39 in. high
(2)

A pair of silver Louis XVI style 4-light candelabra, Boin-Taburet, Paris, ca 1900

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$



21



22

21 MÉNAGÈRE DE COUVERTS EN VERMEIL, PAR PUIFORCAT, PARIS, MODERNE

modèle filet coquille à queue de rat, comprenant:
- 36 fourchettes de table
- 18 cuillères de table
- 36 couteaux de table
- 17 fourchettes à entremets
- 18 cuillères à entremets
- 18 couteaux à fruit
- 18 couteaux à fromage
- 18 fourchettes à poisson
- 18 couteaux à poisson
- 18 fourchettes à gâteau
- 18 cuillères à café
- 18 cuillères à thé
- 2 pelles à tarte
- 2 pinces à sucre
- 4 pièces de service à salade
- 2 cuillères à sauce
- 8 pièces de service à hors d'oeuvre
- 4 pièces de service à poisson
- 2 louches à crème
- 2 louches
- 4 pièces de service

dans cinq plateaux à la forme

14.670 g. sans les couteaux ; 471.7 oz
(281)

A silver-gilt flatware set, thread and shell pattern, Puiforcat, Paris, modern

12 000-15 000 €
14 600-18 200 US$

22 PETIT CENTRE DE TABLE EN VERMEIL DE STYLE LOUIS XVI, PAR BOIN-TABURET, PARIS, VERS 1890

de forme ronde, la galerie ajourée de canaux et appliquée de guirlandes de fleurs, le haut orné d'une frise de filets rubans croisés, avec sa doublure en métal doré à deux prises en anneaux, chaque pièce estampée *BOIN TABURET A PARIS*, le surtout estampé aussi *38540*
1.070 g. sans la doublure ; 34.4 oz
Diam. 21,5 cm ; 8.46 in.
(2)

A silver-gilt small centretable with original gilt-metal liner, Boin Taburet, Paris, ca 1890

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$



23

23 PAIRE DE CHANDELIERS À DIX LUMIÈRES ET SERVITEUR MUET À DEUX ÉTAGES EN MÉTAL ARGENTÉ, PAR CHRISTOFLE, PARIS, LES CHANDELIERS 1885-1886, LE SERVITEUR 1892-1893

chaque chandelier reposant sur trois pieds en enroulement, la base agrafée de trois cartouches, l'ombilic ciselé de motifs d'écailles, le fût formé d'un putto tenant le bouquet de lumières sur sa tête, le serviteur reposant sur trois pieds en enroulement, le fût formé d'un putto agenouillé sommé d'un fût à motifs d'écailles, les deux assiettes en cristal à côtes, les trois pièces estampées *CHRISTOFLE*, les chandeliers estampés *1391101* et *1391102*, le serviteur *1591216*
Haut. des chandeliers 76 cm, du serviteur 49 cm ; the candelabra 30 in. high, the stand 19.3
(3)

Ce modèle est répertorié dans le catalogue de la maison Christofle depuis 1862 sous le nom *candélabre Enfant Bouret*. Le musée Christofle possède une plaque de verre des années 1860 représentant ce modèle. E.M. Bouret a été dessinateur à la manufacture de Sèvres à la fin du XVIIIe siècle et il est probablement à l'origine du dessin de ces enfants.
Deux paires identiques figurent dans les collections du Palais Royal de Madrid.
Sotheby's remercie vivement Anne Gros, responsable du musée Christofle, pour son aide précieuse.

A pair of large silver-plated ten-light candelabra and a silver-plated fruit-stand, Christofle, 1885-1886 and 1892-1893

‡ **10 000-15 000 €**
12 200-18 200 US$



24



25

24 GRAND SEAU À RAFRAÎCHIR EN MÉTAL ARGENTÉ, PAR KRUPP, BERNDORF (AUTRICHE), VERS 1880

de style Louis XV, reposant sur une terrasse ornée d'enroulements et motifs de vagues, le corps à côtes torses, les anses formées d'un couple d'enfants tritons, avec sa doublure cylindrique unie et son anneau mouvementé
Haut. 32,5 cm ; 12.8 in. high

C'est en 1843 qu'est créée à Berndorf, à quarante kilomètres au sud de Vienne, par les frères Alfred et Hermann Krupp, originaires d'Essen, et Alexandre Schöller, une usine destinée à fabriquer, dans un premier temps, des couverts en métal argenté. L'alliage appelé packfong puis alpacca est constitué de cuivre, nickel et zinc argenté. En 1879 Hermann Krupp fait entrer son fils Arthur et une nouvelle ère s'ouvre pour la firme. A la fin des années 1850, la production s'élève à 500 douzaines de couverts par jour ; en 1888, elle atteint 2.500 douzaines par jour alors que l'usine emploie 3.000 ouvriers. Dès les années 1860, la production se diversifie largement avec, par exemple, des statues monumentales pour Vienne représentant l'impératrice Marie-Thérèse ou le prince Eugène.

A large silver-plated wine-cooler, Krupp, Berndorf (Austria), ca 1880

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$

25 MÉNAGÈRE DE COUVERTS EN VERMEIL, PAR PAILLARD FRÈRES, PARIS, 1868-1888

chaque manche fourré orné d'un amour tenant une torche enflammée dans un médaillon ovale dans un environnement de fleurs, de cithares et de zéphyrs, comprenant:
- 24 fourchettes de table
- 24 couteaux de table à lame en métal doré
- 12 cuillères de service

dans leur écrin d'origine en bois teinté acajou à trois plateaux *(écrin accidenté)*
(60)

A silver-gilt flaware set, Paillard Frères, Paris, 1868-1888

10 000-15 000 €
12 200-18 200 US$

26 TROPHÉE DE CHASSE EN VERMEIL SERTI DE PIERRES ET DE DENTS DE CERF SUR UNE ÂME EN BOIS, PROBABLEMENT AUTRICHE, VERS 1880

en forme de cartouche, serti de nombreuses pierres formant fleurs (émeraudes, cornalines, grenats) et de dents de cerf dans la partie basse, un cerf bramant en vermeil sortant d'une forêt sommant un blason armorié émaillé, le haut serti d'une statue représentant un homme d'armes tenant un drapeau, le totu reposant sur une âme en bois *(quelques pierres manquantes)*
Haut. 43 cm ; 16.9 in. high

Un poinçon très peu lisible est insculpé sur une des pattes du cerf.

A silver-gilt and enamelled hunting trophy insert with emeralds, garnets and cornalines, deer teeth, probably Austria, ca 1880

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

27 MÉDAILLIER EN BOIS NOIR ET ARGENT, PAR B. FABRICIUS, VIENNE, VERS 1870

le coffret de forme rectangulaire reposant sur quatre pieds formés de branchages de chêne, la bâte agrafée d'un cartouche armorié timbré d'une couronne de baron et de la devise *CANDIDE SECURE*, la facade ouvrant à un abattant sur lequel est serti un motif de veneur tenant un chien en laisse, au dos un cartouche gravé *LP*, l'intérieur du coffret laissant apparaitre dix petits tiroirs ouvrant chacun sur quatre petits casiers carrés gainés de velours vert, le haut du coffret appliqué de deux branches d'arbre (gingko?), le sommet serti d''une statue de cerf bramant sur une terrasse au naturel
33 x 24 x 45 cm ;
13 x 9.45 x 17.7 in.

Les armes sont celles des barons de Koenigswarter, probablement pour Maximilien Jules, baron de Koenigswarter (1817-1878), naturalisé français en 1848, baron par décret impérial en 1870, député et officier de la Légion d'Honneur. Il épousa en 1847 Eléonore Koenigswarter.

A wood and silver medal cabinet, B. Fabricius, Vienna, ca 1870

12 000-15 000 €
14 600-18 200 US$



26



27 ouvert



27



28



29

28 PAIRE DE CHANDELIERS À CINQ LUMIÈRES EN ARGENT DE STYLE LOUIS XVI, RUSSIE, 1896-1908

chacun reposant sur un pied mouluré d'une frise de feuilles d'eau et d'une frise de perles, le fût balustre orné de guirlandes, le bouquet, se vissant sur le fût, formé d'un binet central et de quatre bras de lumières filetés s'entrecroisant, les binets ciselés d'une frise de feuilles *(une très légère restauration sur la bâte d'un des pieds)*
2.205 g. ; 70.9 oz
Haut. 44,4 cm ; 17.5 in. high
(2)

Ces chandeliers sont insculpés sous la base d'un poinçon en forme de losange contenant un ours debout que l'on pourrait rapprocher du poinçon de la ville de Jaroslawl.

A pair of silver Russian five-light candelabra, 1896-1908

9 000-12 000 €
10 900-14 600 US$

29 MÉNAGÈRE DE COUVERTS EN ARGENT DE STYLE LOUIS XVI, PAR PUIFORCAT, PARIS, VERS 1900

modèle filet agrafé de rubans appliqué de guirlandes, chaque pièce gravée du monogramme NG, comprenant:
- 18 fourchettes de table
- 18 cuillères de table
- 18 fourchettes à entremets
- 18 cuillères à entremets
- 11 cuillères à thé

dans deux écrins en chêne gravés NG et estampés à l'intérieur *Maison C. Villard Broliquier et Rodet Lyon,* les cuillères à thé dans un écrin en carton bouilli estampé de la même maison

4.466 g. ; 143.6 oz
(47)

Le chiffre NG est celui des familles Niepce et Gignoux. Cette ménagère a été commandée à l'occasion du mariage de Suzanne Niepce et de Régis Gignoux en 1909. Suzanne était une des arrières-petites-nièces de Nicéphore Niepce, l'inventeur de la photographie.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A silver flatware service in the Louis XVI style, Puiforcat, Paris, ca 1900

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$

30 LÉGUMIER COUVERT ET SA DOUBLURE EN ARGENT, PAR JEAN-BAPTISTE-GUSTAVE ODIOT, PARIS, VERS 1860

le corps ciselé de canaux, le corps à deux anses doubles à attaches de branches de laurier, le bord ciselé d'un tortil de feuilles de laurier, le couvercle bombé appliqué de deux cartouches entourés de branches de laurier, la prise en cimier représentant un griffon émergeant d'une couronne ducale, la doublure unie à deux prises, le couvercle et la doublure gravés d'armoiries, celles de la doublure timbrées d'une couronne de marquis, estampé sous le corps *7303*
2.185 g. ; 70.26 oz
Haut. 23,5 cm ;
9.25 in. high

Les armes sont celles des familles de la Cueva et Benavides, de Castille.

A silver covered entree-dish with liner engraved with arms, JB Gustave Odiot, Paris, ca 1860

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$



30

31 PRÉSENTOIR À CIGARES EN ARGENT, PAR EMILE HUGO, PARIS, VERS 1880

la terrasse à bord perlé, de forme triangulaire, simulant une base rocheuse percée de vingt-deux trous pour disposer des cigares, reposant sur trois pieds en volutes, le corps formé d'un tonnelet dont la porte s'ouvre, un bacchus assis au sommet tenant une grande coupe au-dessus de la tête de la main droite et vidant un verre de la main gauche
653 g. ; 21 oz
Haut. 22,7 cm ;
8.94 in. high

A silver cigar-stand, E. Hugo, Paris, ca 1880

1 800-2 500 €
2 200-3 050 US$



31



32

32 CINQ TASSES À VIN EN ARGENT, FRANCE, PROVINCE, 1819-1838, DEUX PAR L'ORFÈVRE SPM, UNE HERMINE, UN, ORFÈVRE JP, UNE ANCRE, UN GB, UN GLOBE, UN AURILLAC

chacune unie à anse en serpent, gravées , *E TERRAIRE, P PETUREL, G. GRANET, ANDRE MOULIN, E PASTRE*, cette dernière sertie d'une pièce à l'effigie du roi Victor Emmanuel de Sardaigne datée 1820 *(bosses)*
611 g. ; 19.65 oz
(5)

Five silver wine-tasters wine snake handles, French Province, 1819-1838

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

33 SIX TASSES À VIN EN ARGENT, TROIS PAR L'ORFÈVRE JP, UNE ANCRE, FRANCE, VERS 1850

cinq à anses en serpent dont quatre unies, la dernière ciselée de côtes et sertie d'une pièce à l'effigie de Charles-Félix, gravée J ROCHE, les quatre autres gravées *FRANCOIS BOISSIERE A LA MONTGIE PDD, J COURTON* ou *A DAUPEYROUX Fils A BLANZAT*, la dernière à anse en enroulement ciselée de côtes et cupules gravée *M GIRAUD FELIER DE ST GERVASIE (bosses)*
551 g ; 17.7 oz
(6)

Six silver wine-tasters, France, ca 1850

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



33





34 35 36

34 ENSEMBLE DE SIX FOURCHETTES ET SIX COUTEAUX À FRUIT EN VERMEIL, LES MANCHES EN IVOIRE INCRUSTÉS DE MOTIFS JAPONISANT, PAR KELLER, PARIS, VERS 1880

les fourchons à trois dents, les manches en ivoire incrustés d'oiseaux perchés sur des branches de pommiers fleuries en nacre polychrome, dans un coffret postérieur
Long. 16,5 et 17,5 cm ;
6.5 & 6.9 in.
(12)

A set of 6 silver-gilt dessert forks and 6 silver-gilt dessert knives, the ivory handles insert with coloured mother-of-pearl motives, Keller, Paris, ca 1880

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

35 ENSEMBLE DE DOUZE COUTEAUX À FRUIT EN CORNE, OR ET VERMEIL, PAR BAPTISTE FUCHS, PARIS, 1833-1838

chacun, la lame en vermeil, le manche en corne noire serti de rinceaux et médaillon ovale en or, le culot en palmette, la virole moulurée de filets, dans un écrin de l'époque rectangulaire en galuchat vert *(accidents à l'écrin)*
Long. 19,6 cm ; 7.7 in.
(12)

A set of 12 silver-gilt dessert knives with gold-insert black horn handles, Baptiste Fuchs, Paris, 1833-1838

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

36 MÉNAGÈRE DE COUVERTS À ENTREMETS EN VERMEIL, PAR FRANÇOIS LASLIER, CHAQUE PIÈCE ESTAMPÉE ODIOT, PARIS, 1838-1858

modèle à spatule moulurée de filets et à agrafes, le bouton agrafé d'un cartouche, la spatule gravée du monogramme *SDC*, chaque pièce estampée sur le fût *ODIOT*, les couteaux par Dominique Laporte, Paris, 1838-1863, les lames estampées Odiot, comprenant:
- 18 fourchettes à entremets
- 24 cuillères à entremets
- 18 cuillères à thé
- 18 couteaux à fromage
- 18 couteaux à fruit
- 4 cuillères à compote
- 2 cuillères à saupoudrer

Dans un écrin rouge estampé Maison Odiot à trois plateaux

3.530 g. sans les couteaux ;
113.5 oz
(102)

A silver-gilt dessert set, François Laslier for Odiot, Paris, 1838-1853

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

37 CALICE EN VERMEIL SERTI DE GRENATS, PAR LA VEUVE DEMARQUET, PARIS, 1863-1868, AVEC SA PATÈNE (ORFÈVRE ILLISIBLE SUR LA PATÈNE)

le pied à six lobes à bord perlé serti de cabochons de grenats alternant avec des éléments de couleur et d'une croix en grenats *(un grenat remplacé par un verre coloré)*, le noeud serti de cabochons de grenats et d'éléments de couleur, la fausse coupe sertie de pierres et éléments identiques, la patène gravée au revers des instruments de la Passion dans une mandorle sur fond amati
576 g. ; 18.52 oz
Haut. 23,4 cm ;
9.21 in. high
(2)

A silver-gilt chalice insert with garnets, Demarquet, Paris, 1863-1868, with patena

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

38 CALICE EN VERMEIL, PAR DEMARQUET FRÈRES, PARIS, VERS 1880 ET CIBOIRE EN VERMEIL PAR FAVIER FRÈRES, LYON, VERS 1880

chacun reposant sur un pied rond, le pied du calice à bord perlé, l'ombilic ciselé de rinceaux et de motifs floraux, la fausse-coupe ajourée de motifs floraux, le ciboire orné de fleurs et pommes de pin sur le pied, la fausse-coupe et le couvercle
613 g. ; 19.7 oz
Haut. 24,6 cm ;
9.68 in. high
(2)

A silver-gilt chalice and ciborium, ca 1880, the chalice Demarquet Frères, Paris, the ciborium Favier Frères, Lyon

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$

39 CALICE EN VERMEIL, PAR FAVIER FRÈRES, LYON, VERS 1870 ET CIBOIRE EN VERMEIL, PARIS, VERS 1890

le calice à pied rond à semis de pois présentant six motifs amatis centrés de fleurs stylisées, certains sertis de grenats, l'un serti d'une croix en grenats, la fausse-coupe sertie de trois grenats, le pied du ciboire à huit lobes orné de trois motifs en mandorle représentant le Christ, Saint Pierre et Saint Jean, le couvercle ciselé de trois épis de blé alternant avec des rinceaux, chacun serti sous la base d'une feuille de laiton
957 g. ; 30.77 oz
Haut. 22,3 et 28 cm ;
8.78 & 11 in. high
(2)

A silver-gilt chalice, Favier Frères, Lyon, ca 1870 and a silver-gilt ciborium, Paris, ca 1890

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

40 CALICE EN VERMEIL, PAR PIERRE-HENRY FAVIER, PARIS, VERS 1850

le pied chantourné ciselé d'une frise de rinceaux sur fond amati, l'ombilic orné de six médaillons en mandorle représentant les instruments de la Passion alternant avec des bouquets de pampres et grappes de raisin, le noeud et la fausse-coupe de style gothique
532 g. ; 17.1 oz
Haut. 25,7 cm ;
10.12 in. high

A silver-gilt chalice in the neo-gothic style, Pierre-Henry Favier, Paris, ca 1850

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

41 CIBOIRE EN VERMEIL SERTI D'AMÉTHYSTES, PAR ANTOINE JOLIVET, PARIS, VERS 1860

le pied chantourné orné de coquilles et fleurs stylisées sur fond amati, la fausse-coupe ajourée de fleurs et feuillages, sommée d'une frise de fleurs de lys stylisées, le couvercle orné de décors similaires et sommé d'une croix amatie ajourée en son centre, le noeud serti de quatre améthystes
543 g. ; 17.46 oz
Haut. 28 cm ; 11 in. high

A silver-gilt ciborium insert with amethysts, Antoine Jolivet, Paris, ca 1860

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

42 DEUX CALICES EN VERMEIL, LE PREMIER PAR LOUIS GUILLAT, LYON, VERS 1880, LE SECOND PAR JULES JAMAIN ET EUGÈNE CHEVRON, PARIS, 1865-1879

le premier à pied orné de huit lobes, l'ombilic ciselé de longues feuilles de laurier, la fausse coupe formée de feuilles de laurier alternant avec des fleurs stylisées, serti sous le pied d'une feuille de laiton doré, le second à pied orné de six lobes, le bord orné de deux frises perlées, l'ombilic repoussé d'une croix, d'un sacré coeur et d'une ancre (attribut de l'espérance) alternant avec des feuilles sur fond amati, la fausse coupe ajourée de fleurs et feuilles de trèfle
873 g. ; 28 oz
Haut. 24,5 et 25,5 cm ; 9.6 & 10 in. high
(2)

Un calice par Jamain et Chevron a été offert au sanctuaire de Lourdes par Alphonse XII, prince des Asturies.

Two silver-gilt chalices, one Louis Guillat, Lyon, ca 1880, the other J. Jamain & E. Chevron, Paris, ca 1870

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

43 CALICE ET CIBOIRE EN VERMEIL, PARIS, VERS 1860, LE CIBOIRE PAR ANTOINE JOLIVET

chacun, le pied à six lobes à bord perlé, le calice orné de fleurs stylisées sur un fond amati, l'ombilic ciselé de feuilles de laurier, le ciboire orné de médaillons en mandorle représentant les instruments de la Passion sur fond amati séparés par des plumes, le couvercle orné de médaillons identiques représentant les Tables de la Loi, les Dés, le Sacré Coeur, le linge de Véronique, le calice gravé *25 Xbre 1865* sous le pied
800 g. ; 25.72 oz
Haut. 24,2 et 27 cm ; 9.53 & 10.63 in. high
(2)

A silver-gilt chalice and ciborium, Paris, ca 1860, the ciborium, Antoine Jolivet

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$



37 38 38



39 39 40 41



42 43



44



45

44 CALICE EN VERMEIL ET ÉMAIL, PAR JULES JAMAIN ET EUGÈNE CHEVRON, PARIS, 1865-1879

le pied à six lobes à bord orné d'une frise perlée agrafée d'une croix émaillée bleu, serti de trois médaillons émaillés ronds à cadre perlé représentant le Portement de croix, Saint Joseph avec l'enfant Jésus tenant une fleur de lys, la Vierge avec l'enfant Jésus dans les bras, alternant avec des fleurs sur fond amati, la fausse-coupe ajourée de fleurs et feuilles stylisées, le pied serti sous la base d'une feuille de laiton

504 g. ; 16.2 oz
Haut. 23,8 cm ; 9.37 in. high

A silver-gilt and enamelled chalice, Jamain & Chevron, Paris, 1865-1879

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

45 OSTENSOIR EN VERMEIL, ORFÈVRE S, UN SOLEIL, FRANCE, VERS 1840

la terrasse rectangulaire à pans coupés reposant sur quatre pieds boules à griffes, ciselée d'une frise de canaux, sommée d'une frise d'oves, sur une face figurant l'Agneau pascal, sur l'autre le tétragramme de Dieu, le fût balustre orné de grappes de raisin et d'épis de blé accostés de deux têtes de chérubins, la gloire reposant sur un fût appliqué d'un bouquet de pampres de vigne et épis de blé, la lunule étant entourée de cinq têtes de chérubins, *redoré, restaurations aux rayons de la gloire*
1.554 g. ; 50 oz
Haut. 78,5 cm ; 30.9 in. high

A large silver-gilt monstrance, France, ca 1840

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

46 IMPORTANT CIBOIRE ÉMAILLÉ EN VERMEIL, PARIS, VERS 1860

le pied chantourné serti de six médaillons émaillés en mandorle représentant le Christ, Notre Dame des Douleurs, les instruments de la Passion, un évêque et une religieuse en adoration devant le Saint Sacrement, le noeud serti de six têtes de séraphins émaillées, la fausse coupe sertie de trois médaillons émaillés en mandorle représentant la Foi, l'Espérance et la Charité, la coupe sertie intérieurement d'un couvercle, la fausse-coupe sertie de trois améthystes, le couvercle de cinq aigues-

marines (environ 8 cts) et de six grenats, *certains émaux accidentés*
1.550 g. ; 49.84 oz
Haut. 39 cm ; 15.35 in. high

Le poinçon d'orfèvre est en partie lisible sur la fausse-coupe. Seul le différent, un escargot ou un papillon, est visible.

An important silver-gilt and enamelled ciborium, Paris, ca 1860

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

47 CALICE EN ARGENT ET MÉTAL ARGENTÉ, PARIS, 1809-1819 ET ENCENSOIR EN ARGENT PAR CHARLES-DENIS MARTIN ET JOSEPH DEJEAN, PARIS, 1838-1846

la coupe du calice de forme tulipe en argent uni, le pied du calice en bronze argenté, l'encensoir de forme balustre ciselé de canaux et godrons, la coupe en cuivre argenté
Haut. du calice 24,8 cm ; the chalice 9.8 in. high
(2)

A silver and silver-plated chalice, Paris, 1809-1819 and a silver incense burner, Martin & Dejean, Paris, 1838-1846

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

48 CIBOIRE EN ARGENT, PAR LÉON DUPOUY, BORDEAUX, 1819-1838

le pied rond ciselé de feuilles de laurier et fleurs, le fût balustre, le couvercle ciselé des mêmes motifs que le pied et sommé d'une croix plate, l'intérieur doré, *une bosse*
334 g. ; 10.74 oz
Haut. 24 cm ; 9.45 in. high

A silver ciborium, Léon Dupouy, Bordeaux, 1819-1838

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

49 CALICE EN ARGENT ET VERMEIL, PAR FAVIER FRÈRES, LYON, VERS 1840 ET UNE PATÈNE EN VERMEIL PAR BERGER NESME, LYON, VERS 1900

de style gothique, le pied à bord chantourné repoussé de médaillons en mandorle contenant des feuillages sur fond amati, la coupe en vermeil, la patène unie gravée au dos de quatre feuilles
524 g. ; 16.85 oz
Haut. 24,5 cm ; 9.64 in. high
(2)

A silver and silver-gilt chalice, Favier Frères, Lyon, ca 1840, with a silver-gilt patena, Berge Nesme, Lyon, ca 1900

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



46



47 48 49



50 51

Paolo Spagna (1736-1788) est un des orfèvres les plus importants des Etats Pontificaux au XVIIIème siècle. Son activité s'étend de 1771 (il est admis maître le 29 décembre de cette année) à 1788, année de sa mort. Il est issu d'une dynastie qui ne compta pas moins de douze orfèvres dans la Ville Eternelle entre le XVIIème et le XIXème siècle.

A silver chalice, Paolo Spagna, Rome, ca 1775, probably 1777

800-1 200 €
1 000-1 500 US$

50 CALICE EN ARGENT ET VERMEIL, PAR ALEXIS RENAUD, PARIS, 1838-1847 ET CIBOIRE EN ARGENT ET VERMEIL, LAVAL, 1819-1838

le calice à pied rond bordé d'une frise de perles et d'une frise de feuilles d'eau, l'ombilic orné de trois médaillons représentant la Vierge au pied de la Croix, le Christ aux Liens et Saint Pierre, alternant avec des bouquets de roseaux, de grappes de raisin et d'épis de blé sur fond amati, le noeud du fût balustre orné des mêmes motifs, la fausse-coupe ornée de trois médaillons représentant la Foi, l'Espérance et la Charité alternant avec des bouquets identiques, le ciboire orné d'une frise de chevrons, l'ombilic orné de grappes de vigne alternant avec des épis de blé, ce décor se retrouvant sur la fausse-coupe et sur le couvercle
1.108 g. ; 35.63 oz
Haut. 29.7 et 27 cm ; 11.7 & 10.63 in. high
(2)

A silver and silver-gilt chalice and ciborium, the chalice A. Renaud, Paris, 1838-1847, the ciborium Laval, 1819-1838

2 200-2 800 €
2 700-3 400 US$

51 CALICE EN ARGENT, PAR CHARLES-ANTOINE BLERZY, PARIS, 1799-1809 ET CIBOIRE EN ARGENT PAR JEAN BRIGAUD, PARIS, 1838-1861

chacun reposant sur pied rond gravé de quatre fleurs, sommé d'une frise de feuilles d'eau, le fût balustre, la fausse-coupe du calice ajourée de bouquets de pampres alternant avec des épis de blé, l'intérieur des coupes doré, le calice gravé sous le pied *Donné par Pierre Dupont de Poursat Evêque de Coutances à l'Eglise d'Etagnat*
1.039 g. ; 33.4 oz
Haut. 28 et 27,5 cm ; 11 & 10.8 in. high
(2)

A silver chalice, CA Blerzy, Paris, 1799-1809 & a silver ciborium, J. Brigaud, Paris, 1838-1861

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$

52 CALICE EN ARGENT, PAR PAOLO SPAGNA, ROME, VERS 1775, PROBABLEMENT 1777

le pied rond à trois décrochements bordé d'une frise de feuilles d'eau sur fond amati, l'ombilic orné de trois médaillons entourés de perles représentant les trois clous de la Croix, le linge de Véronique, la lance et le porte-éponge de la Passion, chacun sur fond amati, la fausse-coupe ornée également de trois médaillons à bord perlé, l'intérieur de la coupe doré
446 g. ; 14.34 oz
Haut. 26,5 cm ; 10.45 in. high



52

53 IMPORTANTE CROIX D'AUTEL EN BRONZE DORÉ ÉMAILLÉ DE STYLE RENAISSANCE, FRANCE, VERS 1860

reposant sur un trépied formé de salamandres et gorgones entrelacées, la croix bordée d'une frise perlée agrafée de vingt-et-un motifs en toupie en verre bleu, chaque extrémité ornée d'un médaillon en mandorle émaillé de deux tons de bleus représentant les quatre évangélistes (le taureau de Saint Luc et le lion de Saint Marc de chaque côté, l'aigle de Saint Jean dessous, l'ange tenant le Livre pour Saint Mathieu au sommet)
Haut. 95 cm ; 37.4 in. high

A large ormoulu altar cross, with enamels, France, ca 1860, in the Renaissance style

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$



53

54 CALICE ET CIBOIRE EN ARGENT ET VERMEIL, PAR JOSEPH-PHILIPPE-ADOLPHE DEJEAN, PARIS, 1846-1865

chacun, la base chantournée à décor de treillis à agrafes de feuiles stylisées sur fond amati, l'ombilic orné de longues feuilles de laurier, le noeud à côtes torses, la fausse-coupe ornée de feuilles de laurier alternant avec des lambrequins feuillagés, le pied du calice serti au-dessous d'une feuille de laiton
1.170 g. ; 37.62 oz
Haut. 24,6 et 27 cm ; 9.68 & 10.63 in. high
(2)

L'empereur Napoléon III a offert en 1861 un ostensoir de Dejean à l'église de Pailherols (Cantal).

A parcel-gilt silver chalice and a parcel-gilt silver ciborium, JPA Dejean, Paris, 1846-1865

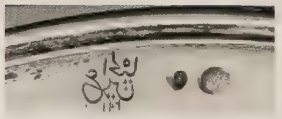
2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$



54



55



55 POINÇONS

55 DEUX BASSINS EN ARGENT, EMPIRE OTTOMAN, 1876-1909

chacun en argent uni, l'un, le bord gravé d'une frise guillochée, l'autre gravé de caractères arabes près des poinçons, chaque bassin insculpé de la tugra et du poinçon de sah *(bosses)*
2.575 g. ; 82.8 oz
Diam. 38 et 37,5 cm ; 14.96 & 14.76 in.
(2)

Les tugras semblent être celles du sultan Abdulhamid II.

Les caractères arabes signifient *Source de Vie.*

Two silver basins, Ottoman empire, 1876-1909

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$

56 VASE À CUILLÈRES EN ARGENT, EMPIRE OTTOMAN, PROBABLEMENT 1861-1876

la terrasse en forme d'étoile reposant sur six pieds, la coupe en forme de fleur ciselée de côtes enserrée dans des bouquets de fleurs parsemés d'oiseaux *(une feuille à refixer)*
366 g. ; 11.77 oz
Haut. 18,2 cm ; 7.16 in. high

La tugra semble être celle du sultan Abdülaziz qui règna de 1861 à 1876. Elle est accompagnée du poinçon de sah en forme de goutte.

A silver vase for spoons, Ottoman empire, probably 1861-1876.

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

57 ENCRIER EN ARGENT, PAR FRANCESCO LIVERTI, MILAN, VERS 1820

la terrasse rectangulaire à bord godronné reposant sur quatre pieds griffes, la bâte appliquée de quatre fleurs, un porte-plume dans chaque angle, le centre orné d'une colonne cannelée sur lequel un putto tient au-dessus de sa tête une clochette, la prise en tortil de laurier, de chaque côté un pot en forme d'urne, les couvercles à prises en coq *(un petit pétale de fleur manquant)*
543 g. ; 17.46 oz
Long. 18,2 cm ; 7.16 in.

A silver inkstand with bell, Francesco Liverti, Milan, ca 1820

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$



58 DRAGEOIR COUVERT EN ARGENT, PAR LÉONARD CHATENET, PARIS, 1819-1830

la base triangulaire à bord orné d'une frise de feuilles d'eau reposant sur trois pieds en lions ailés, le haut de la base agrafé de têtes de boucs, le fût formé d'un Hercule vêtu de la peau du lion de Némée, la coupe sphérique soulignée de deux frises de feuilles, la prise en fruit exotique
840 g. ; 27 oz
Haut. 36,5 cm ; 14.37 in. high

Ce drageoir rappelle par sa composition celui réalisé par Abel-Etienne Giroux représentant Atlas qui figura dans les collections Maurice de Wendel, Léon Helft et David David-Weill (voir vente D. David-Weill, Drouot, 1972, n° 35). Le drageoir de Giroux a aussi figuré à l'exposition universelle de 1900 et à celles du musée des arts décoratifs de 1926 et 1929.

A silver covered sugar-bowl, L. Chatenet, Paris, 1819-1830, the stem chased as Hercules

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

59 BOÎTE OCTOGONALE EN ARGENT GRAVÉE DE CARACTÈRES PERSANS, PROBABLEMENT PERSE, VERS 1780

gravée de guirlandes de feuilles et rinceaux sur une face, l'autre face entièrement gravée de caractères persans autour d'un cartouche quadrilobé
226 g. ; 7.27 oz
Long. 11,7 cm ; 4.6 in.

A silver octagonal box engraved with Persian writing, probably Persia, ca 1780

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



59



58



60

60 SIX TASSES À VIN EN ARGENT SERTIES DE PIÈCES, FRANCE, VERS 1850

chacune à anse en serpent, sertie de pièces à l'effigie de Napoléon I, Louis-Philippe, Napoléon III, Charles-Félix ou Victor-Emmanuel II, une sertie d'une pièce suisse de 1850 gravée *ROMIGUIERE* *(bosses)*
431 g. ; 13.86 oz
(6)

Six silver wine-tasters insert with coins, France, ca 1850

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



61

61 PAIRE DE LÉGUMIERS COUVERTS ET LEURS PRÉSENTOIRS EN MÉTAL DOUBLÉ D'ARGENT, PAR F. LEVRAT, PARIS, VERS 1825

chacun à bord godronné, le couvercle à prise en gland stylisé, chaque partie gravée du monogramme *HP* timbré d'une couronne de comte
Diam. du présentoir 30 cm ; the stand 11.8 in.
(4)

A pair of silver-plated covered entree-dishes with stands, F. Levrat, Paris, ca 1825

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



62

62 PAIRE DE SAUCIÈRES EN ARGENT, PAR PIERRE-GABRIEL-GERMAIN DUTALIS, BRUXELLES, 1814

chacune de forme navette reposant sur un piédouche ovale mouluré de filets, l'anse attachée au corps par une tête de sauvagesse coiffée d'épis de blé et de fleurs
923 g. ; 29.68 oz
Long. 24,8 cm ; 9.76 in.
(2)

Pierre Dutalis est mort le 15 décembre 1814. Etant donné que le poinçon de titre est celui pour 1814-1831, il est logique de dater ces saucières de l'année 1814.

A pair of silver sauce-boats, Pierre Dutalis, Brussels, 1814

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$

63 PAIRE DE FLAMBEAUX EN ARGENT, PAR JEAN-NICOLAS BOULANGER, PARIS, 1798-1809

chacun reposant sur une base carrée, l'ombilic orné d'une frise de fines feuilles, le fût de section carrée évasée reposant sur un petit socle carré, le haut du fût appliqué de guirlandes de roses, le binet ciselé de feuilles de laurier sur un pied carré
1.068 g. ; 34.34 oz
Haut. 28,6 cm
(2)

A pair of silver candlesticks, JN Boulanger, Paris, 1798-1809

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$



63



64 ENSEMBLE DE DEUX GRANDS PLATS OVALES EN ARGENT DONT UN À TURBOT, PAR JEAN-CHARLES CAHIER, PARIS, 1819-1838

chacun à bord souligné d'une frise de feuilles d'eau, le marli gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de marquis, le plus petit estampé *CAHIER*
4.136 g. ; 133 oz
Long. 57,6 et 51,6 cm ;
22.7 & 20.3 in.
(2)

Les armes sont celles des marquis de Rougé. Le portrait de la marquise de Rougé par Elizabeth Vigée-Lebrun, pour qui ces plats ont sans doute été faits, se trouve aujourd'hui à la National Gallery de Washington.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A set of two silver large oval dishes, one for turbot, JC Cahier, Paris, 1819-1838 engraved with arms

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$



Marquise de Rougé

65 PAIRE DE JATTES CARRÉES EN ARGENT, PAR J.A. BEREL, PARIS, 1819-1838

chacune à bord mouluré d'une frise de feuilles d'eau, le marli gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de comte
1.468 g. ; 47.2 oz
Long. 24,3 cm ; 9.6 in.
(2)

Les armes sont celles des comtes de Rosen originaires du Limbourg (Belgique).

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A pair of silver square deep dishes, JA Berel, Paris, 1819-1838

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

66 PAIRE DE GRANDS PLATS RONDS EN ARGENT, PAR C.M. GRANGER, PARIS, 1810-1819

chacun, le bord mouluré d'une frise de feuilles d'eau, le marli gravé à deux reprises d' armes différentes timbrées d'une couronne de comte
2.902 g. ; 93.3 oz
Diam. 35,2 cm ; 13.86 in.
(2)

Les armes sont celles des comtes de Rosen, du Limbourg (Belgique) et celles des chevaliers de Sauvage, de Liège.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A pair of large silver circular deep dishes engraved with arms, CM Granger, Paris, 1810-1819

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$





68 DRAGEOIR COUVERT EN VERMEIL, PAR MARC JACQUART, PARIS, 1798-1809

la terrasse carrée à galerie ajourée de palmettes reposant sur quatre pieds boules, le fût formé de quatre double pieds de chèvre sommés d'une fleur, le corps ajouré de deux motifs représentant une femme faisant signe à un amour de se taire, le couvercle à prise en fruit grenu sur une terrasse ajourée de feuilles de sagittaire et palmettes, *avec sa doublure en verre taillé*
872 g. ; 28.04 oz
Haut. 26,5 cm ; 10.43 in. high

A French silver-gilt sugar-vase, Marc Jacquart, Paris, 1798-1809, with cut-crystal liner

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$

69 GRANDE THÉIÈRE EN ARGENT, ORFÈVRE B, UN CROISSANT RENVERSÉ, BELGIQUE, VERS 1840

de forme ovale, reposant sur un piédouche mouluré d'une frise de palmettes, le corps repoussé de guirlandes de fleurs et de rubans entourant un médaillon, la prise du couvercle en cygne, le bec en tête de canard
595 g. avec le manche ; 19.13 oz with handle
Long. 30 cm ; 11.8 in.

A large silver teapot, Belgium, ca 1840

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

70 LÉGUMIER COUVERT EN ARGENT, PAR L. RUCHMAN, PARIS, 1819-1838

le corps uni à deux anses feuillagées, le couvercle à prise en gland stylisé sur une terrasse godronnée, le corps et le couvercle gravés d'armoiries timbrées d'une couronne de comte
1.087 g. ; 34.95 oz
Long. 31 cm ; 12.2 in.

Les armes sont celles des comtes Le Marois. Jean, Léonor, François Le Marois, comte d'Empire, général de division et grand Officier de la Légion d'Honneur, devient l'un des proches du général Bonaparte qui le prend comme témoin lors de son mariage avec Joséphine Tascher de la Pagerie, vicomtesse de Beauharnais. Il sera blessé grièvement à la bataille de Roveredo puis sera nommé en 1803 général de brigade. Après Austerlitz, il est promu général de division. Blessé à Iéna, il est nommé gouverneur de Varsovie puis, en 1808, l'Empereur lui accorde le titre de comte. Il désapprouve la campagne de Russie, se rallie à Napoléon pendant les Cent-Jours puis se retire en Normandie. Il meurt à Paris en 1836.

A silver covered entree-dish, L. Ruchman, Paris, 1819-1838

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

71 SUCRIER OVALE EN ARGENT, PAR LOUIS-ANTOINE TAILLEPIED, PARIS, 1787-1788

le corps ajouré d'une galerie reposant sur quatre pieds pilastres, le couvercle à prise en rose sur sa terrasse de feuilles, le corps et le couvercle gravés d'armes d'alliance timbrées d'une couronne de marquis, l'intérieur en verre bleu
376 g; sans l'intérieur ;
12 oz without liner
Long. 20 cm ; 7.87 in. long

A silver covered sugar-bowl, LA Taillepied, Paris, 1787-1788 with blue liner

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

72 AIGUIÈRE ET BASSIN EN ARGENT, PAR NICOLAS-XAVIER GOULAIN, PARIS, 1819-1838

l'aiguière de forme balustre reposant sur un piédouche godronné, le corps ciselé d'une frise de palmettes stylisées et d'une frise de cygnes, l'anse en femme ailée pressant une grappe de raisin au-dessus de sa tête, le bassin rond gravé de la même frise de cygnes *(une légère bosse sur l'aiguière)*
1.530 g. ; 49.2 oz
Diam. du bassin 30 cm, haut. de l'aiguière 29,4 cm ; basin 11.8 in., ewer 11.6 in.
(2)

A silver ewer and basin, Nicolas-Xavier Goulain, Paris, 1819-1838

5 000-7 000 €
6 100-8 500 US$



72



74

73

75

A silver salver on four paw-feet, maker APC, Porto, ca 1845

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

75 PLAT ET CLOCHE RONDS EN ARGENT, PAR STEPHAN MAYERHOFER, VIENNE, 1833

les bords ornés d'une frise de roses et autres fleurs en fort relief, la prise du couvercle amovible pour former un second plat, le marli du plat et le corps de la cloche appliqués d'armoiries timbrées d'une couronne de comte
1.565 g. ; 50.3 oz
Diam. du plat 32,5 cm ; the dish 12.8 in. diam.
(2)

Les armes sont celles des comtes Ostrowski, de Pologne.

A silver circular dish with cover applied with arms, Stephan Mayerhofer, Vienna, 1833

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

76 SOUPIÈRE COUVERTE RONDE EN ARGENT, PAR PIERRE PARAUD, PARIS, 1809-1819

reposant sur un piédouche mouluré de filets, le corps uni à deux anses doubles feuillagées, le couvercle à bord mouluré de filets et à prise en grenade sur une terrasse de feuilles de laurier
2.556 g. ; 82.18 oz
Long. 36 cm ; 14.1 in.

A silver covered circular tureen, Pierre Paraud, Paris, 1809-1819

5 000-6 000 €
6 100-7 300 US$

73 GRANDE CAFETIÈRE ET POT À LAIT EN ARGENT, ALLEMAGNE, VERS 1820 ET UN PLATEAU OVALE À FOND DE BOIS MONTÉ EN ARGENT

la cafetière et le pot à lait reposant chacun sur un piédouche mouluré d'une frise de feuilles, la cafetière avec bec en tête de chimère, chacun gravé d'armes d'alliance timbrées d'une couronne de comte, le plateau à galerie ajourée de fleurs d'acanthe stylisées, à deux anses, apparemment non poinçonné

Cafetière et pot 1.410 g. avec les anses
Haut. de la cafetière 32,5 cm, long. du plateau 47 cm ; coffee-pot 12.8 in. high, tray 18.5 in. long
(3)

Les armes du mari sont celles des comtes de Rosen, du Limbourg (Belgique).

La cafetière et le pot à lait sont insculpées chacun de deux poinçons, *13* et le poinçon de maître *VM* dans un losange.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A silver large coffee-pot and a silver milk-jug, Germany, ca 1820, and an oval silver and wood tray, unmarked, ca 1820

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

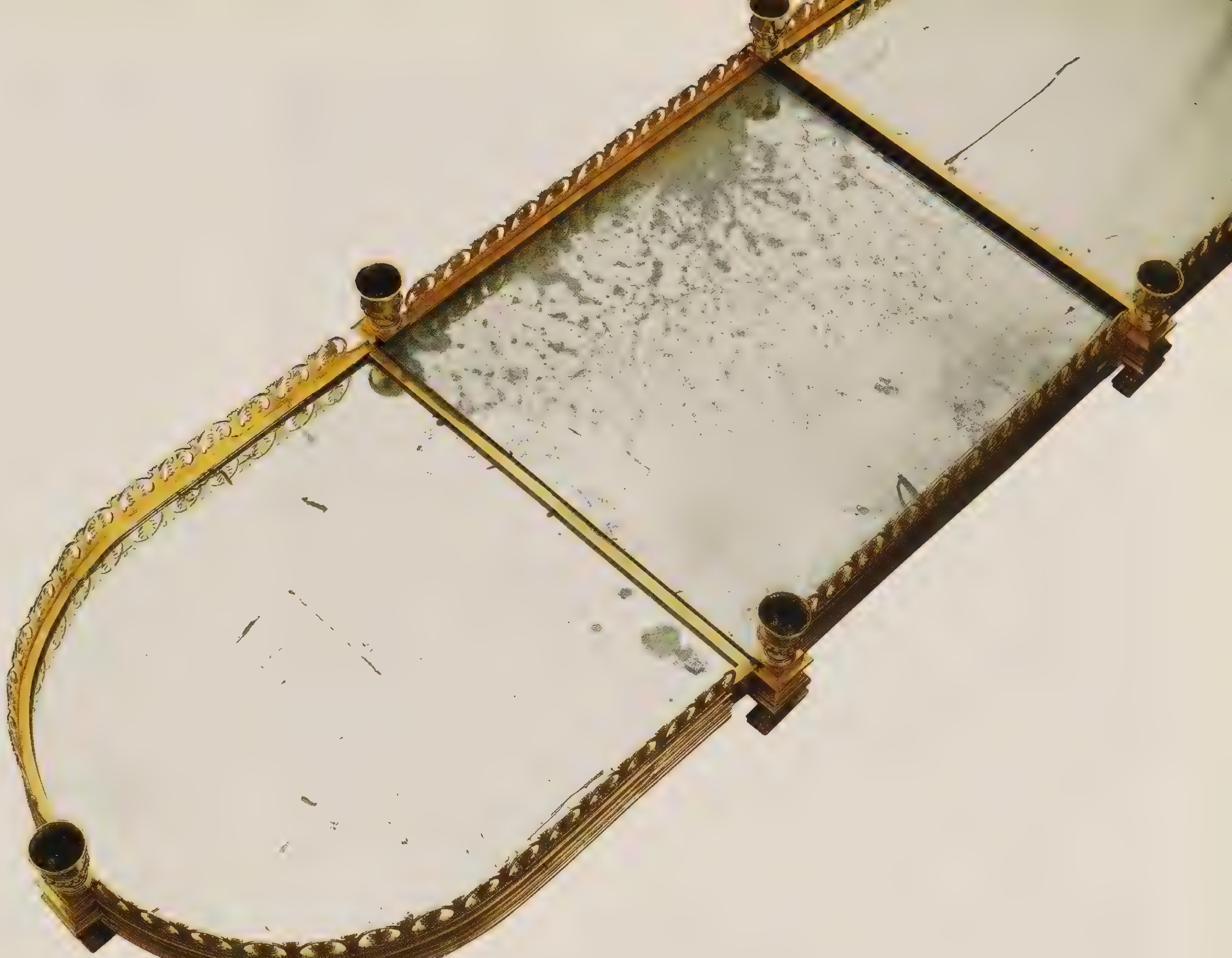
74 PRÉSENTOIR ROND EN ARGENT, ORFÈVRE APC RÉPERTORIÉ MAIS NON IDENTIFIÉ, PORTO, VERS 1845

reposant sur quatre pieds griffes, la galerie ajourée de pampres de vigne et grappes de raisin, le bord du plateau gravé d'une frise de feuillages et d'une frise de festons
1.848 g. ; 59.42 oz
Diam. 41 cm ; 16.14 in.

Ce poinçon d'orfèvre, APC en lettres anglaises dans un rectangle, est repértorié mais non identifié dans l'ouvrage de Fernando Moitinho de Almeida, *Marcas de Pratas Portuguesas e Brasileiras*, sous le numéro P-171page 219.



76



77

77 CHEMIN DE TABLE EN VERMEIL, PAR MAYERHOFFER ET KLINKOSCH, VIENNE, 1853

de style Empire, reposant sur six double pieds griffes, composé de trois éléments, la galerie ajourée de palmettes, ornée de six binets porte-bougies, le centre présentant un miroir *(usures au miroir)*
Long. 174 cm, larg. 52 cm ; 68.5 in. long, 20.47 in. wide
(3)

A large silver-gilt and mirror centretable, Mayerhoffer & Klinkosch, Vienna, 1853

30 000-40 000 €
36 400-48 500 US$

78 ENSEMBLE DE QUATORZE ASSIETTES EN ARGENT, PAR MAYERHOFFER ET KLINKOSCH, VIENNE, 1846

chacune quadrilobée, le bord mouluré de filets, le marli appliqué d'armoiries timbrées d'un heaume
8.663 g. ; 278.55 oz
Diam. 25,5 cm ; 10 in.
(14)

A set of fourteen silver plates applied with arms, Mayerhoffer & Klinkosch, Vienna, 1846

8 000-10 000 €
9 700-12 200 US$



78



79



80

79 PORTE CURE-DENTS EN ARGENT, PAR V. PAZOS, MADRID, VERS 1830

en forme de traîneau à trois roues, la partie avant piquée de trous, la partie arrière ornée d'un buste de comédien vêtu d'une veste à brandebourgs et coiffé d'un bonnet, la tête mobile dodelinant lorsque le chariot progresse
128 g. ; 4.11 oz
Long. 11,5 cm ; 4.53 in.

A silver toothpick-holder, V. Pazos, Madrid, ca 1830

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

80 MÉNAGÈRE DE COUVERTS À ENTREMETS EN VERMEIL, LA MAJORITÉ PAR JEAN TOULON,, PARIS, 1798-1809, D'AUTRES PAR P.A.G. GERBU ET G. GERBU, PARIS, 1798-1819, L.J. NOBLET, PARIS, 1819-1831, CS MAHLER, PARIS, 1824-1850, P. QUEILLÉ, PARIS, VERS 1860, TROIS PIÈCES DE SERVICE POINÇONS D'ORFÈVRE ILLISIBLES

modèle filet, la spatule gravée d'armoiries timbrées d'un tortil de baron, comprenant :
- 36 fourchettes à entremets (une postérieure d'un modèle différent)
- 36 cuillères à entremets
- 18 couteaux à fruit
- 18 couteaux à fromage
- 4 cuillères à crème
- 1 cuillère à compote
- 2 cuillères à saupoudrer
- 1 pince à sucre (non armoriée)

Auxquels sont ajoutées 24 cuillères à thé en vermeil, de modèle filet violon coquille, la spatule gravée GH dans un écusson, par Charles-Salomon Mahler, 12, 1824-1838, les 12 autres par le même orfèvre, vers 1840
Dans un coffret en bois à la forme à trois plateaux

5.622 g. sans les couteaux ; 180.77 oz
(140)

Les armoiries sont celles de la famille Hély d'Oissel, de Picardie.

A silver-gilt dessert-set, engraved with arms, the majority Jean Toulon, Paris, 1798-1809

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$

81 NÉCESSAIRE DE VOYAGE FORMANT BIDET EN ACAJOU, FRANCE, VERS 1830

le bidet en métal argenté à deux anses mobiles, la caisse en acajou avec monture en laiton, le couvercle serti d'une plaque de laiton gravée d'armoiries timbrées d'un heaume de chevalier et sommant la devise *QUO DEUS VOCAT SEQUAR*, le corps présentant deux pieds se dépliant pour former bidet, *avec huit brosses à manche en bois d'ébène ou de palissandre, un chausse-pied, une pince à gants et un miroir à main en bois, toutes ces pièces formant un ensemble rapporté, chaque pièce sertie du chiffre M timbré d'une couronne de marquis*
Long. 43,5 cm
(12)

Les armes sur le nécessaire sont celles des Bresson, ducs de Santa Isabella, créés comtes en 1838 et ducs en 1847 en Espagne.

D'après la tradition familiale, le chiffre M est celui du marquis de Montaigu.

Ce bidet de voyage est à rapprocher d'un nécessaire comprenant également un bidet, par Aucoc, Paris, vers 1840, ayant figuré dans la vente Christie's Genève, 16 novembre 1993, lot 81.

A mahogany travel necessaire, France, ca 1830, including a bidet, with 11 later wood-handled brushes and other instruments

5 000-7 000 €
6 100-8 500 US$



81



81



82



83

82 BOÎTE À THÉ EN VERMEIL, PAR MARTIN-GUILLAUME BIENNAIS, PARIS, 1798-1809

de forme ovale, le haut de la boîte gravé d'une frise de palmettes alternant avec des chutes de feuilles, le couvercle à prise en anneau aplati, le bord ciselé d'une frise de feuilles de laurier
207 g. ; 6.66 oz
Long. 8,8 cm ; 3.46 in.

A silver-gilt tea-caddy, MG Biennais, Paris, 1798-1809

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

83 ENSEMBLE DE DOUZE PELLES À SORBET ET DEUX CUILLÈRES DE SERVICE EN VERMEIL GRAVÉES AUX ARMES DU ROI DE SAXE, PARIS, 1798-1809, LES CUILLÈRES DE SERVICE PAR JEAN TOULON

modèle filet, les spatules gravées d'armoiries timbrées d'une couronne royale, comprenant douze pelles à sorbet, une cuillère à saupoudrer à cuilleron ovale et une cuillère à compote
510 g. ; 16.4 oz
(14)

Les armes sont celles de Saxe pour le roi Frédéric-Auguste III de Saxe (1750-1827), électeur de Saxe en 1763, grand-duc de Varsovie de 1807 à 1813 et roi de Saxe à partir de 1806.

A set of 12 silver-gilt ice-spoons and 2 silver-gilt serving spoons engraved with the king of Saxony coat-of-arms, Paris, 1798-1809, the serving spoons Jean Toulon

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$



84

84 AIGUIÈRE ET BASSIN EN ARGENT, PAR ABEL-ETIENNE GIROUX, PARIS, 1798-1809

l'aiguière de forme balustre reposant sur un piédouche mouluré d'une frise de grappes de raisin et pampres de vigne, le corps gravé d'une frise de feuilles et fleurs de laurier, et d'une frise de griffons, l'anse en col de cygne, le bassin ovale gravé d'une frise de pampres de vigne et grappes de raisin, les extrémités appliquées d'une tête de méduse *(une restauration sous une des têtes)*

1.833 g. ; 58.94 oz
Haut. de l'aiguière 38 cm, long. du bassin 44 cm ; 15 in. high, the basin 17.32 in. long
(2)

A silver ewer and basin, Abel-Etienne Giroux, Paris, 1798-1809

7 000-10 000 €
8 500-12 200 US$



85

85 TROIS TASSES À VIN EN ARGENT, UNE PAR ANDRÉ COSSÉ, CHÂTEAU-THIERRY, VERS 1750 (LETTRE-DATE D), UNE VERS 1770, LA DERNIÈRE PAR JEAN-NICOLAS DALENÇON, AUXERRE, 1798-1809

la première, unie, à appui-pouce en rognon, le corps gravé *JEAN-LOUIS TARET,* la seconde, unie, gravée *A CHAZAL*, la dernière à appui-pouce en serpent, le corps ciselé de côtes légèrement torses et cupules, le corps gravé *CAVARD SAUGUES à CHAMPAGNAC LE VIEUX Hte LOIRE (bosses sur les deux premières)*
329 g. ; 10.6 oz
Long. 11,4, 10,2 et 11,4 cm ; 4.5, 4 & 4.5 in.
(3)

André Cossé (1698-1765) a été reçu maître en 1727 et fut apprenti chez Jean Tugot à Mézières. Le différent de son poinçon fut initialement un coq qu'il changea en 1742 pour une tour.
Nous remercions vivement Thierry Mulette et Arnaud de Chassey pour leur aide à l'identification du poinçon d'André Cossé.

Three silver wine-tasters, one André Cosson, Château-Thierry (Reims), ca 1750, one Province, ca 1770, the last JN Dalençon, Auxerre, 1798-1809

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



86 POINÇONS

86

86 VERSEUSE TRIPODE EN ARGENT, PROBABLEMENT PAR PAUL PERRIN, METZ, 1723-1724

reposant sur trois pieds sabots à attaches en pastilles, le bec à couvercle à charnière, le couvercle bordé d'une frise de godrons, la prise en bouton reposant sur une terrasse rayonnante soudée, le col, le couvercle et le bec verseur ciselés de rinceaux et entrelacs sur fond amati *(les frises probablement postérieures, le couvercle ayant été percé à une époque pour transformer la pièce en chocolatière puis ressoudé)*
391 g. sans le manche ; 12.57 oz
Haut. 19 cm ; 7½in high

A silver coffee-pot, Metz, 1723-1724, probably Paul Perrin

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$



87

87 PAIRE DE LANTERNES DE PROCESSION EN ARGENT, PAR ALOISIO TROISI, MALTE, VERS 1770

chacune en trois parties, le fût ciselé de côtes torses se terminant par quatre feuilles stylisées, la cage de forme carrée repercée sur deux faces des lettres AM sommées d'une couronne (pour *Ave Maria*) et sur les deux autres des lettres IHS timbrées d'une croix (pour *Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur*), chaque face ajourée d'un médaillon en forme de soleil contenant les lettres, le haut de la cage ajouré de coquilles, un anneau au sommet *(un trou sur un des fûts)*
9.107 g. ; 292.83 oz
Haut. 169 cm ; 66.5 in. high
(2)

Ces lanternes peuvent aussi être suspendues à l'anneau supérieur.

A pair of silver lanterns, Aloisio Troisi, Malta, ca 1770

20 000-30 000 €
24 300-36 400 US$



87



87



88



89

88 PAIRE DE FLAMBEAUX EN ARGENT, PAR JEAN-FRANÇOIS BALZAC, PARIS, 1760-1761

chacun reposant sur une base chantournée moulurée de filets, à doucine, l'ombilic ciselé de canaux légèrement torses, le fût balustre et le binet ciselés de côtes
1.340 g. ; 43 oz
Haut. 24,2 cm ;
9.53 in. high
(2)

A pair of silver candlesticks, Jean-François Balzac, Paris, 1760-1761

9 000-12 000 €
10 900-14 600 US$

89 TIMBALE OVALE À CÔTES PINCÉES EN VERMEIL, PAR NATHANIEL JACOB HORNING, STRASBOURG, VERS 1775, PROBABLEMENT 1776

reposant sur un piédouche mouluré de filets, le col mouluré également de filets (*usures*)
143 g. ; 4.6 oz
Haut. 8,5 cm ; 3¼ in. high

A silver-gilt oval beaker, Nathaniel Jacob Horning, Strasburg, ca 1775

‡ 4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$



90

90 DEUX BOULES À ÉPONGE EN ARGENT FORMANT PAIRE, PAR CLAUDE DARGENT, PARIS, 1739-1740

chacune reposant sur un piédouche rond mouluré, les deux parties du corps ajourées de rinceaux, le sommet gravé postérieurement d'armoiries timbrées d'une couronne de marquis (*légère différence de taille, les couvercles apparemment non poinçonnés, la partie armoriée rapportée)*
380 g. ; 12.22 oz
Haut. 9,2 et 8,8 cm ;
3.6 & 3.4 in. high
(2)

Les armes gravées rapportées sont celles de Jean-François Poisson, marquis de Vandières et de Marigny (1727-1781), frère cadet de la marquise de Pompadour, directeur des manufactures du Roi de 1751 à 1773. Il est probable que la partie sur laquelle ces armes ont été gravées ait été rapportées au XIXe siècle. Cependant, la tradition rapporte qu'après le décès de sa soeur, le marquis de Marigny a conservé un certain nombre de pièces sur lesquelles il aurait pu faire graver ses armes. Nous avons fait des recherches dans l'inventaire après décès du marquis de Marigny publié par Alden Gordon. Il n'y est pas fait mention de boules à éponge, ce qui paraît impossible pour un gentilhomme du XVIIIe siècle. Cependant, seul un nombre restreint de pièces d'orfèvrerie est mentionné par l'orfèvre Claude Aubry dans l'inventaire dressé en 1781 (chandeliers, écritoires, couverts (dont fourchettes "à dépecer", cuillères à bouillon, fourchettes à oeufs...), assiettes (douze douzaines), plats (dont des boîtes à foie gras)...). Par exemple, il n'est pas fait mention d'aiguières, de salières, de moutardiers, de réchauds, de cloches de service...

Two silver sponge-boxes engraved with arms, Claude Dargent, Paris, 1739-1740

8 000-12 000 €
9 700-14 600 US$



90 ARMOIRIES



91



92

93

92 PAIRE DE FLAMBEAUX DE TOILETTE EN ARGENT, NON POINÇONNÉS, PROBABLEMENT FRANCE, VERS 1750

chacun reposant sur une base fortement chantournée à moulure d'oves, l'ombilic ciselé d'une frise de canaux torses, le fût balustre également ciselé de canaux torses, le binet ciselé d'une frise de feuilles de laurier
850 g. ; 27.3 oz
Haut. 17,8 cm ; 7 in. high
(2)

A pair of silver toilet candlesticks, unmarked, probably France, ca 1750

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

91 PAIRE DE JATTES CARRÉES EN ARGENT, PAR JEAN-MELCHIOR DARTOIS, LIÈGE, 1786

chacune de forme carrée cintrée à bord mouluré de filets, le centre gravé d'armoiries d'alliance timbrées d'une couronne de comte
1.770 g. ; 56.9 oz
Long. 25,5 cm ; 10 in.
(2)

Les armes sont celles de Charles-Servais, baron de Rosen (Limbourg, Belgique), et d'Isabelle van Buel, mariés le 15 mai 1768.

PROVENANCE
Par descendance jusqu'au propriétaire actuel.

A pair of silver square shaped dishes engraved with arms, JM Dartois, Liège, 1786

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$

93 PAIRE DE SALIÈRES EN CRISTAL DE ROCHE MONTÉES EN ARGENT, NON POINÇONNÉES, PROBABLEMENT ALLEMAGNE, VERS 1740

chacune de forme octogonale allongée reposant sur quatre pieds griffes
Long. 8 cm ; 3.15 in.
(2)

A pair of rock-crystal silver-mounted salt-cellars, unmarked, probably Germany, ca 1740

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$



94

94 PLAT À RAGOÛT OVALE EN ARGENT, PAR LOUIS HUGONNET, TOULON, 1782-1783

le corps ciselé de douze côtes relevées de motifs de vagues, le bord fortement chantourné et mouluré de filets, à deux anses ornées chacune de trois motifs moulurés, le centre gravé d'un cartouche rocaille timbré d'une couronne, anciennement gravé d'armoiries
1.060 g. ; 34.08 oz
Long. 40,5 cm ; 15.95 in.

La forme du cartouche et celle de la couronne laissent à penser que les armes effacées étaient probablement celles d'une famille italienne.

A silver oval two-handled deep dish, Louis Hugonnet, Toulon, 1782-1783

10 000-15 000 €
12 200-18 200 US$



95



96

95 CLOCHETTE DE TABLE EN ARGENT GRAVÉE D'ARMOIRIES À MANCHE EN IVOIRE, PAR FRANÇOIS-NICOLAS ROUSSEAU, PARIS, 1784-1785

le bord mouluré d'une frise de feuilles d'eau, le haut d'une frise de feuilles de laurier, le corps gravé d'armoiries timbrées d'une couronne ducale, le manche balustre en ivoire
Haut. 12,5 cm ;
4.92 in. high

A silver table bell with ivory handle, engraved with arms, François-Nicolas Rousseau, Paris, 1784-1785

6 000-8 000 €
7 300-9 700 US$

96 HOCHET EN ARGENT À MANCHE EN IVOIRE, PAR MATTHIEU DE MACHY, PARIS, 1774-1780

le sifflet facetté à prise en anneau mobile, le fût facetté auquel sont accrochés huit grelots sur des consoles, le manche en ivoire
Haut. 19 cm ; 7.48 in. high

A silver rattle with ivory handle, Matthieu de Machy, Paris, 1774-1780

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

97 PELLE À TARTE EN ARGENT, PAR ROCH-LOUIS DANY, PARIS, 1789-1790

le pellon de forme triangulaire arrondie ajouré de rinceaux, gravé du monogramme DEG, le fût ciselé de côtes torses, le manche en nacre ciselé de côtes torses
Long. 32,6 cm ; 12.83 in.



97

Ces pelles à tarte, très rares au XVIIIe siècle, présentent généralement un manche en bois noirci ou en ébène. On connait au moins trois pelles de ce modèle dues à l'orfèvre Robert-Joseph Auguste (une, 1775-1776, Sotheby's Paris, 18 décembre 2001, lot 58, une, 1773-1774, collection Meyer de Schauensee, Christie's New York, 18 avril 1991, lot 60, la dernière, 1784-1785, Ader Picard Tajan, 18 avril 1983, lot 141).
La pelle que nous présentons ici a la très grande originalité de posséder un superbe manche en nacre.

A silver cake slice, Roch-Louis Dany, Paris, 1789-1790, with mother-of-pearl handle

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$

98 GRANDE TIMBALE À APPLIQUES EN VERMEIL, PAR FRANÇOIS JOUBERT, PARIS, 1781-1782

reposant sur un piédouche mouluré d'une frise d'oves, le corps appliqué d'une frise de bouquets de roseaux alternant avec des pampres de vigne et grappes de raisin, le haut gravé d'une frise de feuillages de lierre alternant avec trois médaillons fleuris
298 g. ; 9.58 ioz
Haut. 13,4 cm ;
5.27 in. high

A silver-gilt large beaker, François Joubert, Paris, 1781-1782

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$



98



99



100

99 TASSE À VIN EN ARGENT, PROBABLEMENT PAR LAURENT LESTARQUY, BORDEAUX, 1780-1781

de forme circulaire, sans anse, reposant sur un piédouche, le centre présentant un ombilic fortement bombé
60 g. ; 1.93 oz
Diam. 10 cm ; 3.94 in.

A silver wine-taster, probably Laurent Lestarquy, Bordeaux, 1780-1781

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$

100 PAIRE DE FLAMBEAUX ET LEURS BOBÈCHES EN ARGENT, PAR JOSEPH-THÉODORE VANCOMBERT, PARIS, 1784-1785

chacun reposant sur un pied fortement ajouré, l'ombilic ciselé de canaux et côtes entourant un médaillon ovale uni, le fût balustre ciselé de côtes agrafé de quatre chutes de feuillages et baies, le binet ciselé de godrons et canaux, la bobèche en forme de fleur, chacun présentant sous la base, au niveau du médaillon, des traces de monogramme
1.456 g. ; 46.8 oz
Haut. 28 cm ; 11 in. high
(2)

A pair of silver candlesticks with nozzles, JT Vancombert, Paris, 1784-1785

8 000-10 000 €
9 700-12 200 US$

101 PAIRE DE COQUETIERS EN ARGENT GRAVÉ, PAR NICOLAS LEVASSEUR, REIMS, VERS 1760

chacun reposant sur un piédouche rond entièrement ciselé de rinceaux et coquilles sur fond amati, le fût balustre, la coupe entièrement ciselée de rinceaux et bouquets de fleurs entourant trois cartouches sur fond amati contenant chacun une lettre, *J, B* et *D,* le haut de la coupe moulurée de filets
149 g. ; 4.79 oz
Haut. 10,7 cm ; 4.21 in. high
(2)

A pair of silver engraved egg-cups, Nicolas Levasseur, Reims, ca 1760

7 000-10 000 €
8 500-12 200 US$

102 BOULE À ÉPONGE EN ARGENT, PAR JACQUES-PIERRE MARTEAU, PARIS, 1764-1765

reposant sur un piédouche mouluré et chantourné, les deux parties du corps ajourées de rinceaux
190 g. ; 6.11 oz
Haut. 9,3 cm ; 3.66 in. high

A silver sponge-box, JC Marteau, Paris, 1764-1765

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$



101



102



103

103 PAIRE DE FLAMBEAUX EN ARGENT, GÊNES, VERS 1780, AVEC DEUX BOBÈCHES UNIQUEMENT INSCULPÉES DU POINÇON DE CONTRE-ESSAYEUR DE BARTOLOMEO BERNARDI, TURIN, VERS 1816

chacun reposant sur une base carrrée à pans coupés, le pied à huit facettes repoussé de rubans et noeuds, le fût balustre orné de même, le binet ciselé d'une frise de feuilles *(rayures, un binet avec léger manque au bord)*
775 g. ; 24.92 oz
Haut. 24,5 cm ;
9.65 in. high
(2)

Ces flambeaux ont été contrôlés à Turin après 1824.

A pair of silver candlesticks, Genova, ca 1780, with later nozzles Turin, ca 1816

3 000-5 000 €
3 650-6 100 US$

104 PAIRE DE PETITES TERRINES COUVERTES, LEURS DOUBLURES ET LEURS PRÉSENTOIRS EN ARGENT, ESSAYEUR BARTOLOMEO BERNARDI, CONTRE-ESSAYEUR GIUSEPPE VERNONI, TURIN, VERS 1785

chacune, de forme ovale, reposant sur quatre pieds griffes, le haut du corps serti de quatre têtes de lions dont deux, servant d'anse, portent des anneaux mobiles dans leurs gueules, reliées par des guirlandes de feuilles, le couvercle avec prise en fruit grenu sur une terrasse de feuilles, la doublure unie, le présentoir mouvementé reposant sur quatre pieds pilastres à anses feuillagées, le bord mouluré de filets agrafés de deux fleurs, le présentoir gravé en son centre d'armoiries timbrées d'une couronne de marquis, un des présentoirs gravé en pointillé sous la base *N° 62 : 108 78 301*, l'autre *N° 60 118 41 301*
8.075 g. ; 259.7 oz
Long. 46,5 cm ; 18.3 in.
(2)

Les armes sont celles des comtes d'Aglie (Savoie, Piémont). Pour une tabatière avec miniature représentant le château royal d'Aglie près de Turin, voir Sotheby's Londres, 1er juin 2006, lot 50. Ce château a été reconstruit en 1764 par Ignazio Birago, architecte du roi, après que celui-ci en eût fait l'acquisition. Aglie devint alors la résidence d'été de la famille royale.
La famille de San Martino di San Germano di Aglié est une des familles majeures du Piémont et descend de Arduino, roi d'Italie. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Carlo Emanuele d'Aglié (1731-1781) fut major général de la garde du corps. Il avait épousé Maria Teresa Saluzzo Spinola. Son fils Carlo, majeur général de cavalerie (1755-1819), qui commanda probablement ces terrines, participa à la bataille de Waterloo. Il fut ministre plénipotentiaire auprès de la confédération suisse et auprès de cours européennes.

Ces terrines sont à rapprocher d'une importante terrine par Robert-Joseph Auguste, Paris, 1771-1772 qui a figuré dans la vente Sotheby's Paris, 11 juin 2003, lot 81.

A pair of silver oval covered small tureens on stands with liners, Turin, ca 1785

40 000-60 000 €
48 500-73 000 US$



ARMOIRIES









105



106

105 PAIRE DE MOUCHETTES ET LEUR PLATEAU EN ARGENT, PAR JEAN DELPECH, BAYONNE, VERS 1769

les mouchettes à manches ajourés, le plateau fortement cintré à bord mouluré de filets reposant sur quatre pieds en volutes ajourées, l'appui-pouce en enroulement ciselé de feuillages stylisés
437 g. ; 14.05 oz
Long. du plateau 20,7 cm ; 8.15 in.
(2)

Nous remercions vivement Jean Clarke de Dromantin pour son aide à l'identification de ces poinçons.

A pair of silver snufffers with stand, Jean Delpech, Bayonne, ca 1769

15 000-20 000 €
18 200-24 300 US$

106 DIX COUTEAUX À FRUIT EN VERMEIL FORMANT ENSEMBLE, HUIT PAR ROBERT-JOSEPH AUGUSTE, PARIS, 1765-1766, DEUX AU POINÇON D'ATH, 1768

chacun, le manche de modèle filet coquille, la lame unie
Long. 21,5 cm ; 8.46 in.
(10)

A set of silver-gilt fruit knives, 8 Robert-Joseph Auguste, Paris, 1765-1766, 2, Ath, 1768

5 500-7 500 €
6 700-9 100 US$



107

107 POT À SUCRE COUVERT EN ARGENT, PAR LOUIS LAZARE MARTIN, MARSEILLE, 1764

le pot reposant sur quatre pieds feuillagés, le corps entièrement repoussé de feuillages et rinceaux entourant un cartouche rocaille gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de comte, le couvercle avec prise en forme de fleur
502 g. ; 16.14 oz
Haut. 13 cm ; 5.12 in. high

Ce pot est également insculpé du poinçon de contremarque générale pour 1780-1782, une bonne foi (deux mains se croisant). Il a également été réinsculpé à Marseille entre 1819 et 1838.

Un pot à sucre par le même orfèvre mais non daté, relativement similaire, est illustré dans *L'Orfèvrerie Civile en Provence au XVIIIème siècle*, Musée Grobet-Labadié, 2005, p. 225. Un autre, datant de 1768, par André Martin, le fils de Louis Lazare, est illustré dans l'ouvrage de Raymond Jourdan-Barry, *L'Orfèvrerie de la Généralité d'Aix en Provence*, planche LI. Il est également illustré dans le premier ouvrage cité p. 235.

A silver covered sugar-bowl, Louis-Lazare Martin, Marseille, 1763-1764

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$



108



109 110

108 GRANDE VERSEUSE EN ARGENT, POINÇON D'ORFÈVRE UNE POIRE, MONS, 1781

reposant sur trois pieds feuillagés attachés au corps par des feuillages amatis, le corps ciselé de côtes et repoussé de coquilles et larges feuillages amatis, le couvercle à prise en forme de chou relié au corps par une chaînette, repoussé de trois coquilles, le manche en bois noirci sculpté de feuillages, le corps gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de comte
1.190 g. avec l'anse ;
38.26 oz with handle
Haut. 36 cm ; 14.17 in. high

Ce poinçon d'orfèvre est répertorié dans Stuyck, *Poinçons d'argenterie belges*, sous le numéro 4906, mais non identifié. Une paire de saucières au poinçon de ce maître a figuré dans l'exposition *Trésors des Vieilles Demeures Montoises* à Mons en 1960.

Une verseuse datant de 1777 et présentant un décor assez similaire, par l'orfèvre dont le poinçon présente un P couronné, est illustrée dans *l'Orfèvrerie en Hainaut*, p. 103.

A large silver coffee-pot on three feet, Mons, 1781

9 000-12 000 €
10 900-14 600 US$

109 SALIÈRE EN ARGENT, PAR JEAN-ADRIEN GROSSE, LIÈGE, VERS 1760

reposant sur quatre pieds en enroulement, le corps à côtes torses, la coupe ciselée de quatre côtes
186 g. ; 6 oz
Haut. 5,2 cm ; 2 in. high

Seul le poinçon d'orfèvre est visible sous la coupe, accompagné d'une prise d'essai.

A silver salt-cellar, Jean-Adrien Grosse, Liège, ca 1760

2 500-3 500 €
3 050-4 250 US$

110 PAIRE DE FLAMBEAUX EN ARGENT, PROBABLEMENT PAR JACQUES DELERPINIÈRE, SAUMUR, VERS 1730

chacun à pied fortement chantourné et mouluré, le fût à trois faces soulignées d'une coquille, le binet à six faces, chaque pied gravé *A*B*, avec deux bobèches non poinçonnées*
1.468 g. ; 47.2 oz
Haut.. 25,5 cm ; 10 in. high
(2)

Ce poinçon d'orfèvre *S* (pour Saumur) *IDL*, un grain au centre, est répertorié mais non identifié dans l'ouvrage de Monique Jacob, *les Orfèvres d'Anjou et du Bas-Maine,* Editionsdu Patrimoine, 1998, p. 175. L'auteur pense qu'il est possible de l'attribuer à Jacques Delerpinière bien qu'à cette époque, ledit orfèvre serait âgé de plus de soixante-quinze ans... Selon Monique Jacob, *il aurait été contraint de vivre en marge de la communauté des orfèvres par manque de place vacante.* Ces flambeaux sont également insculpés du petit poinçon *DL* de l'orfèvre.

Sur ces flambeaux sont insculpés deux autres poinçons, non identifiés, *CLD* couronné et *DL* couronné.

A pair of silver candlesticks, Saumur, ca 1730, possibly Jacques Delerpinière

6 000-8 000 €
7 300-9 700 US$



111

111 THÉIÈRE EN ARGENT, PAR NICOLAS LION, LIÈGE, 1715-1716

reposant sur une légère bâte unie, le corps ciselé de côtes torses, le bec verseur ciselé de canaux torses se terminant par une tête de chimère, le couvercle ciselé de côtes torses à prise en coquillage sur une terrasse rocheuse
669 g. avec l'anse ; 21.51 oz with handle
Haut. 16,5 cm ; 6.5 in. high

Cette théière est, à notre connaissance, la plus ancienne connue au poinçon de Liège et probablement une des premières verseuses ciselées de côtes torses. Parmi les autres villes de l'actuelle Belgique, on relève deux théières au poinçon de Mons, de quelques années antérieures (1709 et 1710), illustrées dans *l'Orfèvrerie en Hainaut*, Lannoo, p. 66 et 70.

Dans son ouvrage *Orfèvreries Liégeoises*, Oscar de Schaetzen note p. 148 que le thé demeura pendant longtemps une denrée précieuse et coûteuse: *"en 1666, la Compagnie des Indes mentionne l'achat de 22 livres et demie de thé au prix de 36 livres sterling (930 francs or environ) pour en faire présent au roi d'Angleterre"*.

D'autre part, dans ce même ouvrage paru en 1976, il relève aussi, que, pour plus de deux cent cafetières identifiées au poinçon de Liège, seule une petite dizaine de théières à ce poinçon ont été répertoriées.

Parmi les pièces répertoriées de cet orfèvre, Oscar de Schaetzen relève un plateau sur pied gravé aux armes des familles de Seraing et de la Brique (op. cité, p. 143)

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE
Cette théière est illustrée dans l'ouvrage de Joseph Brassine, *l'Orfèvrerie Civile Liégeoise*, 1937, vol. IV, planche CLXVI. Le poinçon d'orfèvre est alors décrit mais non identifié.

An early Belgian silver teapot, Nicolas Lion, Liège, 1715-1716

40 000-60 000 €
48 500-73 000 US$



112



113

112 DOUZE COUVERTS EN ARGENT ET DIX CUILLÈRES À CAFÉ EN VERMEIL, DIX COUVERTS ET LES CUILLÈRES À CAFÉ PAR JEAN-FRÉDÉRIC I ZOPF, STRASBOURG, PROBABLEMENT VERS 1735, DEUX FOURCHETTES ET DEUX CUILLÈRES PAR JEAN-BAPTISTE LEGUÉRINIÈRE, PARIS, 1736-1737

modèle filet coquille, les spatules gravées d'armoiries timbrées d'une couronne de comte
3.088 g. ; 99.3 oz
(34)

Les couverts de table strasbourgeois présentent un poids tout-à-fait inhabituel (entre 115 et 118 g par pièce).
L'orfèvre Jean-Frédéric Zopf a été reçu maître en 1734.
Le poinçon de la ville contient 11D 12G.

12 silver table forks and 12 table silver spoons, together with 12 silver-gilt teaspoons, all engraved with the same arms, 10 forks and 10 spoons, and 10 silver-gilt teaspoons, JF Zopf, Strasburg ca 1760, 2 forks and 2 spoons Paris, 1736-1737

6 000-8 000 €
7 300-9 700 US$

113 PAIRE DE CHANDELIERS À DEUX LUMIÈRES EN ARGENT, PAR HENRICUS I DE POTTER, BRUXELLES, 1777

chacun reposant sur une base chantournée moulurée, l'ombilic ciselé de côtes torses, le fût balustre à côtes torses, le binet ciselé de canaux, la large bobèche médiane en forme de fleur, les bras de lumières feuillagés centrés d'une urne, chaque pièce gravée *VD1* pour l'un et *VD3* pour l'autre, *un flambeau apparemment non poinçonné*
2.230 g. ; 71.7 oz
Haut. 40,7 cm ; 16 in. high
(2)

L'un des flambeaux est insculpé de trois poinçons dont seul le poinçon d'orfèvre, celui de Potter, est parfaitement lisible (une aiguière dans un coeur).

A pair of silver two-light candelabra, Henricus I de Potter, Brussels, 1777, one apparently unmarked

8 000-12 000 €
9 700-14 600 US$



114

114 ECUELLE COUVERTE EN ARGENT DANS SON ÉCRIN EN MAROQUIN, PAR JEAN-LOUIS III IMLIN, STRASBOURG, 1766-1767

le corps uni à deux anses ajourées de feuillages, le couvercle bombé repoussé d'une frise de fleurs sur fond amati, la prise en artichaut sur sa terrasse de feuilles, le corps et le couvercle gravés d'armoiries d'alliance timbrées d'une couronne de comte, l'écrin à la forme en maroquin fauve *(usures à l'écrin)*
753 g. ; 24.2 oz
Long. 29,5 cm ; 11.6 in.

Les armes de la femme sont celles de la famille Odde de Bouniot, du Dauphiné. Celles du mari pourraient être celles de la famille Dolu, d'Ile-de-France.

A silver covered ecuelle, JL III Imlin, Strasburg, 1766, within original leather case

15 000-18 000 €
18 200-21 800 US$

115 POT-À-OILLE COUVERT, SON PRÉSENTOIR ET SA DOUBLURE EN ARGENT, GRAVÉ AUX ARMES DE GEORGES DE DANEMARK, ROI DES HELLÈNES, PAR JEAN-BAPTISTE CHÉRET, PARIS, 1787-1788

le pot-à-oille reposant sur un piédouche mouluré d'une frise de feuilles et baies de laurier, le corps appliqué de guirlandes de feuilles de laurier, les anses doubles appliquées d'épis de blé, le couvercle à prise en chou-fleur sur sa terrasse de feuilles gravé sur le bord d'une frise de grecques, le présentoir à doucine reposant sur quatre pieds griffes et appliqué d'une frise de feuilles de laurier, la doublure à bord mouluré de filets et à deux prises ajourées, le corps gravé sur une face d'armoiries anglaises timbrées d'une couronne de comte, sur l'autre des armes royales de Danemark et de Grèce, le couvercle gravé sur une face des armes du roi du Danemark, sur l'autre d'un cimier anglais timbré d'une couronne de comte, le présentoir gravé à deux reprises des armoiries anglaises timbrées d'une couronne de comte et à deux reprises des armes royales de Danemark et de Grèce
5.580 g. ; 179.42 oz
Diam. du présentoir 40 cm ; the stand 15.75 in. diam.
(4)

Georges de Danemark (1845-1913) devint le roi Georges I des Hellènes (royaume de Grèce) en 1867. Il épousa la Grande-Duchesse Olga de Russie dont il eut huit enfants. Leur second fils, Georges,



115 ARMOIRIES



détail

épousa la princesse Marie Bonaparte, célèbre pour ses liens avec Freud et la psychanalyse. Parmi les descendants de Georges I et d'Olga se trouvent les familles souveraines de Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Angleterre, Russie et Espagne.
La famille royale de Danemark et celle de Grèce sont issues de la maison d'Oldenbourg et portent les armes des ducs de Schleswig-Holstein.

Les armes anglaises sont celles de Charles Bennet, 4ème comte de Tankerville (1743-1822) et de sa femme. Il épousa le 7 octobre 1771 Emma Collebrooke, fille de Sir James Collebrooke, baronet. Le cimier est celui des lords Grey qu'utilisent parfois les Bennet, en tant que descendants. Les armes Bennet ont été gravées sur d'autres armoiries, effacées.

En 1789, Jean-Baptiste Chéret fait déclaration au commissaire Gruter des Rosières qu'il "a exécuté de la vaisselle d'argent dont une paire de pots à oille pour le prince Cardito, ministre du roi des Deux-Siciles au Danemark". Ce service bien que réglé ne fut jamais pris en livraison.

PROVENANCE
Vente Martin, Versailles, 16 octobre 1983, lot 96.

A silver circular soup tureen with liner and stand engraved with the arms of the King of Greece, JB Chéret, Paris, 1787-1788

70 000-100 000 €
85 000-122 000 US$



115 ARMOIRIES



117



116

116 PLATEAU À MOUCHETTES EN ARGENT, PAR JEAN BEAUCAIRE, METZ, 1735-1736

de forme ovale à bord godronné, reposant sur trois pieds boules aplatis, l'appui-pouce en double console, le centre gravé d'armoiries timbrées d'une couronne *(armoiries antérieures dégravées)*
268 g. ; 8.62 oz
Long. 21 cm ; 8.23 in.

A silver snuffers tray, Jean Beaucaire, Metz, 1735-1736

2 000-3 000 €
2 450-3 650 US$

117 PAIRE DE JATTES RONDES EN ARGENT, PAR NICOLAS FRÉMONT, RENNES, 1712-1713

chacune à bord godronné, le corps ciselé de côtes, gravée sous le marli *Mis de G. de M. 2 (usures, rayures et légère restauration sur l'une au bas d'une côte)*
730 g. ; 23.47 oz
Diam. 23,5 cm ; 9.25 in.
(2)

A pair of silver circular deep dishes, Nicolas Frémont, Rennes, 1712-1713

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$



117

118 PAIRE DE LANTERNES DE PROCESSION EN ARGENT, NON POINÇONNÉES, BRÉSIL, XVIIIE SIÈCLE

chacune reposant sur une hampe en argent ciselée de côtes torses en cinq parties rivetées, la lanterne de forme cylindrique ouvrant à une porte repoussée de l'Agneau Pascal, le corps ajouré de rinceaux entourant le monogramme marial et un calice sommé d'un hostie, sommée d'une croix rayonnante, reposant sur une base godronnée
6.058 g. ; 194.8 oz
Haut. 200 cm ;
78.74 in. high
(2)

Au niveau des lanternes apparaissent d'infimes différences.

A pair of silver lanterns, unmarked, Brazil, XVIIIth century

15 000-20 000 €
18 200-24 300 US$







119

119 SAUPOUDROIR EN ARGENT, PAR PIETER COLLE, GAND, VERS 1730

reposant sur un piédouche ciselé de côtes, à bord godronné, le corps balustre ciselé de côtes, centré d'une frise godronnée, la partie haute à facettes gravées de médaillons contenant des bustes de femmes, le couvercle à facettes, la prise en bouton sur une terrasse godronnée
314 g. ; 10 oz
Haut. 19,5 cm ; 7.7 in. high

Sous la base du saupoudroir, seul est insculpé de façon lisible le poinçon de l'orfèvre.

A silver sugar caster, Pieter Colle, Ghent, ca 1730

8 000-10 000 €
9 700-12 200 US$

120 FONTAINE DE TABLE EN ARGENT, PROBABLEMENT LIÈGE, VERS 1730

reposant sur trois pieds en enroulement sommés d'un buste de femme, le corps gravé de scènes représentant des allégories (vanité, tempérance, force, justice, foi...) entourant deux médaillons polylobés représentant un putto, la partie supérieure ciselée de six panneaux représentant d'autres allégories, le tout dans un entourage de rinceaux, lambrequins et feuillages sur fond amati, à trois becs verseurs en forme de dauphins, les deux anses en double console chacune appliquée d'une feuille, le couvercle également ciselé de lambrequins, rinceaux et putti sur fond amati, la prise en forme de fruit grenu, un anneau ajouté postérieurement sous la base
2.714 g. ; 87.26 oz
Haut. 38,5 cm ;
15.16 in. high

Bien que non poinçonnée et ne présentant qu'une striche d'essai sous le corps, cette fontaine peut presque certainement être attribuée à un orfèvre liégeois en raison de la qualité du décor gravé et du modèle des anses et des becs. On peut la rapprocher de celles de Gilles Berryer illustrées dans *l'Orfèvrerie Civile Ancienne du Pays de Liège*, 1991, p. 141 et 144.

A fine silver table fountain, apparently unmarked, probably Liège, ca 1730

25 000-35 000 €
30 300-42 400 US$





121

121 PLAQUE EN ARGENT REPRÉSENTANT SAMSON ET DALILA, PROBABLEMENT FLANDRES, XVIIE SIÈCLE

de forme rectangulaire, la scène en ronde-bosse représentant Dalila, des ciseaux dans la main droite, s'écartant d'une couche, accompagnée de sa servante, un coussin posé par terre ayant recueilli la chevelure de Samson, neuf soldats philistins entourant Samson, *fixée ultérieurement sur une plaque de bois recouverte de velours rouge*
30,4 x 12 cm ; 12 x 47 in.

Une trace de signature, indéchiffrable, semble apparaître en bas à droite de la plaque. Il pourrait éventuellement s'agir de Jacob Matham dont on connaît plusieurs oeuvres ayant trait à Samson et Dalila.

Ce genre de plaque était une des spécialités des orfèvres flamands au XVIIe siècle. Cependant, étant donné les nombreux échanges artistiques qui eurent lieu à cette époque avec la république de Gênes, cette autre possibilité n'est pas à écarter.

A silver rectangular plaque embossed with Samson and Delilah, probably Flemish, XVIIth century

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$

122 BOL COUVERT EN PORCELAINE IMARI MONTÉE EN ARGENT, LA MONTURE PEUT-ÊTRE PAR GUILLAUME LEGRAS, PARIS, 1717-1722

le bol reposant sur un piédouche godronné,le couvercle à bord godronné, la prise en fruit exotique sur une terrasse de lambrequins sur fond amati, *usures au décor peint*
Haut. 13 cm ; 5.12 in. high

Sous le pied figure une trace presque illisible de poinçon d'orfèvre. Néanmoins, la lettre G semble discernable, permettant d'attribuer éventuellement cette pièce à Guillaume Legras dont une des spécialités était précisément les porcelaines montées.

A silver-mounted Imari porcelain covered bowl, the mounts possibly Guillaume Legras, Paris, 1717-1722

6 000-8 000 €
7 300-9 700 US$



122



123

123 SERVICE À THÉ EN PORCELAINE IMARI MONTÉE EN ARGENT, LES MONTURES, PARIS, 1717-1722, LA BOÎTE À THÉ PARIS, 1704-1712 PROBABLEMENT PAR UN MEMBRE DE LA FAMILLE FILASSIER

comprenant une théière couverte et un sucrier couvert montés en argent, un bol à piédouche et deux soucoupes non montées et une boîte à thé en argent, dans son écrin d'origine en placage de bois de violette, *le couvercle de la boîte à thé non poinçonné*
Long. de l'écrin 24,4 cm ; the case 9.6 in. long
(6)

A silver-mounted Imari porcelain teaset in fitted wood case, the mounts Paris, 1717-1722, the teacaddy Paris, 1704-1712

7 000-10 000 €
8 500-12 200 US$

124 PLAQUE OVALE EN ARGENT REPRÉSENTANT LA VIERGE MARIE ET L'ENFANT JÉSUS, PAR SIMONE MARTINEZ, ROME, VERS 1725

la plaque montrant la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans les bras, la tête de l'Enfant nimbée d'une gloire, celle de la Vierge d'une auréole *(restaurations et petites déchirures)*
292 g. ; 9.39 oz
Haut. 28,8 cm ; 11.34 in. high

A silver oval plaque representing the Virgin Mary, Simone Martinez, Rome, ca 1725

1 500-2 500 €
1 850-3 050 US$



124



125 AIGUIÈRE CASQUE EN MÉTAL PLAQUÉ D'ARGENT, FRANCE, VERS 1720

reposant sur un piédouche mouluré, la partie inférieure du corps appliquée d'une frise de feuilles de laurier alternant avec des lambrequins, l'anse en console appliquée de feuillages
Haut. 26,5 cm ; 10.43 in. high

A silver-plated helmet-shaped ewer, France, ca 1720

1 800-2 500 €
2 200-3 050 US$

126 DEUX BARBIÈRES ET UN BASSIN EN MÉTAL PLAQUÉ D'ARGENT, FRANCE, XVIIIE SIÈCLE

une aiguière reposant sur un piédouche mouluré ovale chantourné, le corps gravé d'armoiries timbrées d'une couronne comtale, l'autre reposant sur un piédouche ovale, le bassin uni à bord mouluré de filets *(usures, en particulier sur la seconde aiguière d'où le placage a pratiquement disparu)*
Haut. 19 cm, long. 36 cm ; 7.5 in. high, the basin 14.17 in. long
(3)

Les armes sur l'une des barbières sont probablement celles des Lestang du Vialar, du Limousin, ou celles de la famille de Langlade, de Guyenne.

Two silver-plated ewers and a silver-plated basin, France, XVIIIth century

1 800-2 500 €
2 200-3 050 US$



127



128

127 GRAND RÉCHAUD À BRAISES EN MÉTAL PLAQUÉ D'ARGENT, FRANCE, VERS 1750

reposant sur trois pieds en bois, les montants ciselés de filets, le corps ajouré de motifs en rinceaux
Long. 38 cm ; 14.5 in.

PROVENANCE
Ancienne collection Favre de Thierrens.

A large silver-plated warming-stand, France, ca 1750

1 500-2 000 €
1 850-2 450 US$

128 SURTOUT DE TABLE EN MÉTAL PLAQUÉ D'ARGENT, FRANCE, VERS 1720

reposant sur quatre pieds à enroulements, le bord du plateau godronné agrafé de quatre médaillons, chacun décoré d'un profil d'empereur romain, à quatre bras de lumière, le centre présentantt quatre supports à bustes d'enfants destinés à accueilir une coupe couverte *(manquante)*
Long. 63 cm ; 24.8 in.

A silver-plated centretable, France, ca 1720

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$



129



130

129 ECUELLE COUVERTE EN ARGENT, ORFÈVRE JPB, PARIS, 1716-1717, LE COUVERCLE PARIS, 1717-1722

le corps uni, les anses ciselées chacune d'un médaillon contenant un profil d'un empereur et d'une impératrice sur fond amati entouré de deux dauphin et sommé d'une coquille, le couvercle bombé à bord mouluré d'oves, ciselé d'une frise de rinceaux et lambrequins sur fond amati et d'une frise de feuilles de laurier alternant avec des lambrequins, la prise en bouton figurant un profil d'impératice sur fond amati, le corps gravé d'armoiries timbrées d'une couronne de marquis
877 g. ; 28.2 oz
Long. 29,7 cm ; 11.7 in.

Les armes sont celles des Perrien, marquis de Crenan, originaires de Bretagne.

A silver covered ecuelle, maker JPB, Paris, 1716-1717, the cover Paris, 1717-1722

5 000-8 000 €
6 100-9 700 US$

130 PAIRE DE PIQUE-CIERGES EN ARGENT, POINÇON D'ORFÈVRE IP, VIENNE, 1735

chacun reposant sur trois pieds boules aplatis, la base triangulaire ornée de cartouches et rinceaux sur fond amati, le fût balustre ciselé de feuillages
1.149 g. ; 36.95 oz
Haut. 41,5 cm ; 16.34 in. high
(2)

A pair of silver pricket-candlesticks, maker's mark IP, Vienna, 1735

5 000-7 000 €
6 100-8 500 US$

131 SAUPOUDROIR EN ARGENT, ORFÈVRE BD, UN BATEAU, PROBABLEMENT DIEPPE, VERS 1720

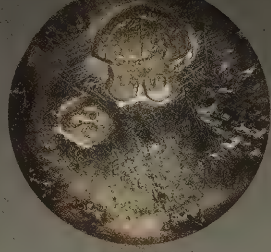
de forme balustre, reposant sur un piédouche godronné, le corps repoussé d'une frise de feuilles alternant avec des lambrequins sur fond amati, la partie supérieure à facettes, le couvercle à bord godronné, repercé de quartefeuilles, la prise en fruit exotique sur une terrasse rayonnante, *le couvercle non poinçonné*
581 g. ; 18.65 oz
Haut. 24,7 cm ;
9.72 in. high

Le poinçon d'orfèvre, seul parfaitement lisible, est typique des poinçons d'orfèvre de Dieppe. Dans son ouvrage sur *les Orfèvres de Normandie*, Claude Cassan ne relève pas d'orfèvre à Dieppe portant ces initiales. Cependant, il a existé à Dieppe plusieurs familles d'orfèvres commençant par la lettre D comme les Danel et les Dubuisson. Un autre poinçon, une fleur-de-lys dans un losange chantourné, est également lisible. A ceux-ci s'ajoutent deux autres poinçons dont seules des traces sont visibles.

A silver sugar-caster, maker's mark BD, a boat, probably Dieppe, ca 1720

25 000-35 000 €
30 300-42 400 US$







132 LAMPE DE SANCTUAIRE EN ARGENT, PAR FRANÇOIS KNAEPS, LIÈGE, 1667

de forme balustre, la partie inférieure en grenade à laquelle est fixée un anneau mobile, le corps ciselé de feuilles d'acanthe, la partie supérieure ajourée de rinceaux et de trois cartouches, l'un gravé d'armoiries de femme timbrées d'une couronne de comte, un gravé *MARGUERITTE AGNES BARONNE NEE DE LA MAISON DE HONSBROUCK*, le dernier gravé *SUPERIEURE ET FONDATRICE DE BEAUREGARD LEZ LIEGE L AN 1685*, à trois anses en consoles, suspendue à trois chaînes dont les maillons forment des globes, à trois sphères cintrées de filets, le haut ajouré de godrons à prise en anneau mobile
1.215 g. ; 39 oz
Haut. totale 96 cm ; full height 37.8 in.

A silver sanctuary lamp, François Knaeps, Liège, 1667

5 000-7 000 €
6 100-8 500 US$

133 AIGUIÈRE EN ARGENT, PALMA DE MAJORQUE, XVIIE SIÈCLE

reposant sur un piédouche godronné, le corps ciselé de deux frises de rinceaux sur fond amati et repoussé de quatre médaillons ovales, le bec verseur soutenu par une tête d'homme grimaçant, l'anse en double console, estampée sous le marli avec la lettre *P* et une tour *(poinçon sur l'anse uniquement)*
911 g. ; 29.32 oz
Haut. 19,5 cm ; 7.67 in. high

Le poinçon de ville correspond à celui illustré sous les numéros 920 et 921 dans *l'Enciclopedia de la Plata Espanola*.

A Spanish silver ewer, Palma de Mallorca, XVIIth century

10 000-15 000 €
12 200-18 200 US$

134 TIMBALE EN ARGENT ET VERMEIL, PAR ANTONI GRILL I, AUGSBOURG, VERS 1690

de forme tronconique, le corps ciselé et repoussé de larges fleurs
94 g. ; 3 oz
Haut. 8,4 cm ; 3.3 in. high

A silver and silver-gilt beaker, Antoni Grill I, Augsburg, ca 1690

1 200-1 800 €
1 500-2 200 US$



POINÇONS

133



134



135



136

135 FOURCHETTE À TROIS DENTS EN ARGENT GRAVÉE D'ARMOIRIES, POINÇONS NON IDENTIFIÉS, PROBABLEMENT FRANCE, VERS 1660

de modèle uniplat sans épaulement, la spatule trilobée gravée d'armoiries timbrées d'une couronne flamande de chevalier
32 g. ; 1 oz
Long. 17,8 cm ; 7 in.

Les armoiries sont celles de la famille Im Feld, d'Allemagne.

A silver fork engraved with arms, unidentified marks, probably France, ca 1660

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

136 PETIT NÉCESSAIRE DE VOYAGE EN FILIGRANE D'ARGENT ET VERMEIL DANS SON ÉTUI, ORFÈVRE ICV, PROBABLEMENT ALLEMAGNE, VERS 1700

comprenant une fourchette à deux dents à fourchon en acier et manche en filigrane, un couteau à lame en acier et manche en filigrane et une cuillère à cuilleron modèle queue-de-rat en vermeil, le manche en filigrane, dans son étui en maroquin fauve estampé *IMS 1728*
Long. de l'écrin 18 cm ; the case 7 in. long
(4)

A silver filigree and silver-gilt travel necessaire in fitted case, maker ICV, probably Germany, ca 1700

1 000-1 500 €
1 250-1 850 US$

137 PETITE AIGUIÈRE EN VERMEIL SERTIE D'ÉMAUX, NON POINÇONNÉE, ESPAGNE, VERS 1600

reposant sur un piédouche serti de six émaux ovales verts et bleus, le corps de forme balustre ajouré de motifs en écaille, serti d'une frise de six lambrequins émaillés et de trois carrés émaillés bleus et verts, le couvercle en forme de dôme serti de trois motifs émaillés en forme de fleurs, la prise en toupie, l'anse en double console ajourée
556 g. ; 17.88 oz
Haut. 17 cm ; 6.7 in. high

Plusieurs pièces au poinçon de Madrid et datées des XVIe et XVIIe siècles, serties d'émaux similaires, sont reproduites dans l'ouvrage d'Alejandro Fernandez, *Encyclopedia de la Plata Espanola y virreinal americana*, p. 351

A small silver-gilt and enamelled ewer, unmarked, Spain, ca 1600

4 000-6 000 €
4 850-7 300 US$



138 IMPORTANT SERVICE DE TOILETTE EN ARGENT, LA MAJORITÉ PAR DANIEL OU HENRICUS PIJLEMANS, BRUXELLES, 1713-1717, UNE GRANDE BOÎTE PAR CORNELIUS VAN EESBEECK, 1711-1713, LE MIROIR PAR L'ORFÈVRE AU BATEAU, 1711-1713 OU 1717-1724, LA TIMBALE PAR FRANCISCUS THIBAULT, 1672-1682, LES BROSSES NON POINÇONNÉES



comprenant deux paires de boîtes de toilette octogonales à côtes cintrées, une frise cordée appliquée sur le couvercle et sur la base de chaque boîte (long. 15 et 9 cm), une grande boîte de même forme mais reposant sur huit pieds en forme de grenade éclatée (long. 30 cm), un miroir de table sur âme de bois orné de quatre appliques florales et de neuf attaches en rosette, le pied du chevalet relié au miroir par une chaînette, une paire de brosses à perruque de même forme que les boîtes (non poinçonnées, long. 14 cm), un petit présentoir ovale chantourné reposant sur quatre pieds (long. 19,5 cm), un bassin ovale chantourné mouluré d'une frise cordée, à flancs ciselés de côtes, le fond anciennement gravé d'armoiries (long. 40,5 cm) et une timbale cylindrique unie (haut. 8,2 cm) ; chaque pièce gravée *FB* sous la base à l'exception du miroir, du petit présentoir, du bassin et de la timbale ; la grande boîte, les brosses et le présentoir gravés du même monogramme en mavelot ; la timbale gravée d'un monogramme en mavelot différent et, sous la base, *PLM* et *IA*

3.980 g. sans le miroir et les brosses ; 128 oz
Haut. du miroir 56 cm ;
the mirror 22 cm high
(11)

Pour une boîte de forme similaire par Daniel Pijlemans, Bruxelles, 171161713, voir *Chefs d'Oeuvre d'Orfèvrerie de Collections Privées*, Gand, 1985, n° 139.

Pour une paire de boîtes relativement proches par Guillielmus van Eesbeeck, Bruxelles, 1710-1711, voir Sotheby's Paris, 15 décembre 2003, lot 151.

EXPOSITION
Argenterie civile aux poinçons de villes belges, Bruxelles, 1969, planche XII, cat. 32.
Orfèvrerie au Poinçon de Bruxelles, 1979. Ce service est illustré dans le catalogue de Jacques Vanwittenbergh sous le numéro 83, p. 90 et 91.

PROVENANCE
Ancienne collection du château d'Attre (Belgique).

A rare silver toilet set, Brussels, 1672-1717, the majority Daniel or Henricus Pijlemans

250 000-350 000 €
303 000-424 000 US$

FIN DE LA VENTE







ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue.
1 € = 1,2108 $
1 € = 0,6908 £

D'ici le jour de la vente les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'enchérir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le payement des lots est du en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded:
1 € = 1,2108 $
1 € = 0,6908 £

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in the currency in which the sale is conducted.

INDEX



ABONNEMENT AUX CATALOGUES DES VENTES DE PARIS

SOUSCRIVEZ DÈS AUJOURD'HUI À UN ABONNEMENT AUX CATALOGUES DES VENTES DE PARIS

Vous bénéficierez des avantages suivants :
- Privilège de recevoir les catalogues directement à votre domicile
- Economie importante par rapport à l'achat des même catalogues individuellement
- Réception gratuite de catalogues de grandes collections dans les domaines de vos abonnements

Depuis décembre 2001 Sotheby's organise régulièrement des ventes aux enchères à Paris, Galerie Charpentier, 76 rue du Faubourg Saint-Honoré, dans les grands domaines d'art. Découvrez nos catalogues en couleur et richement illustrés, qui constituent une source incomparable d'information et de documentation qui vous aurez plaisir à conserver.

CATALOGUES & ABONNEMENTS

Veuillez contacter : Brigitte Bassy
Téléphone : Paris 01 53 05 53 89/85
E-mail : brigitte.bassy@sothebys.com

SOTHEBY'S FRANCE

76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
France

CATALOGUES	NOMBRE DE VENTES PRÉVUES*	CODE	PRIX €
Bel ameublement et objets d'art	2	P752	60
Arts décoratifs du XXe siècle	2	P753	60
Mobilier, objets d'art et de curiosité	2	P748	60
Tableaux et dessins anciens	1	P751**	30
Tableaux et dessins du XIXe siècle	1	P476**	30
Orfèvrerie	2	P747	50
Bijoux	2	P730	50
Art Africain et Océanien	2	P764	50
Beaux livres et manuscrits	2	P761	50
Toutes catégories de ventes avec une remise de 20%	15	P745	365

* sur douze mois et hors collections ** les catégories P751 et P476 couvrent les mêmes ventes

Sotheby's EST. 1744

SOTHEBY'S FRANCE

Galerie Charpentier
76, rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris
33 (0)1 53 05 53 05
Fax 33 (0)1 47 42 22 32

Philipp Württemberg
Président-directeur général

Princesse de Beauvau Craon
Présidente d'honneur
Deputy Chairman, Europe

Jeremy Durack
Directeur général et financier

Alain Renner
Vice-président

Andrew Strauss
Vice-président

Mobilier Français du XVIIIe Siècle
Brice Foisil
Patrick Leperlier
Pierre-François Dayot

Mobilier du XIXe Siècle et Arts Décoratifs
Alain Renner

Sculptures et Objets d'Art
Ulrike Goetz

Art Africain et Océanien
Marguerite de Sabran
Isabelle Hamon
Patrick Caput (consultant)

Arts Décoratifs du XXe Siècle
Jean-René Delaye

Orfèvrerie
Thierry de Lachaise

Bijoux
Gabriella Mantegani
Felice Lieftinck

Tableaux et Dessins Anciens
Nicolas Joly
Nathalie Mandel
François De Poortere

Tableaux et Dessins du XIXe Siècle
Pascale Pavageau

Art Impressionniste et Moderne
Andrew Strauss
Samuel Valette
Edouard Sebline

Art Contemporain
Grégoire Billault
Nicolas Zahler

Livres et Manuscrits
Anne Heilbronn
Thomas Bompard
Frédérique Parent

Estampes et Art Asiatique Photographies et Vins
Véronique Marchal

Inventaires
Alain Renner
Stéphanie Denizet

Services à la clientèle
Dominique Doucet
Marie-Hélène Lauga

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX & PARISIENS

Bordeaux
Alain de Baritault
Tél/Fax 33 (0)5 56 58 72 04

Lyon
Albert de Franclieu
Tél/Fax 33 (0)4 76 07 15 52

Marseille
Florence Vidal
Tél/Fax 33 (0)4 91 48 65 59

Montpellier
Béatrice Viennet
33 (0)4 67 24 95 72
Fax 33 (0)4 67 24 93 52

Nantes
François d'Hautpoul
Tél/Fax 33 (0)2 40 69 14 89

Paris
Anne de Lacretelle
Tél 33 (0)1 45 48 44 57
Anne Giscard d'Estaing
Tél 33 (0)6 80 04 40 45

Strasbourg
Marie-France Ludmann
Tél/Fax 33 (0)3 88 60 00 61

SOTHEBY'S MONACO

Mark Armstrong
Christine Frésia (Bijoux)
Est-Ouest
24, boulevard Princesse Charlotte
MC 98001 Monaco Cedex
00 377 93 30 88 80
Fax 00 377 93 25 24 98

Sotheby's EST. 1744

PARIS 2006

Ventes de prestige à la Galerie Charpentier





Juin

14 — Collection Privée Européenne
Important Mobilier Français et
Porcelaine de Tournai

Exposition les 9, 10, 12 et 13 juin

19 — Tableaux et Dessins Anciens et
du xixe siecle

Exposition les 16, 17 et 18 juin

23 — Collection Nicole et John Dintenfass
art africain

Art d'Afrique, d'Océanie et des Amériques

Exposition les 16, 17, 18, 20, 21 et 22 juin



29 — Orfèvrerie Européenne

Exposition les 26, 27 et 28 juin



Juillet

6 — Arts Moderne et Comtemporain

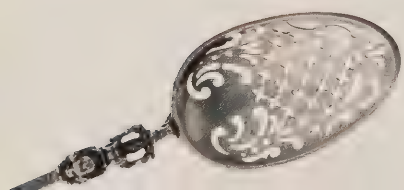
Exposition les 3, 4 et 5 juillet

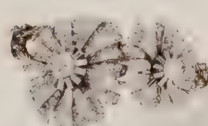
7 — Bijoux

Exposition les 3, 4, 5 et 6 juillet









INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions de Vente imprimées dans ce catalogue.

Les pages qui suivent ont pour but de vous donner des informations utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Veuillez vous référer à la page renseignements sur la vente de ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent.

COMMISSION ACHETEUR
Conformément aux conditions générales de vente de Sotheby's imprimées dans ce catalogue, l'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 20 % du prix d'adjudication sur une première tranche jusqu'à 150.000 € et de 12% sur la tranche supérieure à 150.001 €, la TVA au taux en vigueur étant en sus.

TVA
Régime de la marge – biens non marqués par un symbole
Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge. La TVA (19,60% ou 5,50% pour les livres) incluse dans la marge ne sera pas mentionnée séparément sur nos documents, que ce soit sur le prix d'adjudication ou sur la commission.

Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †
Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat seront majorés de la TVA au taux de 19,60% (ou 5,50% pour les livres), à la charge de l'acheteur (sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne
La TVA sur la commission d'achat et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

Biens en admission temporaire ‡ ou Ω
Ces biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un ‡ ou Ω à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat seront majorés de la TVA au taux de 5,50% ‡ ou 19,60% Ω, à la charge de l'acheteur (sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne
La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication majoré de la commission d'achat seront remboursées aux acheteurs non résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case expéditeur, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement. Toutefois, si Sotheby's est informé par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont retournés visé à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, droits et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations
Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des biens
Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Sécurité des biens
Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby's s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de Sotheby's se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ou lourds, ainsi que dangereux s'ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby's pour votre sécurité et celle de l'objet exposé.

Certains biens peuvent porter une mention "NE PAS TOUCHER". Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l'assistance du personnel de Sotheby's.

Objets mécaniques et électriques
Les objets mécaniques et électriques (y compris les horloges) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Droit d'auteur et copyright
Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou à un droit d'auteur, ni si l'acheteur acquiert un copyright ou un droit d'auteur.

2. LES ENCHÈRES
Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

Comment enchérir en personne
Pour enchérir en personne dans la salle, vous devrez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un bien, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente.

Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur
Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat
Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom.

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Indiquez toujours une « limite à ne pas dépasser ». Les offres illimitées et « d'achat à tout prix » ne seront pas acceptées.

Les ordres écrits peuvent être :
– envoyés par télécopie au 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
– remis au personnel sur place,
– envoyés par la poste aux bureaux de Sotheby's,
– remis directement aux bureaux de Sotheby's.

Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24 h avant la vente.

Enchérir par téléphone
Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l'estimation basse est supérieure à 1.500 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d'ordres d'achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphones, celles-ci seront enregistrées.

3. LA VENTE

Conditions de vente
La vente aux enchères est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux biens pendant la vente
Par mesure de sécurité, l'accès aux biens pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente
La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente
Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez téléphoner à Sotheby's France au :
00 33 (0)1 53 05 53 34
fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Paiement
Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.
Le paiement peut être fait :
– par virement bancaire en €
– en traveller chèques en €
– par chèque garanti par une banque en €
– par carte de crédit à l'exception de la carte American Express
– en espèces en €, pour les particuliers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3.000 € par vente
– en espèces en €, pour les commerçants jusqu'à un montant égal ou inférieur à 750 € par vente.

Les caisses et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 17h00 jusqu'au **vendredi 7 juillet 2006**. Au-delà de cette date, les horaires d'ouverture sont de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Les chèques et virements bancaires seront libellés à l'ordre de
Sotheby's (France) S.A.S.
HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie 75008 Paris
compte : 30056 00050 00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Adresse swift : CCFRFRPP

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats
Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les biens pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Sotheby's.

Les biens non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Tous les frais dus à la société de gardiennage devront être payés avant de prendre livraison des biens.

Assurance
Dès l'adjudication prononcée, l'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. La société Sotheby's décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les biens pourraient encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Exportation des biens culturels
L'exportation de tout bien hors de la France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer.

Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les autorisations d'exportation ou d'importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les biens achetés doivent être payés immédiatement après la vente aux enchères.

Le fait qu'une autorisation d'exportation ou d'importation requise soit refusée ou que l'obtention d'une telle autorisation prenne du retard ne pourra pas justifier l'annulation de la vente ni aucun retard dans le paiement du montant total dû.

Les biens vendus seront délivrés à l'acheteur ou expédiés selon ses instructions écrites et à ses frais, dès l'accomplissement, le cas échéant, des formalités nécessaires.

Une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne est nécessaire pour pouvoir exporter hors de l'Union européenne des biens culturels soumis à la réglementation de l'Union européenne sur l'exportation du patrimoine culturel (N° CEE 3911/92). Journal officiel N° L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est nécessaire pour déplacer, de la France à un autre État Membre, des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par la Direction des Musées de France.

Un Certificat peut également s'avérer nécessaire pour exporter hors de l'Union européenne des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par la Direction des Musées de France mais au-dessous de la limite fixée par l'Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection de certaines des catégories d'objets impliqués et une indication des limites au-dessus desquelles une Autorisation de Sortie de l'Union européenne ou un Certificat pour un bien culturel peut être requis.

– Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30 000 €
– Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
– Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus)	150 000 €
– Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge	50 000 €
– Livres de plus de cent ans d'âge (individuel ou par collection)	50 000 €
– Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50 000 €
– Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
– Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
– Cartes géographiques imprimées (ayant plus de 100 ans d'âge)	15 000 €
– Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection)	quelle que soit la valeur
– Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge	quelle que soit la valeur
– Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge)	quelle que soit la valeur
– Archives de plus de 50 ans d'âge	quelle que soit la valeur
– Tout autre objet ancien (ayant plus de 50 ans d'âge)	50 000 €

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l'annexe [du décret] prévoit, pour certaines catégories, des seuils de valeur différents selon qu'il s'agit d'une exportation à destination d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'une exportation à destination d'un Etat tiers ».

Exportations vers l'Italie
Les acheteurs ayant l'intention d'importer temporairement leurs achats en Italie sont avisés que les autorités italiennes demanderont la preuve de l'exportation hors de la France.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre transporteur ou votre propre agent d'expédition, avant de procéder à l'exportation.

Espèces en voie d'extinction
Les objets qui contiennent de la matière animale comme l'ivoire, les fanons de baleines, les carapaces de tortues, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de quitter la France. Nous vous suggérons de vérifier, auprès de votre propre ministère gouvernemental concerné dans votre pays, quelles sont les modalités à respecter pour importer de tels objets.

Embargo sur l'importation aux États-Unis d'œuvres d'art ou de tapis d'origine persane et iranienne
Les clients envisageant d'acheter des œuvres d'art ou des tapis d'origine persane et iranienne avec l'intention de les exporter vers les USA doivent se renseigner auprès de l'Office gouvernemental des États-Unis pour prendre connaissance de la manière d'importer correctement ces articles aux États-Unis, avant de procéder à l'expédition du (des) bien(s) à destination des États-Unis. Le personnel de Sotheby's se tient à votre disposition pour vous renseigner sur ces démarches. Les acheteurs sont avertis que la société Sotheby's ne garantit pas l'obtention d'un permis d'importation.

Droit de préemption
L'État peut exercer sur toute vente publique d'œuvres d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'État dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'État se subroge à l'acheteur.

Sont considérés comme œuvres d'art, pour les besoins de l'exercice du droit de préemption de l'État, les biens suivants :
(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;
(2) éléments de décor provenant du démembrement d'immeuble par destination ;
(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;
(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d'images sur ce support ;
(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
(6) productions originales de l'art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l'artiste ou de ses ayants droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d'artistes, numérotées ;
(7) œuvre d'art contemporain non comprise dans les catégories citées aux 3) à 6) ;
(8) meubles et objets d'art décoratif ;
(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;
(10) collections et spécimens provenant de collection de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;
(11) moyens de transport ;
(12) tout autre objet d'antiquité non compris dans les catégories citées aux 1) à 11).

All property is being offered under French Law and the Conditions of Business printed in this volume.

The following pages are designed to give you useful information on how to participate in an auction. Our staff as listed at the front of this catalogue under Sales Enquiries and Information will be happy to assist you. It is important that you read the following information carefully.

Buyer's Premium
According to Sotheby's Conditions of Business printed in this catalogue, the buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account, a buyer's premium on the hammer price equal to 20% on the portion of the hammer price up to 150.000 € and equal to 12% on the portion of the hammer price exceeding 150.001 €, plus any applicable VAT at the applicable rate.

VAT Rules
Property with no VAT symbol
Where there is no VAT symbol, Sotheby's is able to use the Auctioneer's Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby's must bear VAT on the buyer's premium and hence will charge an amount in lieu of VAT at 19,60% (or 5.50% for books) on this premium. This amount will form part of the buyer's premium on our invoice and will not be separately identified.

Property with † symbol
Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by European Union professionals. VAT will be charged to the buyer at 19.60% (or 5.50% for books) on both the hammer price and buyer's premium (see also paragraph below).

VAT refund for property with † symbol
VAT registered buyers from other European Union (EU) countries may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country of the EU within a month of the date of sale.

Property with ‡ or Ω symbols
These items have been imported from outside the European Union (EU) to be sold at auction under temporary importation. When Sotheby's releases such property to buyers, the buyer will become the importer and must pay Sotheby's import VAT at the following rates on both the hammer price and buyer's premium : ‡ 5.50% or Ω 19.60% (see also paragraph below).

VAT refund for property with ‡ or Ω symbols
Non European Union buyers may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's evidence that the property has been removed from France to an outside EU country within two months of the date of sale (copy of customs documentation where Sotheby's appears as the shipper stamped by customs officers).

Any property which is on temporary import in France, and bought by a non European Union resident, will be subjected to a clearance inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. No reimbursement of VAT, duties and taxes to the buyer will be possible, except if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporary imported property will be re-exported, and that the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

1. BEFORE THE AUCTION

Pre-sale Estimates
The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision.

Condition of the property
Solely as a convenience, we may provide condition reports. All property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Safety of the property
Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled. Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view.

Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

Electrical and Mechanical Goods
All electrical and mechanical goods (including clocks) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

Copyright
No representations are made as to whether any property is subject to copyright, nor whether the buyer acquires any copyright in any property sold.

2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as a substitute for bidding in Euros.

Bidding in Person
To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyer of any property, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as Principal
If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us.

Absentee Bids
If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf.

A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Always indicate a "top limit". "Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Any written bids may be:
- Sent by facsimile to 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94
- Given to staff at the Client Service Desks
- Posted to the Paris offices of Sotheby's
- Hand delivered to the Paris offices of Sotheby's

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Bidding by Telephone
If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of 1.500 €. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

3. AT THE AUCTION

Conditions of Business
The auction is governed by the Conditions of Business printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Business carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the property during the sale
For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

Auctioning
The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

4. AFTER THE AUCTION

Results
If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's France on:

00 33 (0)1 53 05 53 34,
or by fax. 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Payment
Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:
– Bank transfer in Euros
– Euro Travellers Cheque
– Euro Banker's Cheque
– Credit cards except American Express card
– Cash in Euros : for private to an equal or lower amount of 3.000 € per sale
– Cash in Euros : for professionals to an equal or lower amount of 750 € per sale

Cashiers and the Collection of Purchases Office are opened daily 10am to 5pm until **Friday 7 July 2006**. After that date, opening times are 10am to 12.30pm and 2pm to 5.00 pm.

Bank transfers should be made to:
Sotheby's (France) S.A.S.
HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie 75008 Paris
compte : 30056 00050 00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Adresse swift : CCFRFRPP

On the transfer form, please indicate your name and your invoice number.

Collection of Purchases
Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made.

All property will be available during, or after each session of sale on presentation of the paid invoice with the release authorisation from the Accounts Office.

Uncollected property will be stored at the buyer's risks and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's expense, the storage in the storage facility designated by Sotheby's shall be at the buyer's risk and expense.

All charges due to the storage facility shall be met in full before collection of the property by the buyer.

Insurance
Once the hammer falls, buyers are solely responsible for taking out insurance to cover their purchases. Sotheby's (as the case may be) does not assume any liability for loss or damage to items which may occur after the hammer falls.

Export
The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted. It is the buyer's responsibility to obtain any relevant export or import licence.

Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due.

Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport"). An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92, Official Journal No. L395 of 31/12/92).

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold.

A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit.

The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required

Category	Limit
– Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old	30,000 €
– Drawings more than 50 years old	15,000 €
– Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned)	150,000 €
– Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old	50,000 €
– Books more than 100 years old singly or in collection	50,000 €
– Means of transport more than 75 years old	50,000 €
– Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters	15,000 €
– Photographs, films and negatives there of	15,000 €
– Printed Maps more than 100 years old	15,000 €
– Incunabula and manuscripts including maps and musical scores single or in collections	irrespective of value
– Archaeological items more than 100 years old	irrespective of value
– Dismembered monuments more than 100 years old	irrespective of value
– Archives more than 50 years old	irrespective of value
– Any other antique items more than 50 years old	50,000 €

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, indicates that « for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation foresees that for some categories, thresholds will be different depending where the goods will be sent to, outside or inside the EU».

Export to Italy
Buyers intending to export their purchases to Italy under an Italian Temporary Cultural Import Licence are advised that the Italian authorities will require evidence of export from France. Please contact our shipper or your own shipping agent prior to the export for more information.

Endangered Species
Items made of or incorporating animal material such as ivory; whalebone; tortoiseshell etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Department of the Environment prior to leaving France. We suggest that buyers also check with their own relevant government department regarding the importation of such items.

Embargo on Importation of Persian/Iranian Works of Art and Carpets in to the USA
Clients considering purchasing Persian/Iranian works of art or carpets with the intention of exporting them to the USA, should enquire with the relevant U.S. Government Office regarding the proper importation of such items into the U.S. prior to shipping the property to the U.S. Sotheby's are available to assist buyers with such inquiries. Buyers should be aware that Sotheby's does not represent that this approval will be granted.

Preemption right
The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyer's position.

Considered as works of art, for purposes of preemption rights are the following categories :
1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections
2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings
3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames
4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number
5) Films and audio-visual works
6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists
7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6)
8) Furniture and decorative works of art
9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents
10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections ; collections and objects presenting an historical, paleontologic, ethnographic or numismatic interest
11) Means of transport
12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Condition I : Généralités
Les activités de la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's »), y compris dans le cadre des ventes de gré à gré des biens restés invendus à la suite d'une vente aux enchères, sont régies par les présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles sont opposables aux vendeurs, aux enchérisseurs, aux acheteurs, ainsi qu'à leurs mandataires et ayants-droit.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont également applicables, mutatis mutandis, aux personnes qui souhaitent pour leurs biens, un avis, un examen ou une estimation pour une mise en vente éventuelle.

Le fait de participer à la vente emporte acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être affectées ou modifiées par toute déclaration faite par la personne habilitée à diriger la vente, préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte seront régies par le droit français et les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci acceptent que toute action éventuelle contre Sotheby's relève de la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

En revanche, Sotheby's conserve le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Les titres des paragraphes n'ont aucune valeur contractuelle, leur objectif étant de faciliter la lecture des présentes Conditions Générales de Vente.

Le texte faisant foi de ces Conditions Générales de Vente est la version établie en langue française.

Sotheby's agit seulement en qualité de mandataire du vendeur.

Condition II : Garanties
Le vendeur garantit à Sotheby's et à l'acheteur :

(i) qu'il est le propriétaire non contesté ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels sont libres de toutes réclamations, contestations, saisies, réserves de propriété, réméres, droits, charges, garanties ou nantissements quelconques et qu'il peut ainsi transférer la propriété pleine et entière desdits biens valablement ;

(ii) que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française ; que, dans le cas où le bien, entré sur le territoire français, proviendrait d'un pays non-membre ou d'un pays membre de l'Union Européenne, ce bien a été légalement importé; il a été légalement et à titre définitif exporté comme l'exige la législation du pays où il se trouvait ; que les déclarations requises à l'importation et l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes à l'exportation et à l'importation ont été dûment réglées ;

(iii) qu'il a mis à la disposition de Sotheby's toute information relative aux biens mis en vente (notamment information relative au titre de propriété, à l'authenticité, à l'origine, aux obligations fiscales et/ou douanières concernant lesdits biens).

Le vendeur indemnisera Sotheby's, ses affiliés et l'acheteur contre tous dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

Condition III : Commission et frais
Le vendeur s'engage à payer à Sotheby's une commission de vente, étant précisé que le montant minimal de celle-ci ne peut être inférieur à 150 euros par bien adjugé, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus, prélevés de plein droit par Sotheby's sur le produit de la vente.

Le vendeur s'engage également à payer à Sotheby's tous les frais de la vente, tels que notamment les frais de marketing, de publicité, d'illustration, de transport, de transfert bancaire ou les frais visés à la Condition V ci-après, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus, prélevés de plein droit par Sotheby's sur le produit de la vente.

Condition IV : Le prix de réserve
Le prix de réserve est le prix minimal arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Si le bien a été estimé, ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de Sotheby's ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de la vente.

Condition V : Responsabilité de Sotheby's en cas de dommages causés aux biens
Sauf accord écrit contraire conclu avec le vendeur, Sotheby's sera responsable en cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés aux biens qui lui sont confiés en vue d'une vente dans les conditions suivantes :

(i) l'indemnité versée par Sotheby's ne pourra pas être supérieure (aa) au prix d'adjudication (hors taxes), si le bien est vendu ou (bb) à l'estimation moyenne du ou desdits biens (hors taxes) faite par Sotheby's, si le bien n'est pas proposé à la vente pour quelque raison que ce soit ; ou (cc) au prix de réserve (hors taxes), si le bien n'est pas vendu, diminuée du montant de la commission de vente et de tous les frais de vente (et de toute TVA ou toute taxe similaire, au taux en vigueur, si applicable),

(ii) aucune indemnité ne sera due pour dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens confiés ou intervenus lors de travaux réalisés par toute personne tierce que nous avons chargée, avec votre accord, de s'occuper de votre bien (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage) ou bien causés, de manière directe ou indirecte, par (aa) les changements d'humidité ou de température, (bb) l'usure normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoulure), (cc) les erreurs de manipulation et (dd) les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques, bio-chimiques ou electro-magnétiques.

(iii) l'indemnité ne sera due que pour des dommages survenus pendant une période qui débutera à la date de la remise d'un reçu émis par Sotheby's pour la réception des biens et finira à la date de leur adjudication ou, en cas des biens retirés de la vente ou restés invendus, à la première des dates suivantes : l'enlèvement desdits biens par le vendeur ou l'expiration d'un délai de 2 mois, ce délai étant calculé respectivement à compter du retrait du bien ou de la date de la vente,

(iv) en contrepartie, le vendeur accepte de payer à Sotheby's des frais d'un montant de 1,5% (aa) du prix d'adjudication (hors taxes), si le bien est vendu ou (bb) de l'estimation moyenne du ou desdits biens (hors taxes) faite par Sotheby's, si le bien n'est pas proposé à la vente pour quelque raison que ce soit ; ou (cc) du prix de réserve (hors taxes), si le bien n'est pas vendu.

Condition VI : Retrait des biens
Sotheby's pourra retirer de la vente le ou les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas d'inexactitude des garanties du vendeur, de non respect du vendeur de ses obligations, de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, à la suite d'une opposition formulée par un tiers, ou en application d'une décision de justice, quels que soient les mérites de l'action), sans que ce retrait puisse engager sa responsabilité.

Condition VII : Frais relatifs aux biens retirés. Indemnité
Tout bien retiré de la vente après la signature du mandat de vente, à l'initiative soit du vendeur, soit de Sotheby's en cas d'inexactitude des garanties du vendeur, de non respect du vendeur de ses obligations, à la suite d'une opposition formulée par un tiers, ou en application d'une décision de justice, quels que soient les mérites de l'action, donnera lieu au paiement à Sotheby's par le vendeur d'une indemnité égale à 20 % de l'estimation moyenne du bien retiré et au remboursement de tous les frais engagés par Sotheby's pour ledit bien (TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur en sus). Le bien ne pourra être enlevé par le vendeur qu'après règlement à Sotheby's de toutes les sommes qui lui sont dues, notamment, en vertu des présentes Conditions Générales de Vente. Sotheby's aura le droit d'exercer un droit de rétention sur les biens retirés, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet des sommes susvisées.

Condition VIII : Assurance du vendeur
Si le vendeur souhaite assurer les dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés aux biens confiés à Sotheby's en vue d'une vente, il doit en convenir par écrit avec Sotheby's au moment de la signature du reçu pour dépôt ou du mandat de vente et procédera à la souscription à ses propres frais auprès d'une compagnie d'assurance de renommée d'une couverture d'assurance dans les conditions prévues ci-après. Dans cette hypothèse, le vendeur accepte de : (i) fournir à Sotheby's une attestation d'assurance du ou des biens(s) et une renonciation à recours subrogatoire de l'assureur pour tout droit qui pourrait être exercé et toute réclamation qui pourrait être formée à l'encontre de Sotheby's, ces documents devant prendre une forme jugée satisfaisante par Sotheby's, (ii) rembourser Sotheby's à sa simple demande toute réclamation pour tout sinistre, et pour toutes les dépenses et frais y afférant, et ce que la responsabilité de Sotheby's ait été prouvée ou non; (iii) notifier à son assureur les conditions de l'indemnisation prévue au paragraphe (ii) ci-dessus ; (iv) renoncer à tout droit et à toute réclamation qu'il pourrait avoir à l'encontre de Sotheby's pour tout sinistre, à l'exception des cas où le sinistre est dû à la faute dolosive ou lourde de Sotheby's. La couverture d'assurance s'appliquera pendant toute la période pendant laquelle les biens seront déposés chez Sotheby's ou chez ses mandataires et resteront la propriété du vendeur.

Si le vendeur ne remplit pas ses engagements décrits ci-dessus dans un délai de dix jours à compter de la confirmation de sa part de sa décision de souscrire une couverture d'assurance, Sotheby's sera responsable des dommages dans les conditions décrites dans la Condition V ci-dessus à compter de l'expiration de ce délai de dix jours.

Condition IX : Règlement du produit de la vente
Les fonds, produit de la vente, reçus par Sotheby's pour le compte du vendeur, seront versés à celui-ci au plus tard deux mois à compter de la vente, après déduction des commissions (commission de vente et commission d'achat), de tous les frais de vente dus à Sotheby's, ainsi que de toutes les taxes (notamment taxe forfaitaire), droit de suite ou droit de reproduction, ou frais de garantie pour les lots en argent, dus conformément à la loi. Le vendeur s'oblige à fournir à Sotheby's toutes informations afin de permettre à Sotheby's de déterminer si les taxes et les droits susvisés sont applicables ou non à son cas, étant précisé que Sotheby's ne sera en aucun cas tenu responsable pour le calcul desdites taxes et droits.

Le produit de la vente sera réglé en Euros ou dans toute monnaie au choix du vendeur. Le taux de change applicable, le cas échéant, sera celui de la banque auprès de laquelle Sotheby's a ouvert des comptes bancaires destinés à recevoir les produits de la vente, en vigueur le jour du transfert du règlement au compte bancaire indiqué par le vendeur, les frais de transfert étant à la charge du vendeur.

A défaut de paiement de l'acheteur, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'acheteur défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de 3 mois à compter de la vente, Sotheby's pourra, mais sans être obligé et sans préjudice de tous les droits dont dispose le vendeur en vertu de la loi, poursuivre l'acheteur défaillant, y compris par voies judiciaires (dans ce cas, le vendeur donnera à Sotheby's au préalable un mandat spécial à cet effet), en exécution et paiement de la vente, ou bien notifier à l'acheteur la résolution de la vente, étant précisé que dans tous les cas, l'acheteur défaillant sera redevable de dommages et intérêts (y compris des frais, pénalités de retard) devenus exigible du simple fait du défaut de paiement. Les pénalités de retard dues par l'acheteur défaillant seront égales à Euribor 1 mois augmenté de 6% calculé sur 365 jours par jour de retard et sur la totalité des sommes dues.

En outre, Sotheby's aura le droit d'exercer tous les droits et recours de créanciers gagistes sur les biens appartenant à l'acheteur défaillant en possession de Sotheby's.

Dans l'hypothèse d'une remise en vente sur folle enchère, toute différence de prix en moins par rapport au prix d'adjudication initial sera à la charge de l'acheteur défaillant, augmentée du montant de tous les frais, de quelque nature qu'ils soient, liés à la remise en vente, et des dommages et intérêts visés ci-dessus, ces montants devenant exigible du fait du défaut de paiement par l'acheteur défaillant.

Dans l'hypothèse où Sotheby's aurait consenti au vendeur une avance sur le prix d'adjudication, celui-ci subroge Sotheby's, à sa demande, dans tous ses droits pour l'exercice des droits et actions prévus ci-dessus.

Condition X : Vente de gré à gré.
Dans le cas où un bien quelconque serait invendu, Sotheby's en avisera le vendeur par écrit.

Sotheby's pourra, à sa seule discrétion, et le vendeur lui consent mandat irrévocable à cet effet, remettre en vente le(s) biens(s) invendus dans le cadre d'une vente de gré à gré, et ce, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la vente. Le prix de vente lors de cette vente de gré à gré ne pourra être inférieur soit à la dernière enchère portée avant le retrait du bien invendu (des biens invendus) de la vente ou, en l'absence d'enchères, au montant de la mise à prix.

Au cas où l'offre de l'acheteur devait être inférieure au prix de réserve fixé lors de la première vente mais supérieur aux montants indiqués ci-dessus, Sotheby's s'engage à notifier au vendeur l'offre écrite de l'acheteur potentiel pour obtenir son accord sur le prix proposé. Au cas où l'offre est égale ou supérieure au prix de réserve, Sotheby's pourra procéder à la vente du bien concerné sans aucune notification ou formalité.

Toutefois, l'État pourra exercer son droit de préemption dans le cadre de la vente de gré à gré.

Au-delà de ce délai de quinze (15) jours, si le(s) bien(s) restent invendu(s), Sotheby's en avisera le vendeur par écrit.

Condition XI : Frais en cas d'invendu
Dans le cas où un bien quelconque serait invendu, que ce soit à l'occasion de la vente aux enchères ou l'occasion de la vente de gré à gré, le vendeur sera redevable à l'égard de Sotheby's des coûts de transport, d'entreposage dans les locaux de Sotheby's ou de tiers et des frais mentionnés à la Condition V (iv) relatifs aux biens invendus (étant précisé que le montant de ces derniers est égal à 1,5% du prix de réserve) ainsi que tous les autres frais exposés par Sotheby's en vue de la vente, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus. Sotheby's pourra exercer un droit de rétention sur lesdits biens, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet des sommes susvisées.

Condition XII : Biens non enlevés par le vendeur
Dans l'hypothèse où des biens retirés de la vente ou restés invendus, y compris dans le cadre d'une vente de gré à gré, ou des biens dont la vente a été résiliée pour quelque raison que ce soit ne sont pas enlevés par le vendeur dans un délai de 2 mois à compter de respectivement leur retrait ou de la date de la vente aux enchères ou de la notification de résolution de celle-ci, ceux-ci seront entreposés aux frais, risques et périls du vendeur dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's.

Si les biens susvisés ne sont pas enlevés dans un délai d'un an à compter de l'expiration des délais visés ci-avant, Sotheby's sera autorisé à mettre en vente aux enchères lesdits biens sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la date de l'enlèvement du bien par le futur acheteur.

Condition XIII : Biens non enlevés par l'acheteur
Si des biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré ne sont pas enlevés par l'acheteur à compter de l'adjudication ou de la date de la vente de gré à gré, ceux-ci seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens susvisés ne sont pas enlevés dans un délai d'un an à compter de l'expiration des délais visés ci-avant, Sotheby's sera autorisé à mettre en vente aux enchères lesdits biens sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la date de l'enlèvement du bien par le futur acheteur.

Condition XIV : Droits de reproduction photographique
Le vendeur confère expressément à Sotheby's le droit de photographier et de reproduire tout bien qui lui est confié à la vente et d'utiliser ces photographies et reproductions, et/ou celles qui lui seraient confiées par le vendeur, étant précisé que le vendeur prend à sa charge les droits de reproduction des biens confiés que Sotheby's aura acquittés, le cas échéant.

Condition XV : Indications du catalogue
Les indications portées sur le catalogue seront établies par Sotheby's avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Condition XVI : État des biens vendus
Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Condition XVII : Exposition
Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Condition XVIII : Déroulement de la vente
La personne habilitée à diriger la vente prononce les adjudications, assure la police des ventes et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre.

A l'ouverture de chaque vacation, la personne habilitée à diriger la vente fait connaître les modalités de la vente et des enchères.

En cas de défaut de paiement d'un acheteur d'achats antérieurs ou en cas d'incidents de paiement susceptibles de mettre en cause la sérénité et la sécurité des opérations de ventes aux enchères, Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère porté par un tel acheteur ou pour son compte.

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

La personne habilitée à diriger la vente pourra refuser toute enchère qui ne serait pas portée conformément aux présentes et à la loi.

En cas de doute sur la validité de toute enchère, y compris notamment en cas d'enchères simultanées, la personne habilitée à diriger la vente pourra, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du bien concerné.

La personne habilitée à diriger la vente pourra procéder à une vente aux enchères provisoire.

La personne habilitée à diriger la vente se réserve la faculté de procéder à toute division comme à toute réunion ainsi qu'à des retraits de biens avant ou pendant la vente conformément à la loi.

Chaque bien est identifié par un numéro qui correspond au numéro du bien sous lequel est indiqué le bien en question dans le catalogue de la vente.

Sauf déclaration contraire de la personne habilitée à diriger la vente, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des biens.

Si un bien ne trouve pas d'acquéreur, la personne habilitée à diriger la vente annoncera que le bien est invendu.

Condition XIX : Ordres d'achat
Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone.

Tout enchérisseur sera considéré comme agissant pour son propre compte, à moins qu'il n'ait été porté au préalable et par écrit à la connaissance de Sotheby's qu'il agissait pour le compte d'un tiers, et que ce tiers soit bien connu d'elle. L'enchérisseur agissant pour le compte d'un tiers, d'une part, et ce dernier, d'autre part, seront tenus solidairement responsables de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi et des présentes Conditions Générales de Vente. En cas de contestation de la part de ce tiers, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

Condition XX: Enchères portées par le vendeur
Le vendeur n'est pas autorisé à enchérir sur son propre bien ou encore à donner instructions ou à permettre à une autre personne d'enchérir sur le bien offert à la vente pour son compte.

Si toutefois le vendeur enchérit directement en son nom (ou il charge une autre personne de le faire) et le bien lui est adjugé, le vendeur sera redevable vis-à-vis de Sotheby's d'une indemnité dont le montant sera égal à une somme représentant le total de la commission de vente, de la commission d'achat et de tous les frais de vente qui auront été encourus à l'occasion de la vente dudit bien. Sotheby's sera également autorisé à exercer un droit de rétention sur lesdits biens, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet de toutes les sommes dues.

Condition XXI : Commission d'achat
L'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication ou du prix de vente en cas de vente de gré à gré, une commission d'achat de 20% du prix d'adjudication (ou du prix de vente) sur une première tranche jusqu'à 150.000 Euros et de 12 % sur la tranche supérieure à 150.001 Euros, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus.

Condition XXII : Adjudication
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur.

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjugé qu'à compter du règlement effectif par l'acheteur à Sotheby's du prix d'adjudication et des commissions et frais y afférents dus par l'acheteur. Toutefois, tous les risques afférents au bien adjugé seront à la charge de l'acheteur dès l'adjudication prononcée.

Dès qu'un bien est adjugé, l'acheteur doit présenter à la personne conduisant la vente, le numéro qui lui a été attribué et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, la commission d'achat et des frais de vente.

Sotheby's décline sa responsabilité sur toutes les conséquences d'une fausse déclaration de l'acheteur.

L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais à compter de la date d'adjudication. Tout bien non enlevé sera entreposé à compter de la date de l'adjudication aux frais, et risques et périls de l'acheteur conformément à la Condition XIII ci-dessus.

Condition XXIII : Exportation et importation
L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

Condition XXIV : Remise des biens
Sotheby's décline toute responsabilité au titre de l'emballage et du transport des biens.

Le bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's en a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat et des frais de vente de celui-ci, augmentés des toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale). Sotheby's est autorisé à exercer un droit de rétention sur le bien adjugé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'au paiement effectif de l'intégralité des sommes correspondantes par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

Condition XXV : Droit de préemption
L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives dont l'exercice, au cours de la vente, est confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de ladite vente. En cas de confirmation, l'État français se subroge à l'acheteur.

Condition XXVI : Protection des données – la loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi informatique et Liberté)
Sotheby's pourra utiliser les données à caractère personnel notamment communiquées par le vendeur et l'acheteur, et les concernant aux fins d'enchère et d'autres services notamment dans le domaine de l'art, de l'immobilier et des services de gestion des ventes, de marketing, ainsi qu'aux fins d'exercer son activité, ou de satisfaire aux obligations légales.

La collecte de données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur peut être effectuée par l'intermédiaire de procédés permettant d'identifier ses préférences et lui fournir une meilleure qualité de service, et Sotheby's aura la faculté de collecter ces données par l'enregistrement d'images vidéo ou de conversations téléphoniques.

Sotheby's devra avoir obtenu le consentement préalable du vendeur et de l'acheteur avant de collecter toute donnée à caractère personnel (ou sensible) le concernant, sauf à satisfaire une des conditions prévues par l'article 7 de la loi du 6 janvier 1978 précitée.

Le vendeur et l'acheteur consentent par les présentes à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement; au transfert de ce traitement à destination de toute société Sotheby's ainsi que de tout tiers, vers un Etat de la Communauté Européenne ou un Etat tiers, même si ce pays n'offre pas un niveau de protection suffisant de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes à l'égard du traitement dont les données font l'objet.

Le vendeur et l'acheteur ont le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, en le notifiant à Sotheby's, à ce que les données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection, notamment commerciale.

Le vendeur et l'acheteur ont le droit d'interroger Sotheby's en vue d'obtenir :

- confirmation que les données à caractère personnel les concernant font l'objet d'un traitement,
- des informations relatives aux finalités, aux catégories et aux destinataires de ce traitement,
- des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination de pays tiers à l'Union Européenne,
- la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel les concernant,
- des informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard du vendeur.

Le vendeur et l'acheteur peuvent exiger de Sotheby's que les données à caractère personnel inexactes, incomplètes ou équivoques les concernant soient, selon le cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées.

CONDITIONS OF SALE

Condition I: Generalities
The activities of Sotheby's France S.A.S ("Sotheby's"), including in private sales of lots remained unsold after an auction, are governed by the General Conditions of Sale herewith, which are enforceable against vendors, bidders and buyers as well as their agents and successors in title.

The General Conditions of Sale herewith are also applicable, mutatis mutandis, to persons who wish Sotheby's to provide advice, inspection or estimation for the potential sale of their property.

Participation in the sale constitutes acceptance of the General Conditions of Sale herewith.

The General Conditions of Sale herewith and all notifications, descriptions and declarations with respect to a given item of property, which appear in the sales catalogue or which are posted in the sales room, may also be affected or modified by any declaration made by the auctioneer, prior to the auctioning of the property in question.

The General Conditions of Sale herewith, every sale and everything related thereto are governed by French law. Vendors and buyers, as well as the real or apparent agents thereof, accept that any claim against Sotheby's will be subject to the exclusive competence of the Courts within the jurisdiction of the Paris Court of Appeals.

Sotheby's retains the right to institute legal action before the Courts within the jurisdiction of the Paris Court of Appeals or any other court of its choice.

The paragraph headings have no contractual value, their objective being to facilitate the reading of the General Conditions of Sale herewith.

The French version of the General Conditions of Sale is the only version with legal effect.

Sotheby's acts only as agent for the vendor.

Condition II: Warranties
The vendor warrants to Sotheby's and to the buyer:

(i) that he/she is the uncontested owner or that he/she is duly authorised by the uncontested owner of the property offered for sale, that the property is free from all claims, seizures, liens, repurchase agreements, rights, charges, warranties, or securities of any kind and that he/she may fully and validly transfer the ownership of the said property;

(ii) that the property conforms with French Customs regulations; that, in the event the property has entered France from a non EU member state or from an EU member state, such property has been legally imported as well as legally and permanently exported from the country of origin; that the required import and export declarations have been duly made and that any import and export taxes have been duly paid;

(iii) that he/she has provided to Sotheby's all information concerning the property offered for sale (in particular all information regarding title of ownership, authenticity, provenance, and tax and/or customs obligations).

The vendor shall indemnify Sotheby's, its affiliates, and the buyer against any damages of any kind resulting from the inaccuracy of any of his/her warranties or the breach of any of his/her obligations.

Condition III: Commission and expenses
The vendor undertakes to pay to Sotheby's a vendor's commission which shall not be inferior to 150 euros per lot as well as VAT or any amount in lieu of VAT at the applicable rate, which will be deducted by Sotheby's from the sale proceeds.

The vendor further agrees to pay to Sotheby's any sales charges and expenses including but not limited to the charge for Sotheby's assumption of liability for loss or damage, marketing, advertising, illustration, transport, bank fees or any expense referred to in Condition V below, plus applicable VAT or amount in lieu of VAT, which will be deducted by Sotheby's from the proceeds of the sale.

Condition IV: Reserve price
The reserve price is the minimum price agreed with the vendor below which the property cannot be sold. If the property has been estimated then the reserve price cannot be higher than the low pre-sale estimate published in the catalogue, or publicly stated by the auctioneer and set out in the minutes of the sale.

Should the property not have a reserve price, Sotheby's may not be held liable vis-à-vis the vendor if the property is sold at a price below the low pre-sale estimate published in the sale catalogue.

Condition V: Sotheby's assumption of liability for loss or damage to the property
Unless otherwise agreed with Sotheby's, Sotheby's will assume liability for loss or damage (including but not limited to loss, theft or destruction) to property consigned for sale as follows:

(i) The compensation paid by Sotheby's cannot exceed (aa) the hammer price (excluding taxes),if the lot is sold (bb) Sotheby's mid pre-sale estimate (excluding taxes) if the property is not offered for sale for whatever reason; or (cc) the reserve price (excluding taxes) if the property is unsold, less the vendor's commission ,all sale expenses and applicable VAT or amount in lieu of VAT.

(ii) Sotheby's will not be liable for any loss or damage caused to frames or to glass covering prints, paintings or other work, for loss or damage occurring in the course of any process undertaken by independent contractors employed with the Seller's consent (including restoration, framing or cleaning), or for loss or damage which is caused directly or indirectly or results from (aa) changes in humidity or temperature; (bb) normal wear and tear, gradual deterioration or inherent vice or defect (including woodworm); (cc) errors in processing; or (dd) war, nuclear fission or radioactive contamination, chemical, bio-chemical or electro-magnetic weapons.

(iii) Compensation will only be due for damages occurred from delivery of the deposit receipt issued by Sotheby's for the property until risk passes to the Buyer of the lot following its sale, or for withdrawn lots or unsold lots, until the Property has been collected by the vendor or 60 days after the sale whichever is earlier; this time period being calculated from the date of withdrawal or the date of the sale, respectively.

As a consideration, the vendor agrees to pay a charge for the liability assumed by Sotheby's of an amount equal to 1.5% of (i) the hammer price (excluding taxes), if the lot is sold; or (ii) Sotheby's mid pre-sale estimate (excluding taxes) if the lot is not offered for sale for any reason; or
(iii) the reserve price (excluding taxes), if the lot is unsold.

Condition VI: Withdrawal of property
Sotheby's may withdraw any property from the sale, without any liability, for a legitimate reason (such as breach of vendor's warranties or obligations, or legitimate doubt regarding the authenticity of the property proposed for sale, or following an opposition formulated by a third party or in application of a judicial decision, regardless of the merit of the action).

Condition VII: Withdrawal fee
If any lot is withdrawn from the sale, after signature of the sale agreement ("mandat de vente"), by the vendor, or by Sotheby's following the breach by the vendor of any of his/her warranties or obligations, or following an opposition formulated by a third party or in application of a judicial decision, regardless of the nature of the action, the vendor shall pay to Sotheby's a withdrawal fee equal to 20% of the mid pre-sale estimate of the withdrawn property, and shall reimburse all expenses incurred by Sotheby's in respect of the withdrawn property (plus VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate). The property may not be withdrawn by the vendor unless and until all sums due are fully paid to Sotheby's, in particular those due under the General Conditions of Sale herein. Sotheby's shall have the right to exercise its right of retention on withdrawn lots or on any other lot belonging to the vendor and held by Sotheby's until all sums due are paid to Sotheby's in full in cleared funds.

Condition VIII: Insurance by the vendor
The vendor must agree with Sotheby's in writing when signing a deposit receipt or consignment agreement if it does not wish Sotheby's to assume liability for loss or damage to any item delivered to Sotheby's for a sale and it undertakes to maintain insurance cover at its costs for the item from a reputable insurance company with the following terms. In such circumstances, the vendor agrees to:

(i) Provide Sotheby's with a copy of a certificate of insurance of the property and a renunciation to any subrogation action of the insurer against Sotheby's, each in a form satisfactory to Sotheby's;

(ii) Indemnify Sotheby's on demand against any claim for loss or damage, and for all expenses and costs related thereto even if no liability has been proven;

(iii) notify the vendor's insurer of the terms of the indemnity set out in paragraph (ii) above

(iv) waive all rights and claims which the vendor may have against Sotheby's in connection with such loss or damage, other than in circumstances where the loss or damage was caused by Sotheby's wilful misconduct or gross negligence

The insurance cover will apply during all the time the property will be consigned at Sotheby's or its agents and will remain the vendor's property.

If the vendor fails to comply with the conditions above within ten days of the vendor's confirmation to subscribe an insurance cover, Sotheby's shall assume liability for loss or damage on the terms set out in Condition V above from the day the ten-day period has expired.

Condition IX: Sale proceeds
The sale proceeds received by Sotheby's for the account of the vendor shall be paid to the vendor no later than two months from the date of the sale, after the deduction of commissions (vendor and buyer commissions) and all sale expenses due to Sotheby's, as well as all taxes (and in particular "taxe forfaitaire"), "droit de suite", reproduction rights, or guarantee costs for silver lots, pursuant to the applicable law. The vendor undertakes to provide to Sotheby's all information required in order to allow Sotheby's to determine if any of the above-mentioned taxes or fees are applicable or not; in any event Sotheby's shall not be liable for the calculation of said taxes or fees.

Sale proceeds shall be settled in Euros or in any currency selected by the vendor. The exchange rate used shall be that of the bank at which Sotheby's has opened accounts to receive the sale proceeds, in force on the day of transfer of payment to the vendor's bank account, any bank transfer fees being payable by the vendor.

In the event of default by the buyer, and following unsuccessful requests for payment, the vendor authorises Sotheby's to act on his behalf to re-offer the property for sale at the vendor's request by the process of "folle enchère" on behalf of the defaulting buyer. In the event the vendor does not make such a request to Sotheby's within three months following the date of the sale, Sotheby's may, without prejudice to the legal rights of the vendor, pursue the defaulting buyer, including before the Courts (in such case, the vendor shall give Sotheby's a special mandate to that effect) for execution and payment of the sale or Sotheby's may notify the buyer of the cancellation of the sale, without prejudice for any damages due by the defaulting buyer. Penalties due by the defaulting buyer will be equal to Euribor one month plus 6%, calculated on 365 days for each day of default and on the aggregate amount of sums due.

Furthermore, Sotheby's shall have the right to exercise a lien on all the lots belonging to the defaulting buyer and held by Sotheby's.

If the property is re-offered for sale by the process of "folle enchère", the amount by which the re-sale hammer price is less than the original hammer price will be charged to the defaulting buyer, exclusive of all expenses whatsoever following the re-offering of the property for sale and any interest charges mentioned above (notwithstanding their nature); which become due following default on payment by the defaulting buyer.

In the case where Sotheby's has made an advance on the hammer price to the vendor, the vendor subrogates Sotheby's, at Sotheby's request, in all his/her rights in enforcing any ensuing legal action.

Condition X: Private sale
Should any property fail to sell, Sotheby's shall inform the vendor in writing.

Within 15 (fifteen) days of the date of the auction, Sotheby's may sell privately the lot(s) that failed to sell. In this instance, the vendor irrevocably authorises Sotheby's to act on his/her behalf and deal with a private sale of the lot. The hammer price for the private sale of the lot cannot be less than the last bid stated by the auctioneer prior to the object not selling during the auction or in the case where no bids were taken, the opening bid.

If the buyer's offer is lower than the reserve price fixed for the first auction, but higher than the amounts indicated above, Sotheby's shall inform the vendor in writing to obtain his/her agreement on the proposed price. If the buyer's offer is equal to or higher than the reserve price, Sotheby's shall proceed with the private sale without any notification to the vendor.

However, the French State may exercise its pre-emption right in the context of post auction sales.

After the 15 (fifteen) day period, if the lot(s) is/are still unsold, Sotheby's will inform the vendor in writing.

Condition XI: Unsold lots
Should the lot fail to sell, either at auction or privately, the vendor shall pay to Sotheby's transportation costs, storage costs at Sotheby's premises or with third parties and a charge for assuming liability for loss or damage to unsold lots (such charge being of an amount of 1.5% of the reserve price) as well as any other expenses of Sotheby's in relation to the sale plus VAT or amount in lieu of VAT. Sotheby' shall have a retention right on the unsold lots as well as on any other property belonging to the vendor and held by Sotheby's until payment of the above sums have been received in full in cleared funds.

Condition XII: Uncollected lots by the vendor
Should a lot be withdrawn from the sale or remain unsold, including by private sale, or should a lot which sale has been cancelled for whatever reason, have not been collected by the vendor within 2 months from the withdrawal of the lot or the date of the sale or the notification of the cancellation of the sale, respectively, those uncollected lots shall be stored at the buyer's risk and expense in a storage facility designated by Sotheby's.

If the above mentioned lots are not collected within one year from the above mentioned dates, the buyer authorises Sotheby's to re-offer the lots for sale at public auction without a reserve, a mandate to this effect is given to Sotheby's by the present conditions of sale. The applicable Conditions of Sale are those in force at the date of the auction.

The proceeds of such sale will be forfeited by Sotheby's on a specific account, after Sotheby's has deducted from the sale proceeds any sum due to Sotheby's, including the storage costs incurred until collection of the property by the future buyer.

Condition XIII: Uncollected lots by the buyer
Should lots sold at auction or privately not be collected by the buyer immediately after the auction or on the date of the private sale, those lots will be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's expense, the storage in the storage facility designated by Sotheby's shall be at the buyer's risk and expense.

If the above mentioned lots are not collected within one year from the above mentioned dates, the buyer authorises Sotheby's to re-offer the lots for sale at public auction without a reserve, a mandate to this effect is given to Sotheby's by the present conditions of sale. The applicable Conditions of Sale are those in force at the date of the auction.

The proceeds of such sale will be forfeited by Sotheby's on a specific account, after Sotheby's has deducted from the sale proceeds any sum due to Sotheby's, including the storage costs incurred until collection of the property by the future buyer.

Condition XIV: Photographic reproduction rights
The vendor expressly confers to Sotheby's the right to photograph and reproduce all property entrusted to it for sale and to use such photographs and reproductions, and/or those entrusted to it by the vendor, at the vendor's expense.

Condition XV: Catalogue descriptions
Sotheby's shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any sale room notices posted in the sale room prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sale, as is consistent with its role as an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Condition XVI: Condition of sold lots
All the property is sold in the condition in which it is offered for sale, with all its imperfections and defects. No claim can be accepted for the presence of minor restorations or small damages. It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-canvassing, added supports and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

Condition XVII: Pre-sale exhibition
All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Condition XVIII: The sale
The auctioneer auctions the lots, he/she is responsible for the security of the sale and he/she is entitled to take any action he thinks fit in order to maintain order.

At the beginning of each auction, the auctioneer shall inform the audience of the rules of the sale and how to place bids.

If a buyer defaulted on payment of an earlier purchase or in case of payment problems likely to jeopardize the serenity and security of the auction, Sotheby's may refuse the bid placed by such a buyer or a bid placed on its behalf.

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels and in increments he/she considers appropriate and is entitled to place bids or series of bids on behalf of the vendor up to the reserve on the lot

The auctioneer may refuse any bid which is not placed pursuant to the present Conditions of Sale or in accordance with the law.

In case of doubt regarding the validity of a bid, including simultaneous bids, the auctioneer may, in his/her discretion, cancel the bid and continue the auction sale of the lot.

The auctioneer may decide to sell lots provisionally ("enchères provisoires").

Pursuant to the law, the auctioneer is entitled to combine or divide the property into lots as well as to withdraw lots before or during the sale.

Each lot is identified by a lot number identifying the property in the catalogue for the sale.

The sale is conducted in the order the lots are numbered, unless otherwise specified by the auctioneer.

If a specific lot is not sold, the auctioneer will announce that the lot is unsold.

Condition XIX: Bidding at auction
Although prospective bidders are advised to attend the sale, Sotheby's may, upon request, execute purchase orders on their behalf, including by telephone, facsimile or electronic message services if such mean is expressly mentioned in the catalogue. It is, however, understood that Sotheby's, its agents or representatives cannot be held liable for errors or omissions of any kind in the handling of orders, including the non-execution of such orders. Sotheby's also reserves the right to record telephone bids in the conditions provided by law.

All bidders are deemed to act on their own behalf, unless it has been brought to Sotheby's attention in writing prior to the sale that they are acting on behalf of a third party, and that the said third party is known to Sotheby's. The bidder acting on behalf of a third party, and such third party, shall be held jointly and severally responsible for the compliance with any obligation for which buyers are responsible pursuant to the law and to the General Conditions of Sale herein. In case of a challenge by a third party, Sotheby's will have the rights to consider the bidder as sole responsible for the bid in question.

Condition XX: Vendor's bids
The vendor is not authorised to bid on its own property or give instructions or allow someone to bid on the property on its behalf.

If the vendor instructs or permits any other person to bid on its behalf for its own property and if the lot is sold to him, Sotheby's may treat the vendor as bound as vendor and as buyer and the vendor will be liable to pay Sotheby's the vendor's commission, buyer's premium and all expenses incurred for the sale of the lot. Sotheby's shall be entitled to exercise a lien over the lot or on any property belonging to the vendor and held by Sotheby's until all sums due have been paid in full in cleared funds.

Condition XXI: Buyer's premium
The buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account on top of the hammer price (or sale price in case of a private sale), a buyer's premium equal to 20% on the portion of the hammer price (or the sale price) up to 150 000 Euros, and equal to 12% on the portion of the hammer price (or the sale price) above 150 001 Euros, plus any applicable VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate.

Condition XXII: Sold lots
The highest and final bidder is the buyer.

Title to the property will pass to the buyer only after all related sums due by the buyer, i.e. hammer price, buyer's premium and/or any sale expenses have been fully paid to Sotheby's in cleared funds by the buyer. However, all related risks in the property will pass to the buyer upon the fall of the hammer.

Upon the fall of the auctioneer's hammer, the buyer shall inform the auctioneer of the paddle number and immediately pay the hammer price, the buyer's premium and any sale expenses.

Sotheby's declines all responsibility for any consequences arising from false statements made by a buyer.

The buyer must, as soon as possible, collect his purchases at his own expense. Any uncollected lot will be stored at the buyer's expense and risk pursuant to Condition XIII above.

Condition XXIII: Export and import
The export of any property from France, and the import to another country, may be subject to one or several licenses (export or import). The buyer is responsible for obtaining any necessary export or import licenses. The refusal of any export or import license or any consecutive delay in obtaining such a license will justify neither the cancellation of the sale by the buyer, nor the delay in making payment for the property.

Condition XXIV: Release of property
Sotheby's shall not be liable with respect of packaging and transport of the lot.

The lot sold will only be delivered to the buyer, once (i) Sotheby's has effectively received the full hammer price, buyer's premium and the sales expenses including taxes, or receive from the buyer a satisfactory payment guarantee, and (ii) the buyer has provided Sotheby's proof of its identity (as individual or legal entity as the case may be), Sotheby's is entitled to exercise a retention right on the property until such time as the buyer has effectively paid the totality of the sums due, or until receipt of a satisfactory guarantee of payment.

Condition XXV: Pre-emption right
The French State retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French State shall be subrogated in the buyer's position.

Condition XXVI: Data Protection-Law dated 6 January 1978 as modified by law dated 6 August 2004 on data protection and information technology.
Sotheby's shall be authorised to use information provided by the vendor or the buyer or which Sotheby's otherwise obtains relating to them for the provision of auction and other art-related services, real estate services, client administration, marketing and otherwise to manage and operate its business, or as required by law.

Some gathering of information about Sotheby's vendors or buyers may take place using technical means to identify their preferences and provide a higher quality of service to them, and Sotheby's may gather information about its clients through video images or through the use of monitoring devices used to record telephone conversations.

Sotheby's will seek the vendor or the buyer's express consent before gathering any sensitive data, unless otherwise permitted by the above mentioned article 7 of law dated 6 January 1978.

The vendor or the buyer agrees that Sotheby's may use any sensitive information that they supply to Sotheby's. By agreeing to these Conditions, the vendor or the buyer agree to the processing of their personal information and also to the disclosure and transfer of such information to any Sotheby's Company and to third parties anywhere in the world for the above purposes, including to countries which may not offer equivalent protection of personal information to that offered in France.

The vendor or the buyer can prevent for legitimate reasons the use of their personal information for marketing purposes at any time by notifying Sotheby's.

The vendor or the buyer may obtain from Sotheby's:
- confirmation that personal information are processed
- information pertaining to the purposes, categories and recipients of this processing
- information pertaining to the transfer of personal information towards countries outside the European union
- communication in an accessible form of their personal information
- information enabling them to know and oppose the logic underneath the automatic processing when decision have been made on this basis and have had legal effects on the vendor.

The vendor and the buyer may require from Sotheby's that inaccurate, incomplete, or equivocal personal information concerning themselves be rectified, completed, updated, locked or deleted.

NOTES

KEY
Sale Rooms

UNITED KINGDOM AND IRELAND

London Bond Street
34-35 New Bond Street
London W1A 2AA
Telephone: +44 (0)20 7293 5000
Fax: +44 (0)20 7293 5989
Henry Wyndham
Chairman
Robin Woodhead
Chief Executive
George Bailey
Managing Director

London Olympia
Olympia, Hammersmith Road
London W14 8UX
Telephone: +44 (0)20 7293 5555
Fax: +44 (0)20 7293 6939
Harry Dalmeny
Chairman
Michael Bing
Managing Director

REGIONAL REPRESENTATIVES

Kent, East & West Sussex, Surrey & Hampshire
William Lucy
Summers Place
Billingshurst
Sussex RH14 9AD
Telephone: +44 (0)1403 833500
Fax: +44 (0)1403 833699

Gloucestershire, Warwickshire, Worcestershire, Herefordshire, Oxfordshire, Northamptonshire and South Wales
John Harvey
Ullenwood Court,
Ullenwood, nr. Cheltenham
Gloucestershire GL53 9QS
Telephone: +44 (0)1242 510500
Fax: +44 (0)1242 228567

Thomas Lloyd ‡
Kilgetty, Pembrokeshire
Tel/Fax: +44 (0)1646 651493

Mary Miller ‡
Towcester, Northamptonshire
Tel/Fax: +44 (0)1327 860020

Devon, Cornwall, Dorset, Somerset and Wiltshire
Elizabeth d'Erlanger
Hensleigh Cottage
Hensleigh, Tiverton
Devon EX16 5NH
Telephone: +44 (0)1884 243663
Fax: +44 (0)1884 258692

Elizabeth Fortescue ‡
Lostwithiel, Cornwall
Tel/Fax: +44 (0)1208 871133

Charles Hignett ‡
Bath, Somerset
Telephone: +44 (0)1225 840101
Fax: +44 (0)1225 840696

East Anglia
Charlotte Philipps
Newmarket, Suffolk
Telephone: +44 (0)1638 500523

The Lord Cranworth ‡
Woodbridge, Suffolk
Telephone: +44 (0)1473 735581
Fax: +44 (0)1473 738278

Sara Foster ‡
Fakenham, Norfolk
Telephone: +44 (0)1328 700032
Fax: +44 (0)1328 700155

The Midlands and North Wales
Mark Newstead
Knypersley Hall
Marchington Woodlands
Nr Uttoxeter ST14 8RF
Telephone: +44 (0)1889 560074
Fax: +44 (0)1889 563828

Lord Ralph Kerr ‡
Melbourne, Derbyshire
Tel/Fax: +44 (0)1889 560074

The Marchioness of Linlithgow ‡
Powys, Wales
Telephone: +44 (0)1691 648646
Fax: +44 (0)1691 648664

Yorkshire, Lancashire, Durham, Northumberland & Cumbria
John Phillips, ARICS
Andrew Parker
8-12 Montpellier Parade
Harrogate
North Yorkshire HG1 2TJ
Telephone: +44 (0)1423 501466
Fax: +44 (0)1423 520501

Matthew Festing, OBE
Hexham, Northumberland
Telephone: +44 (0)1434 240 725
Fax: +44 (0)1434 240 726

Henry Bowring ‡
Kirkby Lonsdale, Cumbria
Tel/Fax: +44 (0)1524 276464

Judith Heelis ‡
Appleby-in-Westmorland, Cumbria
Tel/Fax: +44 (0)1768 352806

Channel Islands
Clare d'Abo
Jersey
Telephone: +44 (0)20 7293 5363

Antony Matheson ‡
Guernsey
Telephone: +44 (0)1481 233065
Fax: +44 (0)1481 233048

Scotland & Borders
John Robertson
Anthony Weld Forester
Georgiana Bruce
Angus Milner Brown
7 Howe Street
Edinburgh EH3 6TE
Telephone: +44 (0)131 558 7799
Fax: +44 (0)131 556 5568

Ireland & Northern Ireland
Arabella Bishop
Anne Dillon
16 Molesworth Street
Dublin 2, Ireland
Telephone: +353 1 671 1786
Fax: +353 1 679 7844

William Montgomery ‡
Newtownards, Co. Down
Telephone: +44 (0)28 4278 8668
Fax: +44 (0)28 4278 8652

EUROPE AND MIDDLE EAST

AUSTRIA

Andrea Jungmann
Palais Wilczek
Herrengasse 5, A-1010 Vienna
Telephone: +43 1 512 4772/3
& 513 3774
Fax: +43 1 513 4867

BELGIUM

Count Hubert d'Ursel
Monique Bréhier
32 rue Jacques Jordaens
1000 Brussels
Telephone: +32 2 648 0080
Fax: +32 2 648 0757

CZECH REPUBLIC

Filip Marco
Rytirska 8
110 00 Praha 1
Tel/Fax: +42 02 24 23 72 98

DENMARK

Nina Wedell-Wedellsborg
Tina Hansen
Vognmagergade 9
1120 Copenhagen K
Telephone: +45 33 13 55 56
Fax: +45 33 93 01 19

FINLAND

Nina Zilliacus
Bernhardinkatu 5
00 130 Helsinki
Telephone: +358 9 622 1558
Fax: +358 9 680 1208

FRANCE

Paris
Dr. Philipp Herzog von Württemberg
P.D.G., France
Princesse de Beauvau Craon
Présidente d'honneur, France
Deputy Chairman, Europe
Jeremy Durack
Managing Director
76 rue du Faubourg St. Honoré
75008 Paris
Telephone: +33 1 53 05 53 05
Fax: +33 1 47 42 22 32

Bordeaux
Alain de Baritault
Telephone/Fax: +33 5 56 58 72 04
Lyon
Albert de Franclieu
Telephone/Fax: +33 4 76 07 15 52
Marseille
Florence Vidal
Telephone/Fax: +33 4 91 48 65 59
Montpellier
Béatrice Viennet
Telephone: +33 4 67 24 95 72
Fax: +33 4 67 24 93 52
Nantes
François d'Hautpoul
Telephone/Fax: +33 2 40 69 14 89
Strasbourg
Marie-France Ludmann
Telephone/Fax: +33 3 88 60 00 61

GERMANY

Frankfurt
Dr. Philipp Herzog von Württemberg
Managing Director-Germany
Nina Buhne
Mendelssohnstrasse 66
D-60325 Frankfurt-am-Main
Telephone: +49 69 74 07 87
Fax: +49 69 74 69 01

Munich
Heinrich Graf von Spreti
President-Germany
Odeonsplatz 16
D-80539 München
Telephone: +49 89 291 31 51
Fax: +49 89 299 271

Cologne
Ursula Niggemann
Vice President-Germany
St. Apern - Strasse 17-21
D-50667 Köln
Telephone: +49 221 20 7170
Fax: +49 221 257 4359

Hamburg
Dr. Katharina Prinzessin zu Sayn-Wittgenstein
Tesdorpfstrasse 22
D-20148 Hamburg
Telephone: +49 40 44 40 80
Fax: +49 40 410 70 82

Hannover
Susanne von Lüneburg
Telephone: +49 53 01 13 66
Fax: +49 53 01 12 27

Berlin
Joelle Romba
Telephone: +49 30 49 85 43 85
Fax: +49 30 49 85 43 84

GREECE

Please refer all enquiries to
Constantine Frangos
in the London Office
Telephone: +44 (0)20 7293 5704
Fax: +44 (0)20 7293 5923
Mobile: 030 69 4792 8503
(Athens)

HUNGARY

Countess Dr. Soraya Stubenberg
Telephone: +43 676 566 90 92

ISRAEL

Rivka Saker
46 Rothschild Boulevard
Tel Aviv 66883
Telephone: +972 3 560 1666
Fax: +972 3 560 8111

ITALY

Filippo Lotti
Managing Director

Milan
Filippo Lotti
Managing Director
Claudia Dwek
Deputy Chairman
Palazzo Broggi
Via Broggi 19, 20129 Milan
Telephone: +39 02 295001
Fax: +39 02 29518595

Bologna
Daniela Amati Jovi
Telephone: +39 0 51 331 382

Florence
Clementina Bartolini Salimbeni
Telephone: +39 0 55 247 9021
Fax: +39 0 55 247 9563

Rome
Luisa Lepri
Director
Palazzo Colonna
Piazza SS, Apostoli, 61
00187 Rome
Telephone: +39 0 6 699 41791
Fax: +39 0 6 679 6167

Turin
Laura Russo
Director
Corso Galileo, Ferraris 18B
10121 Turin
Telephone: +39 0 11 544898
Fax: +39 0 11 547675

LUXEMBOURG

Please refer all enquiries to
Count Hubert d'Ursel
in the Brussels Office
Telephone: +32 2 648 0080
Fax: +32 2 648 0757

MONACO

Mark Armstrong
Est-Ouest
24, boulevard Princesse Charlotte
B.P. 45
MC 98001 Monaco Cedex
Telephone: +377 93 30 88 80
Fax: +377 93 25 24 98

NETHERLANDS

Amsterdam
Mark Grol
Managing Director
Eveline van Oirschot
Chairman
De Boelelaan 30
1083 HJ Amsterdam
Telephone: +31 20 550 22 00
Fax: +31 20 550 22 22

NORWAY

Ingeborg Astrup
Bjørnveien 42, 0774 Oslo
Telephone: +47 22 1472 82
Fax: +47 22 49 38 36

PORTUGAL

Maria do Rosario Horta e Costa
Rua das Amoreiras, 103
1250-022 Lisboa, Portugal
Telephone: +35 1 213 713 310
Fax: +35 1 213 713 319

RUSSIA

Moscow
Dr. Tina Jennings †
Telephone: +7 495 784 4102

SPAIN

Hélène Marie Montgomery
Managing Director
Flavia Hohenlohe
International Representative
Alexandra Schader
Contemporary Art Consultant
Alfonso XI, 7 bajo dcha
28014 Madrid
Telephone: +34 91 576 5714
Fax: +34 91 781 2490

SWEDEN

Stockholm
Peder Isacson
Managing Director
Hélène Aminoff
Business Development
Sofia Ström
Arsenalsgatan 2,
111 47 Stockholm
Telephone: +46 8 679 5478
Fax: +46 8 611 4826

Gothenburg
Viviann Kempe
Villa Thalatta
James Keillers Väg 12
S - 429 43 SÄRÖ
Telephone: +46 31 937 150
Fax: +46 31 937 550

South Sweden
Baroness Catharina von
Blixen-Finecke
Näsbyholm Säteri
S - 274 94 SKURUP
Telephone: +46 411 43981
Fax: +46 411 43982

SWITZERLAND

Caroline Lang
Managing Director, Geneva
Dr. Claudia Steinfels
Managing Director, Zurich
Maria Kelly
General Manager

Geneva
Caroline Lang
13 Quai du Mont Blanc
CH - 1201 Geneva
Telephone: +41 22 908 4800
Fax: +41 22 908 4801

Zurich
Dr. Claudia Steinfels
Managing Director
Dr. Brigit Bernegger
Director
Gessnerallee 1
CH - 8021 Zurich
Telephone: +41 1 226 2200
Fax: +41 1 226 2201

Lugano
Iris Fabbri ‡
Riva Caccia 4a
CH - 6900 Lugano
Telephone: +41 91 993 3060
Fax: +41 91 993 3061

AFRICA

SOUTH AFRICA

Johannesburg
Stephan Welz
Managing Director
13 Biermann Avenue
Rosebank
Johannesburg 2196
Telephone: +27 11 880 3125/9
Fax: +27 11 880 2656

Cape Town
PO Box 818
Constantia 7848
Cape Town, South Africa
Telephone: +27 21 794 6461
Fax: +27 21 794 6621

ASIA

CHINA

Wang Jie
Room 510
Dynasty Business Centre
457 Wu Lu Mu Qi Road (N)
Shanghai 200040, PRC
Tel: +86 21 6249 7450
Fax: +86 21 6249 7451

HONG KONG

Hong Kong
Henry Howard-Sneyd
Deputy Chairman, Europe & Asia
Managing Director Asia & Australasia
Patti Wong
Chairman, China & Southeast Asia
Suites 3101-3106
One Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

INDONESIA

Vivi Yip ‡
Telephone: +62 21 571 7016
Fax: +62 21 570 2014

JAPAN

Yasuaki Ishizaka
Managing Director
Fuerte Kojimachi Bldg. 3F
1-7 Kojimachi
Chiyoda-ku, Tokyo 102
Telephone: +81 3 3230 2755
Fax: +81 3 3230 2754

KOREA

c/o Hong Kong Office
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

MALAYSIA

Walter Cheah
Managing Director
25 Jalan Pudu Lama
50200 Kuala Lumpur
Telephone: +60 3 2070 0319
Fax: +60 3 2070 6833

PHILIPPINES

c/o Hong Kong Office
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

SINGAPORE

Singapore
Esther Seet
Managing Director
1 Cuscaden Road
01- 01 The Regent Singapore
Singapore 249715
Telephone: +65 6732 8239
Fax: +65 6737 0295

TAIWAN, R.O.C.

Winnie Chang
Managing Director
Suite 1812,
18F No.333 Keelung Road Sec 1
Taipei, Taiwan 110, R.O.C.
Telephone: +886 02 2757 6689
Fax: +886 02 2757 6679

THAILAND

Wannida Saetieo
Country Manager
Sukhothai Hotel
13/3 South Sathorn Rd
Bangkok 10120
Thailand
Telephone: +662 286 0788
& +662 286 0789
Fax: +662 286 0787

AUSTRALIA

Justin Miller
Chairman
Mark Fraser
Managing Director

Melbourne
926 High Street, Armadale
Melbourne, Victoria 3143
Telephone: +61 3 9509 2900
Fax: +61 3 9563 5067

Sydney
Queen's Court, Level 1
118-122 Queen Street
Woollahra
New South Wales 2025
Telephone: +61 2 9362 1000
Fax: +61 2 9362 1100

LATIN AMERICA

ARGENTINA

Edificio Kavanagh
San Martin 1068 PB
C1004AAV - Capital Federal
Argentina
Telephone: +54 11 5032 8600
Fax: +54 11 5032 3330
Adela Mackinlay de Casal

BRAZIL

Rio de Janeiro
Katia Mindlin Leite Barbosa*
Caixa Postal 62619
Rio de Janeiro
RJ CEP 22250-970
Telephone: +55 21 2553 1946
Fax: +55 21 2553 4594
Heloise Guinle*
Estrada da Gavea 611
Bloco 1, Apt 2503
São Conrado
22610-000 Gavea
Rio de Janeiro
Telephone: +55 21 3322 4500
Fax: +55 21 3322 6397

São Paulo
Pedro Corrêa do Lago*
Rua Dinamarca 92
São Paulo, SP 01449-040, Brazil
Telephone: +55 11 3063 5455
Fax: +55 11 3082 6987

CHILE

Cecilia Miquel*
Av. Presidente Riesco, 3641
Dpto. 401, Las Condes
Santiago, Chile
Telephone: +562 231 8936
Fax: +562 335 6459

MEXICO

Mexico City
Campos Eliseos 325-5
Polanco, Mexico 11560 D.F.
Telephone: +5255 5281 2100
+5255 5281 2200
Fax: +5255 5280 7136

Monterrey
Barbara Perusquia de Lobeira*
Via Triumphalis 127 PTE.
Fuentes Del Valle
Monterrey 66220, Nuevo Leon
Telephone: +52 81 8675 7573
+52 91 8675 7574
Fax: +52 81 129 5081

VENEZUELA

Diana Boccardo*
Edf. Torresamán,
Piso 9, Ofc 91
Avenida Romulo Gallegos
con calle El Carmen
Los Dos Caminos, Caracas 1062
Telephone: +58 212 285 5794
+58 416 522 4091
Fax: +58 212 237 3920

U.S.A.

OFFICES AND ASSOCIATES

HEADQUARTERS

New York
1334 York Avenue
New York, New York 10021
Telephone: +1 212 606 7000
Fax: +1 212 606 7107
+1 212 606 7016 (Bids only)

Baltimore
Aurelia Bolton*
Elizabeth Schroeder*
660 Kenilworth Drive, Suite 204,
Towson, Maryland 21204
Telephone: +1 410 296 1100
Fax: +1 410 296 0100

Chicago
188 East Walton Place
Chicago, Illinois 60611
Telephone: +1 312 475 7900
Fax: +1 312 664 5295
Helyn D. Goldenberg
Chairman, Midwest
Cathy Busch
Director
Cassie Spencer
Trusts & Estates
Eve Reppen Rogers
Jewelry
Gary F. Metzner
Fine Arts
Marjorie S. Susman†

Dallas
Suzan Farren
Director
Eve Reid*
The Quadrangle
2800 Routh Street, Suite 140
Dallas, Texas 75201
Telephone: +1 214 871 1056
Fax: +1 214 871 1057

Houston
Geraldine Ordway
2001 Kirby Drive, Suite 805
Houston, Texas 77019
Telephone: +1 713 524 0044
Fax: +1 713 520 1602

Los Angeles
Richard S. Wolf
Managing Director, West Coast
Blake Koh
Director, Fine Arts, West Coast
Lisa Hubbard
International Jewelry
Katherine Watkins
Director, Decorative Arts
9665 Wilshire Blvd.
Beverly Hills, California 90212
Telephone: +1 310 274 0340
Fax: +1 310 274 0899

Miami
Axel Stein
Director
Douglas Entrance
800 Douglas Road
Suite 125
Coral Gables, Florida 33134
Telephone: +1 305 448 7882
Fax: +1 305 448 7168

Minneapolis/St. Paul
Laura MacLennan*
5108 Newton Avenue South
Minneapolis, Minnesota 55419
Telephone: +1 612 308 2550

Montana
Kathryn Wilmerding Heminway
Bar 20 Ranch
West Boulder Reserve
McLeod, Montana 59052
Telephone: +1 406 222 9399
Fax: +1 406 222 0051

New England
William S. Cottingham
Director
Patricia Ward*
Rodney Armstrong*
67½ Chestnut St.
Boston, Massachusetts 02108
Telephone: +1 617 367 6323
Fax: +1 617 367 4888

New York City
Barbara Cates*
Lee Copley Thaw†
Telephone: +1 212 606 7000

Palm Beach
David G. Ober
Chairman, Southeast
Hope P. Kent*
Louis J. Gartner*
Virginia Guest Valentine†
317 Peruvian Avenue
Palm Beach, Florida 33480
Telephone: +1 561 833 2582
Fax: +1 561 655 4583

Philadelphia
Angela Hudson
Director
Wendy Foulke*
18 Haverford Station Road
Haverford, Pennsylvania 19041
Telephone: +1 610 649 2600
Fax: +1 610 649 7995

San Francisco
Jennifer Foley Biederbeck
Mrs. Prentis Cobb Hale*
Mrs. John N. Rosekrans†
214 Grant Avenue, Suite 350
San Francisco, California 94108
Telephone: +1 415 772 9028
Fax: +1 415 772 9031

Santa Barbara
Carolyn Amory*
PO Box 5736
Montecito, California 93159
Telephone: +1 805 695 8344
Fax: +1 805 969 6811

CANADA

David P. Silcox
President
9 Hazelton Avenue
Toronto, Ontario M5R 2E1
Telephone: +1 416 926 1774
Fax: +1 416 926 9179

Ira R. Hopmeyer
Chairman & CEO
Canadian Art Sales in Association
with Ritchie's Auctioneers
288 King Street East
Toronto, Ontario M5A 1K4
Telephone: +1 416 364 1864
Fax: +1 416 364 0704

* Associate of Sotheby's
† International Representative
‡ Consultant

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

VENTE
Importante Orfèvrerie Européenne

DATE
29 juin 2006

REF.
PF6006 "LANTERNE"

SOTHEBY'S FRANCE SA
76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Formulaire à retourner à Colette Lenay
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 34
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées. Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.

Je m'engage à régler à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat aux taux indiqués dans la section Conditions Générales de Vente, la TVA au taux en vigueur étant en sus.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport…) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S.

Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés. Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

NUMÉRO DE COMPTE SOTHEBY'S:

NOM (ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) PRÉNOM

DOMICILE

ADRESSE DE FACTURATION

ADRESSE DE LIVRAISON (SI DIFFÉRENTE DE L'ADDRESSE DE FACTURATION)

ADRESSE E-MAIL

NO. DE TÉLÉPHONE NO. DE TÉLÉCOPIE

NO. TVA

SIGNATURE DATE

ACCEPTEZ-VOUS DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR E-MAIL OUI ☐ NON ☐
NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS INFORMER DE NOS ÉVÉNEMENTS ET VENTES FUTURES, SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE IMPORTUNÉ PAR NOS COURRIERS, VEUILLEZ NOUS LE SIGNALER EN COCHANT CETTE CASE ☐

N°. DE LOT	TITRE OU DESCRIPTION	ENCHÈRE EN € (hors frais de vente et hors TVA)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

AVIS AUX ENCHÉRISSEURS

Les ordres d'achat une fois enregistrés dans les livres, les enchères seront portées pour votre compte lors de la vente et vous serez avisé des résultats obtenus. Ce service est gratuit.

Les lots sont achetés au prix d'adjudication le plus bas possible dans la limite du montant des enchères indiquées par le donneur d'ordres et en fonction des autres enchères portées par ou pour des tiers. Les ordres d'achat enregistrés par téléphone sont acceptés aux risques des donneurs d'ordres et doivent être confirmés préalablement au moins 24 heures avant la vente par lettre ou télécopie.

Pour transmettre vos ordres d'achat, veuillez utiliser de préférence le formulaire d'ordre d'achat figurant au verso et vous assurer que les numéros de lots et les descriptions de ceux-ci correspondent aux biens que vous souhaitez acquérir.

N'oubliez pas de mentionner le numéro de référence de la vente si vous n'utilisez pas le formulaire d'ordre d'achat.

Vous avez intérêt à passer vos ordres d'achat le plus tôt possible, car la première enchère enregistrée pour un lot a priorité sur toutes les autres enchères d'un montant égal.

Les ordres d'achat sans indication de montant ne sont pas acceptés.

Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lot.

Les lots sont vendus par application de la loi française et des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin de les examiner soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés. Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

En cas d'adjudication de lots à votre profit, vous recevrez une facture détaillant vos achats et vous donnant des informations pour le paiement de ceux-ci.

Nous attirons votre attention sur les Conditions de Vente et sur les informations importantes destinées aux acheteurs contenues dans le catalogue et sur les modalités de paiement de vos achats et de retrait de ceux-ci.

Si vous souhaitez expédier un ou plusieurs lots vers un autre pays de l'Union européenne ou en dehors de celle-ci, certaines formalités variant selon la valeur, l'âge ou la nature des lots peuvent être nécessaires, sous peine de poursuites pénales.

L'acheteur est responsable de l'obtention de toute licence nécessaire à l'exportation ou l'importation des lots, y compris de l'obtention d'une licence CITES si celle-ci s'avérait nécessaire.

Veuillez contacter Brigitte Lequeux pour toute information:
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 13
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 09

Conformément à la loi << Informatique et libertés >> du 6 juillet 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations, veuillez nous contacter au 00 33 (0)1 53 05 53 05.

ABSENTEE BID FORM

SALE
Important European Silver

DATE
29 June 2006

REF.
PF6006 "LANTERNE"

SOTHEBY'S FRANCE SA
76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Please return to Colette Lenay
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 34
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Subject to your Conditions of Sale which I have read and accept, please bid on my behalf for the following lot(s) up to the hammer price(s) mentioned on this form. These bids are to be executed as cheaply as is permitted by other bids. If any bid is successful, I agree to pay, in addition to the hammer price, a buyer's premium and VAT if applicable at the rates stated in the section Conditions of Sale, of this catalogue.

Please attach to the absentee bid form a bank statement, a copy of a form of identification (identity card, passport ...) or a certified copy of your registration in the register of companies.

Lots are sold in accordance with the Conditions of Sale printed in the catalogue. Prospective buyers are encouraged to attend the public presale viewing to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the sale in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the sale.

SOTHEBY'S ACCOUNT NUMBER:

NAME (PLEASE PRINT OR TYPE) FIRST NAME

ADDRESS

ADDRESS FOR INVOICING

DELIVERY ADDRESS (IF DIFFERENT FROM INVOICING ADDRESS)

E-MAIL ADDRESS

TELEPHONE FAX

VAT NO.

SIGNATURE DATE

MAY WE USE YOUR E-MAIL ADDRESS FOR CORRESPONDENCE/MARKETING? YES ☐ NO ☐
WE WOULD LIKE TO CONTACT YOU WITH DETAILS OF FUTURE EVENTS. IF YOU DO NOT WISH US TO DO SO, PLEASE INDICATE BY TICKING THIS BOX ☐

LOT NUMBER	TITLE/DESCRIPTION	HAMMER PRICE IN € (excluding buyer's premium and VAT)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

GUIDE FOR ABSENTEE BIDDERS

Once the absentee bid forms have been registered, bids shall be placed on your behalf and you will be informed of the results. This is a free service.

Lots will be bought at the lowest price but for no more than the top amount indicated by the absentee bidder and taking into account other bids placed on the lot. Absentee bids placed by telephone are accepted at the risk of the absentee bidder and must be confirmed at least 24 hours prior to the sale by letter or fax.

Please use this absentee bid form for leaving absentee bids. Please ensure that the lot numbers and the lot descriptions correspond to the lots you wish to buy.

Please remember to indicate the sale reference if you do not use this absentee bid form.

Please place your bids as early as possible. In the event of identical bids, the earliest received will take precedence.

"Buy" or unlimited bids will not be accepted.

Alternative bids can be placed by using the word "or" between lot numbers.

Lots are sold in accordance with French law and the Conditions of Sale printed in the catalogue. Prospective buyers are advised to attend the public presale exhibition in order to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the sale in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the auction.

If any lot is sold to you, you will be sent an invoice listing the lot and providing you with information regarding payment.

Please read the Conditions of Sale and the Guide for Buying in the sale catalogue, including the information regarding payment and collection.

If you wish to ship one or more lots to another Member State of the European Union or to a country outside the European Union, you must comply with export requirements which depend upon the value, the age or the nature of the lots. Non-compliance is a criminal offence.

The buyer is responsible for obtaining any necessary licence to export or import lots including any CITES licence if required.

Please contact Brigitte Lequeux for further information:
tel 00 33 (0)1 53 05 53 13
fax 00 33 (0)1 53 05 52 09

In compliance with law on "Data Protection" of 6th July 1978, you are entitled to access and modify any personal information. You can prevent the use of your personal information at any time by notifying Sotheby's on 00 33 (0)1 53 05 53 05.

Photographes
Christian Sautereau,
Magali Delahaye
West Image

Imprimé en Belgique
par l'imprimerie
Snoeck Ducaju

Sotheby's Auction Results

Important European Silver

Sale PF6006 | 29 Jun 06
Paris
Galerie Charpentier
76 rue du Faubourg Saint Honoré
Paris 75008
Tel: 33 1 53 05 53 05

Print Page

Sale Total: 604,200 EUR
Lot# 1-137

Lot	Price
Session 1	
1	6,000
2	3,000
3	4,560
4	3,600
5	3,840
6	1,800
7	22,800
8	5,400
9	2,400
13	4,800
14	3,360
16	41,400
20	6,240
21	22,800
22	1,560
23	25,200
24	2,640
26	1,200
27	14,400
29	2,400
30	4,200
31	5,040
32	3,000
35	1,920
36	3,000
37	2,160
39	1,560
40	2,400
42	1,800
44	1,200
45	7,800
47	1,680
48	1,320
49	1,560
50	3,600
51	3,000
52	2,760
53	3,000
54	3,360
57	1,800
58	4,800
59	1,800
61	1,080
62	6,600
64	3,840
65	3,360
66	3,600
68	3,720
72	5,400
73	1,440
78	8,400
81	6,000
82	3,840
85	2,640
86	2,400
87	19,200
88	10,200
91	10,200
93	1,560
95	6,000
97	6,000
98	4,200
99	3,600
101	19,200
103	4,560
104	86,400
112	8,400
114	18,000
116	2,160
117	5,400
120	24,000
122	15,600
123	7,800
124	9,360
127	1,920
128	6,000
129	5,400
130	7,800
133	15,600
134	1,680
136	1,080
137	8,400

THEBY'S EUROPE

pean Chairman's Office

y Wyndham
rman

Poltimore
rman, UK

ess de Beauvau Craon
ity Chairman

nie Clore
ity Chairman

s Meyer
ity Chairman

Hon James Stourton
ity Chairman

Tavella
ity Chairman

Alex Bell

Claudia Dwek

George Gordon

Philip Hook

Helena Newman

Heinrich Graf v. Spreti

Serena Sutcliffe, M.W.

Hubert d'Ursel

Cheyenne Westphal

Philipp von Württemberg

Robin Woodhead
Chief Executive

George Bailey
Managing Director

rman's Office

y Wyndham

Poltimore

Hon James Stourton

Dalmeny

cia Wong

Blond

y Bowring

Duke of Devonshire

icholas Henderson
.G., K.C.V.O.

Hon Simon Howard

m Lucy

Moore-Gwyn

Duke of Norfolk

nder Russell

Senior Directors

Marc Auclert
Oliver Barker
David Bennett
Adrian Biddell
Michael Bing
Lucinda Blythe
Guenther Boehmisch
Monique Brehier
Nina Buhne
Arabella Chandos
Richard Charlton-Jones
Tom Christopherson
Jackie Coulter
Neil Davey
Jeremy Durack
Iain Fleming
Grant Ford
Roger Griffiths
Henry House
Nicolas Joly
Andrea Jungmann
Alexander Kader
Caroline Lang
Marcus Linell
Clive Lord
Filippo Lotti
William Lucy
Patrick van Maris

Daniela Mascetti
Jonathan Massey
Hélène Marie Montgomery
David Moore-Gwyn
Stephen Mould
Rena Neville
Ursula Niggemann
Eveline van Oirschot
Pascale Pavageau
Claude Piening
Lord Poltimore
Paul Quarrie
Alain Renner
Alexandra Rhodes
Dr. Stephen Roe
Charles Rolandi
Cristiana Romalli
Gregory Rubinstein
Laura Russo
Rivka Saker
Peter Selley
Antonia Serra
Simon Shaw
Lucian Simmons
Dr. Claudia Steinfels
Andrew Strauss
Sara Webb
Henry Wemyss
Patricia Wong

SOTHEBY'S HOLDINGS, INC.

Board of Directors

Michael I. Sovern
Chairman

The Duke of Devonshire
Deputy Chairman

William F. Ruprecht
President and Chief Executive Officer

Robin Woodhead
Executive Vice President and Chief Executive, Europe and Asia

The Viscount Blakenham

Steven B. Dodge

Jeffrey H. Miro

Allen Questrom

Donald M. Stewart

Robert S. Taubman

Advisory Board, Sotheby's Holdings, Inc.

Ambassador Walter J.P. Curley
Chairman

Alexis Gregory
Deputy Chairman

Dr. Alice Y. T. Cheng

Henry Cornell

Michel A. David-Weill

Ulla Dreyfus-Best

Charles de Gunzburg

Lodewijk J.R. de Vink

Tom Ford

Ann Getty

Pansy Ho

Prince Amyn Aga Khan

Alexander M. Laughlin

John L. Marion

Carlo Perrone

Carroll Petrie

Carol Price

Donna Patrizia Memmo dei Principi Ruspoli

Rolf Sachs

The Hon. Hilary Weston, C.M., O.Ont.

